

RAPPORT ANNUEL

2019 | 2020



Télé-Québec



**Siège social**

1000, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3L7
Téléphone : 514 521-2424
Numéro sans frais : 1 800 361-4362
info@telequebec.tv
telequebec.tv
Facebook : TeleQc
Instagram : telequebec
Twitter : @telequebec

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Bas-Saint-Laurent
Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches
Côte-Nord
Estrie-Montérégie
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
Mauricie – Centre-du-Québec – Lanaudière
Montréal – Laval
Outaouais – Laurentides
Saguenay – Lac-Saint-Jean

Dépôt légal – 2019
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN (version imprimée) : 978-2-550-86844-6
ISBN (version PDF) : 978-2-550-86845-3
ISSN : 1485-8835

Imprimé sur papier 100 % recyclé

TABLE DES MATIÈRES

2	Lettre à la ministre de la Culture et des Communications
3	Mission de Télé-Québec
4	Composition du conseil d'administration
5	Organigramme
6	Rapport de la présidente-directrice générale
37	Aperçu 2020-2021
38	Grilles horaires
40	Prix remportés
42	États financiers
43	Rapport de la direction
44	Rapport de l'auditeur indépendant
47	État des résultats et du déficit cumulé
48	État de la situation financière
49	État de la variation de la dette nette
50	État des flux de trésorerie
51	Notes complémentaires
60	Annexes A
61	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
62	Plan d'action de développement durable
70	Bilan des réalisations 2019-2020 à l'égard des personnes en situation de handicap
73	Divulgence d'actes répréhensibles
74	Gouvernance des sociétés d'État
83	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
84	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
85	La littérature à l'antenne et dans les partenariats
87	Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes vers 2021
90	Politique de financement des services publics
91	Annexes B
92	Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
97	Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

LETTRE À LA MINISTRE

Madame Nathalie Roy

Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, bloc A
1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 26 du chapitre S-12.01 des *Lois refondues du Québec*, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec 2019-2020 ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente du conseil d'administration,



Francine Cléroux

MISSION DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec – identifiée dans ce rapport sous les noms de Télé-Québec ou de la Société – a pour objet d’exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d’assurer, par tout mode de diffusion, l’accessibilité du public à ses produits.

La Société peut en outre exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d’accompagnement.

Ses activités ont particulièrement pour but :

- > de développer le goût du savoir, d’éveiller la curiosité, d’ouvrir de nouveaux horizons, de susciter la réflexion et d’entraîner les téléspectateurs sur le chemin de la découverte;
- > de favoriser l’acquisition de connaissances par la présentation d’émissions éducatives et attrayantes, souvent soutenues par des ressources et documents tels que des DVD, des livres et des sites Web;
- > de promouvoir la vie artistique et culturelle, d’en être le porte-étendard et d’encourager les artistes et artisans dans leurs multiples réalisations;
- > de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec sur la recommandation de la ministre de la Culture et des Communications, à la suite de consultations auprès d'organismes qu'elle considère représentatifs des milieux concernés par les activités de la Société. Au 31 mars 2020, les membres du conseil d'administration étaient les personnes suivantes :



FRANCINE CLÉROUX

Présidente du conseil
et du comité exécutif
Sainte-Anne-des-Lacs



MARIE COLLIN

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion
du Québec
Lachine



FRANCE DESHARNAIS

Membre du comité d'audit
Bromont



VINCENT GODCHARLES

Président du comité d'audit
et membre du comité exécutif
Chef de la direction
Logient
Montréal



SUZANNE LAMARRE

Présidente du comité
de gouvernance et d'éthique
et membre du comité exécutif
Avocate
Therrien Couture Jolicœur s.e.n.c.r.l.
Longueuil



VINCENT LEDUC

Membre du comité d'audit
Montréal



JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE

Membre du comité
de gouvernance et d'éthique
Chargé de projet en développement
de systèmes d'information
Université du Québec en
Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda



MARIE-ANNA MURAT

Membre du comité
des ressources humaines
Directrice principale
Communications
VIA Rail Canada
Montréal



LORRAINE PINTAL

Membre du comité
des ressources humaines
Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde
Montréal



LOUIS TASSÉ

Président du comité
des ressources humaines
et membre du comité exécutif
Roxboro

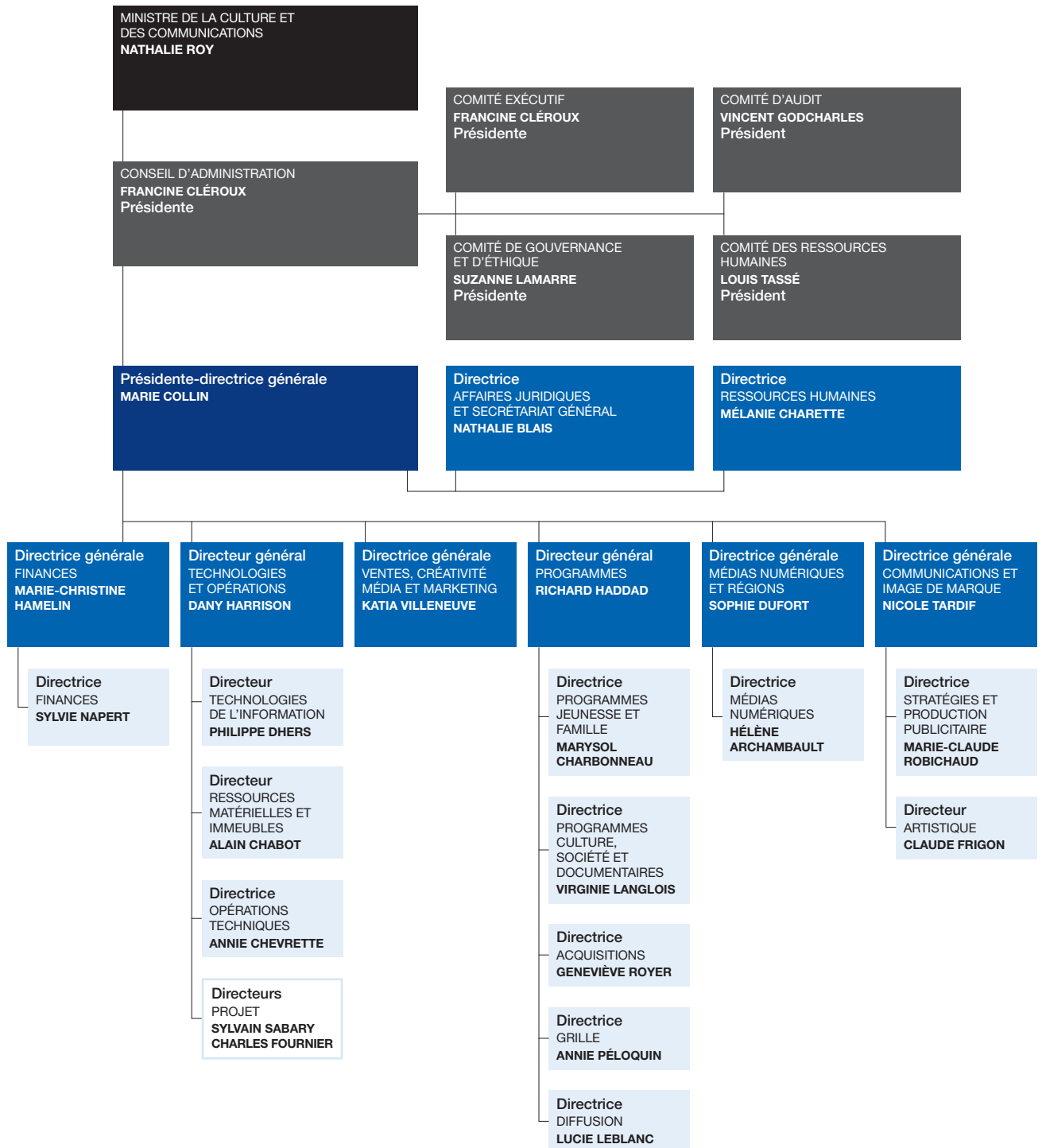


MELISSA SAGANASH

Membre du comité
de gouvernance et d'éthique
Directrice
Relations Cris-Québec
Gouvernement de la Nation Crie
Lachine

ORGANIGRAMME

AU 31 MARS 2020



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



ACCOMPAGNER LA JEUNESSE

LE CHARME DE PASSE-PARTOUT OPÈRE TOUJOURS

En 2019-2020, nous avons poursuivi le développement de l'univers *Passe-Partout*, alors que commençait en octobre 2019 la diffusion de la deuxième saison et que nous annonçons une troisième saison pour l'année 2020-2021.

Juste à temps pour les Fêtes sont arrivés les nouveaux jeux de notre collection éducative de *Passe-Partout*, tous inspirés des activités d'apprentissage et de développement que l'on trouve dans la série. Familiers aux tout-petits et à leurs parents, ces jeux

ont été pensés en fonction de différentes compétences à acquérir. Se sont donc ajoutés un calendrier de motivation, pour aider les familles au quotidien, ainsi que les jeux *Les carreaux logiques*, *Je vais au marché* et *Une histoire en 3 images*.

Les trois premiers livres de la collection « Les contes de *Passe-Partout* » ont également connu un grand succès. Quant à la popularité du disque *Coucou Passe-Partout*, elle a été telle, en 2019, qu'il s'est hissé au 10^e rang des albums les plus vendus au pays en 2019, selon le rapport annuel 2019 des ventes de musique au Canada de la firme Nielsen Music/MRC Data.

En mars 2020, nous annonçons également une tournée de spectacles aux quatre coins du Québec – *Coucou Passe-Partout* –, avec plus de 40 représentations prévues à compter de l'automne 2020. Plusieurs milliers de billets se sont envolés en quelques jours pour ce spectacle conçu en collaboration avec les auteurs de la série, l'Agence evenko et Télé-Québec.

Une première sortie jeunesse pour *Passe-Partout* a eu lieu à l'hôpital Sainte-Justine en septembre 2019. Le personnage de Fardoche (Widemir Normil) s'y est rendu pour la Fête des récoltes, à la rencontre d'un jeune public vulnérable. Le comédien a eu un contact exceptionnel et magique avec les enfants de six unités de soin. Ce projet, mis sur pied par Équiterre, vise à augmenter la part d'aliments locaux et biologiques dans plus d'une centaine d'établissements à travers le Québec, dont Sainte-Justine.

En novembre, c'était au tour de Grand-Mère (Danielle Proulx) et de *Passe-Partout* (Élodie Grenier) de rencontrer les enfants à l'occasion d'une lecture extrêmement populaire au Salon du livre de Montréal. La salle était remplie au maximum de sa capacité et les familles ont été ravies par la lecture.



La saison 2 de *Passe-Partout* est l'émission la plus visionnée en ligne cette année, avec 1,7 million de visionnements cumulés¹.

1 MN Médias – données internes Télé-Québec, du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.



FARDOCHÉ À LA FÊTE DES RÉCOLTES

DE NOUVELLES HISTOIRES

Pour les Fêtes, nous avons lancé en grande pompe notre nouvelle série de fiction *Le 422*, qui misait sur une direction photo et des effets spéciaux de qualité, et qui explorait un genre peu vu au Québec, le suspense fantastique. La distribution réunissait des acteurs établis et des talents de la relève. Présentée en rafale tous les soirs à la même heure, la série s'est rapidement trouvée un public auprès des jeunes et de leur famille. *Le 422* a réuni 142 000 téléspectateurs² en moyenne chaque jour pendant les Fêtes de fin d'année. C'est l'émission jeunesse la plus regardée en ondes à Télé-Québec pour la saison automne-hiver 2019-2020.

Autre nouveauté de la grille jeunesse, *Alix et les Merveilleux* revisite le classique de la littérature *Alice au pays des merveilles* pour faire vivre, par l'entremise du personnage principal de la jeune Alix, une série d'aventures rocambolesques et d'amitiés surprenantes. L'émission a pour objectif de stimuler la créativité et l'inventivité de l'enfant pour qu'il trouve par lui-même les réponses dont il a besoin. L'univers visuel de cette série a fait craquer les enfants et leurs parents. Soixante-cinq épisodes ont été diffusés cette année.

Plusieurs séries en acquisition se sont ajoutées à notre offre jeunesse, dont le succès international *Chasseurs de trolls*, ainsi que *Apollon le grillon* et *les drôles de petites bêtes*, *Loup*, *Marblegen* ainsi que *Abby Hatcher* et *l'hôtel fantastique*.



LE 422



ALIX ET LES MERVEILLEUX

² Numeris, Québec francophone, 23 décembre 2019 au 4 janvier 2020 (13 épisodes), Lundi-dimanche 18 h, Tous 2+.

À LA RENCONTRE DU JEUNE PUBLIC

Télé-Québec a également été sur le terrain tout au long de l'année avec d'autres émissions de sa programmation jeunesse grâce à de solides partenariats, dont certains durent depuis plusieurs années déjà. Pendant la relâche scolaire, nous étions à la TOHU, dans le quartier Saint-Michel, pour offrir un espace Passe-Partout aux jeunes. Des jeux et des activités y étaient proposés, et la semaine s'est terminée sur un karaoké. Encore cette année, nous avons pris part au match spécial jeunesse de la Ligue nationale d'improvisation (LNI), cette fois avec une équipe de comédiens de notre série *Le 422*. Le match s'est déroulé devant une salle comble de près de 500 spectateurs jeunes et moins jeunes. Enfin, nous avons profité des activités de la relâche au Festival international du film pour enfants de Montréal et au Festival de cinéma en famille de Québec pour présenter en primeur des épisodes de notre nouvelle série *Les mutants*, qui sera diffusée en 2020-2021.

Au Salon du livre de Montréal, les animateurs de *Cochon dingue* ont rencontré parents et enfants à l'occasion de la parution, aux Éditions La Bagnole, des deux premiers livres tirés de l'émission, *Cochon dingue a peur* et *Cochon dingue fait la fête*.

Notre marque jeunesse MAMMOUTH, de retour pour une troisième année, était également sur le terrain : notre escouade MAMMOUTH est allée à la rencontre de jeunes directement dans leurs écoles pour prendre le pouls de ce qui les inspire. Nos animateurs, Sarah-Jeanne Labrosse et Pier-Luc Funk, très populaires auprès de ce groupe d'âge, ainsi que d'autres idoles des jeunes, dont Émilie Bierre, Émile Bilodeau, Kevin Raphael et Julianne Côté, ont parcouru les régions de l'Outaouais à Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'Estrie, en passant par Québec et la Montérégie pour les écouter. Les 20 gestes inspirants de 2019 nommés le plus souvent sont venus composer la mosaïque officielle MAMMOUTH 2019, puis ont été soumis au vote. Plusieurs artistes québécois ainsi que plus de 250 jeunes ont participé aux tournages de ses sketches, qui ont beaucoup circulé sur les réseaux sociaux.

Les insignes MAMMOUTH ont été remis lors d'une émission à la formule complètement renouvelée, plus près de la revue de l'année et qui a beaucoup plu au public cible. Diffusée le 13 décembre 2019 (et rediffusée le 15 décembre), *La Soirée MAMMOUTH 2019* a attiré 288 000 téléspectateurs de 2 ans et plus³.



³ Numeris, Québec francophone, auditoire cumulé 14 et 16 décembre 2019.



DIVERTISSANTE, ESSENTIELLE POUR TOUS LES PUBLICS

LA DÉCOUVERTE, C'EST TÉLÉ-QUÉBEC

Découvrir, c'est laisser voir, montrer, exposer, apprendre, comprendre, se laisser surprendre, saisir, trouver, éclairer, s'ouvrir... Et c'est ce que fait Télé-Québec. Nos contenus occupent le territoire de la découverte et de l'enrichissement personnel.

C'est pourquoi nous avons bâti notre campagne promotionnelle 2019-2020 autour de la notion de découverte. Afin d'illustrer la richesse de nos propositions, nous avons demandé à certaines de nos personnalités ce qu'était pour elles la découverte, quelle définition elles donnaient à ce mot, quelle avait été leur plus grande découverte...

Leur expérience, leur imagination et leur créativité ont fait le reste. Résultat ? Des messages expliquant *La découverte selon* : Marc Labrèche, Christian Bégin, Rosalie Vaillancourt, Eve Landry, Simon Boulerice, Pierre-Yves McSween, Dre Sophie Mottard, Bianca Gervais, Pascal Morrissette, Marie-Soleil Dion et Philippe-Audrey Larrue-Saint-Jacques se concluaient par l'affirmation : *La découverte, c'est Télé-Québec. Et fière de l'être.*

Dans une campagne parallèle, afin de mettre de l'avant l'offre jeunesse de Télé-Québec, des comédiens de nos émissions *Passe-Partout*, *Alix et les Merveilleux* et *Le 422* soulignaient, chacun à sa façon, l'importance d'un média qui s'adresse à la jeunesse et l'apport des émissions jeunesse à la construction de l'imaginaire des enfants. Ils concluaient en tout neuf messages en souhaitant que leurs propres enfants découvrent aussi Télé-Québec.

Avec notre campagne *Découverte*, nous avons démontré que nous sommes attentifs au bien-être des citoyens, à leur désir d'accroître leurs connaissances, à leurs attentes envers des contenus divertissants. Nous veillons à ce que le temps qu'ils nous consacrent ne soit jamais perdu.



LA COURSE FOLLE

«Servie par des images époustouflantes, la vie au large s'incarne dans une langue chantante au vocabulaire précis et coloré.»

Louise-Maude Rioux Soucy
Le Devoir

QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

Notre nouveauté *La course folle* a fait une entrée remarquée sur nos ondes en février. Cette série documentaire passionnante a suivi au quotidien des pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine pour découvrir leur métier et l'une des belles régions du Québec. La série témoigne du courage, de la vaillance, mais surtout de la passion de ces pêcheurs qui se lancent corps et âme dans une compétition pour mettre la main sur la plus grande quantité de homards chaque fois.

Une volonté de diversité nous guide dans nos choix de programmation, tant en jeunesse que pour le grand public, comme en font foi les profils identitaires, sociaux, économiques ou culturels des invités de nos émissions et la vaste palette de sujets couverts par nos magazines en 2019-2020. À *Zone franche*, il a notamment été question d'aide médicale à mourir, de prostitution, de la présence des jeunes sur les réseaux sociaux, de la place de l'alcool dans nos vies, des soins aux personnes âgées et de liberté d'expression avec des intervenants aux horizons et aux opinions variés. Pour leur vingt-deuxième saison, *Les francs-tireurs* ont eu dans leur ligne de mire tout ce qui bouge, fascine, inquiète et cloche chez nous. Anticonformistes, ils ont poussé plus loin la réflexion sur des enjeux sociaux importants et difficiles comme le degré de préparation du Québec face à une épidémie de grande ampleur, les failles du système de protection de la jeunesse, le recours aux animaux en laboratoire, les mariages en 2020, la maternité en solo, le concept de la décroissance en économie et de nombreux autres sujets qui font débattre sur la place publique.

Notre magazine *Dans les médias*, qui décortique chaque semaine l'actualité telle qu'elle est vue par les médias d'ici et d'ailleurs, offre un regard critique essentiel dans un monde saturé d'information. L'animatrice Marie-Louise Arsenault et son équipe d'analystes ont notamment accueilli en studio deux chefs d'antenne de grande expérience, Céline Galipeau et Pierre Bruneau, pour parler des défis et des sujets chauds qui animent le milieu journalistique. Il a été question des séries d'enquêtes, des magazines à potins, de la présence de l'alcool à l'écran, de la couverture médiatique des blocus ferroviaires anti-gazoduc sur le territoire autochtone Wet'suwet'en, en Colombie-Britannique, de reconnaissance faciale, de l'avenir de la fiction au Québec et dans le monde, de populisme et de convergence médiatique.



DANS LES MÉDIAS

EN BONNE COMPAGNIE

À *Deux hommes en or*, avec leur style décontracté, Pierre-Yves Lord et Patrice Lagacé ont passé en revue les événements marquants de chaque semaine avec curiosité et parfois un peu d'impertinence. Parmi leurs invités, des humoristes engagés, ainsi que des spécialistes, des artistes de la relève et des personnalités publiques qui ne font pas l'unanimité.

Notre grand plateau estival *Y'a du monde à messe*, qui s'est prolongé à l'automne 2019, a reçu des personnalités fort appréciées du public québécois et d'autres qu'on n'avait pas vues depuis un moment, mais dont la parole est toujours aussi importante, et ce, toujours dans l'envie de découvrir ce qui lie les personnes autour de la table, de les voir sous un jour parfois différent, parfois surprenant.

Parce qu'il est aussi grand temps de s'alimenter autrement, tant pour soi que pour la planète, le très populaire animateur Stéphane Bellavance a pris cette année la barre d'un tout nouveau magazine culinaire : *Moi j'mange*. Cette émission sympathique, inspirante, déculpabilisante et franchement créative a abordé une foule de sujets associés à la consommation responsable. Au fil de cette première saison, elle a su se rallier un public diversifié qui a été au rendez-vous toutes les semaines.

Le plaisir de se rassembler était également bien présent à la cabane Au Pied de cochon, avec Martin Picard et son équipe d'*Un chef à la cabane*. Pour cette huitième saison, l'équipe a mené de front plusieurs projets autour de la cabane, en plus de mettre le cap sur une nouvelle destination : le Mexique, où Martin et ses hôtes ont fait découvrir plusieurs spécialités locales, que le chef a bien sûr adaptées à sa manière, une fois de retour au pays, pour mettre en valeur les produits régionaux ! De nouvelles capsules informatives ont permis au public d'en apprendre plus sur l'histoire du sirop d'érable et sa fabrication au fil des époques.



AU QUOTIDIEN

De son côté, *Format familial* a continué de dresser un portrait de la famille québécoise sous toutes ses formes et dans toutes ses couleurs, rencontrant des familles intergénérationnelles, des familles d'accueil, des familles d'enfants malades et des familles qui ont décidé de quitter la ville pour vivre à la ferme. Les animateurs et leurs invités ont entre autres parlé de conciliation famille-écrans, de relâche scolaire, de polyamour, d'agriculture en milieu scolaire et de sexualité chez les ados. De leur côté, *L'indice McSween* et *Ça vaut le coût* ont continué d'outiller les Québécois et Québécoises pour en faire des consommateurs avertis. L'incomparable Pierre-Yves McSween s'est notamment intéressé aux changements de carrière, à l'achat d'une maison neuve préfabriquée, aux métiers inusités, aux logements en coopérative, aux outils juridiques à la disposition des citoyens et aux frais associés à l'obésité, pour ne mentionner que quelques-uns des sujets abordés. Quant à Marie-Soleil Michon et aux membres de son équipe, ils se sont penchés sur les habitudes de consommation au Québec, les services d'entretien ménager à domicile, l'aménagement comestible, la décharge de responsabilité, la protection des données et de l'identité, puis l'épicerie en ligne, entre autres.

Notre populaire jeu-questionnaire *Génial!* célébrait cette année dix ans de science, 400 émissions et 1 500 expériences! La première émission à avoir parlé de science à toute la famille au Québec est toujours dans le top 10 des émissions les plus regardées de Télé-Québec⁴, en plus d'avoir remporté au fil des ans huit fois le titre de meilleur jeu aux prix Gémeaux et une multitude d'autres prix d'excellence et de reconnaissance du milieu des médias et du public. Pour une troisième année consécutive, Télé-Québec et l'Orchestre Métropolitain (OM) devaient s'associer pour un concert familial, cette fois sur le thème de l'eau et du feu. Les représentations ont dû être annulées en raison des mesures gouvernementales dans la lutte contre la maladie à coronavirus, au printemps 2020. Signe de la grande popularité et de la qualité pédagogique des concerts de la série *Airs de jeunesse* de l'OM, le concert *La musique au cinéma: Génial!* remportait en janvier 2020 le prix Production de l'année – Jeune public au gala des prix Opus, qui récompensent l'excellence et la diversité de la musique de concert au Québec.



« Des parents viennent me voir pour me dire que leurs enfants ont commencé à aimer les sciences en regardant *Génial!* et sont maintenant inscrits dans un programme scientifique à l'université : cela m'émeut chaque fois. »

Martin Carli, coanimateur et scientifique

OUVERTE SUR LA CULTURE

À *Cette année-là*, l'équipe a fait la part belle à l'histoire culturelle du Québec et à la culture d'aujourd'hui en compagnie d'artistes de tous les domaines et de tous les milieux, dont ceux de l'humour, de la littérature, de la musique, du théâtre, de la danse, des arts visuels et du documentaire.

Pour sa dix-septième saison sur nos ondes, la grande fête musicale qu'est *Belle et Bum* a continué d'animer les samedis soir en offrant aux artistes de tous les styles musicaux une vitrine exceptionnelle. Cette année, *Belle et Bum* a franchi le cap des 400 émissions! Bien des artistes de la relève ou à la carrière bien établie ont offert des prestations d'exception sur la scène du National. Cette année encore, l'équipe de *Belle et Bum* a été invitée par le Festival de montgolfières de Gatineau pour offrir un spectacle électrisant qui a attiré un vaste public.

Poursuivant son partenariat avec l'ADISQ, Télé-Québec a présenté le 15^e Premier Gala de l'ADISQ, animé par le multitalentueux Pierre Lapointe. Une vingtaine de prix y ont été décernés à des artistes de tous les styles, le tout ponctué de prestations musicales des artistes qui ont marqué 2019.

⁴ Numeris, InfoSys+TV, Québec francophone, écoute conjointe de 2 personnes ou plus dans le foyer. Automne 2019 – 8 semaines confirmées (9 septembre au 3 novembre 2019).



« Le succès de *M'entends-tu ?* montre bien que le public est ouvert à la diversité, à la nouveauté, à de nouveaux visages, à des histoires et à des personnages atypiques qui nous font découvrir d'autres réalités. »

Sophie Prigent, présidente de l'UDA

POUR LES AMATEURS DE FICTION...

La deuxième saison de *M'entends-tu ?*, présentée à l'hiver 2020 et offerte intégralement en primeur sur le Web, a touché le thème extrêmement sensible de la violence conjugale. Consciente de son mandat éducatif et de sa responsabilité sociale, Télé-Québec, de concert avec la production, a collaboré avec quelques comédiens de la série pour réaliser un message spécial destiné au public. Ce message, diffusé tant sur le Web qu'à la télé, offrait aux victimes qui avaient besoin d'aide de trouver les meilleures ressources sur le site Web de l'émission. Cette publicité accompagnait le message d'avertissement habituel exigé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). L'initiative a été soulignée par de nombreux médias et saluée par le public. À l'hiver 2020, l'émission a enregistré un auditoire moyen par minute de 255 000 téléspectateurs⁵.

La série a continué de récolter des nominations et des prix, ces derniers mois, dont le Prix de l'actrice de l'année, remis à Mélissa Bédard par le Gala Dynastie, pour son rôle de Fabiola, et le prix Mosaïque attribué par l'Union des artistes (UDA).

La quatrième saison de *Like-moi !* a continué de dépeindre la vie pas banale des millénariaux dans pas moins de 80 nouveaux sketches absurdes. Cette saison a illustré avec pertinence et mordant les différentes facettes de la vie affective et professionnelle de la génération Y. Une fois encore, la série a connu un succès viral sur les réseaux sociaux, notamment un sketch très populaire au début de la période de confinement, en mars 2020, puisqu'il portait sur... le gel antiseptique. Le sketch a été vu près de 665 000 fois⁶.

Reconnue pour son excellence et son éclectisme, notre sélection cinéma a encore ravi les cinéphiles et toute la famille en 2019-2020. Entre chefs-d'œuvre du cinéma et délicieux plaisirs de fin de soirée, Télé-Québec a présenté un large éventail de genres, de réalisations et de sujets qui ont su trouver leur public et contribuer à l'initiation ou à l'immersion cinématographique de spectateurs de tous les âges. Parmi les œuvres diffusées, on trouve plusieurs films québécois dont, en grande primeur, *Les salopes* ou *le sucre naturel de la peau* et *Les affamés*, ainsi que le film d'animation *Nelly et Simon : Mission Yéti*.

Du côté des séries internationales, les amateurs de fiction ont été comblés par les saisons 3, 4 et 5 de *Poldark*, dans les paysages à couper le souffle de la Cornouaille des années 1790.

... ET DE DOCUMENTAIRES !

Couronnée de cinq prix Gémeaux en septembre 2019, la série documentaire *De garde 24/7* était de retour pour une cinquième saison très attendue, toujours au cœur de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les caméras y sont entrées dans le quotidien de spécialistes de la santé pour nous offrir des moments captivants et émouvants. Travailler sous pression, aux limites de leur zone de confort ou à effectifs réduits ; garder leur sang-froid quand le temps compte ; faire preuve de compassion et d'empathie ; s'avouer vaincus, parfois... Les défis qu'éprouvent les médecins sont colossaux et nombreux. Le public a continué de répondre avec enthousiasme et grand intérêt à cette série authentique. Cette saison a réuni 264 000 téléspectateurs⁷ en moyenne chaque jeudi soir. Elle a été l'émission la plus regardée à Télé-Québec pour la saison automne-hiver 2019-2020.

⁵ Numeris, Québec francophone, hiver 2020 (10 épisodes), au total des 6 diffusions hebdomadaires, Tous 2+.

⁶ En date du 28 avril 2020.

⁷ Numeris, Québec francophone, 7 novembre 2019 au 30 janvier 2020 (10 épisodes), Jeudi 20 h, Tous 2+.



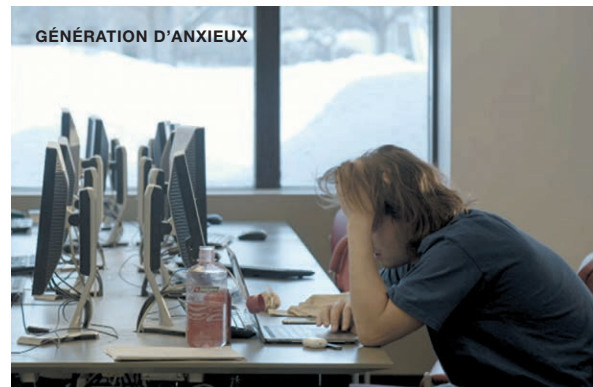
La deuxième saison de *180 jours* s'est déplacée dans une nouvelle école et un nouveau quartier, l'école secondaire Saint-Henri. En plus du cheminement habituel, cet établissement de 1 200 élèves accueille des classes alternatives, des parcours de formation axée sur l'emploi ainsi que des classes d'intégration. Ce fut une occasion d'être les témoins privilégiés d'enjeux sociaux importants, mais aussi du dévouement, de l'engagement et de la passion des personnes qui évoluent dans le milieu scolaire. Une troisième saison a été annoncée pour 2020-2021.

À compter de mars 2020, la deuxième saison de notre série historique *Kebec* nous a fait découvrir plus d'une vingtaine de nouveaux thèmes amenés de façon inusitée pour mieux comprendre le Québec. Chaque émission a associé une œuvre culturelle majeure – qu'elle soit littéraire, cinématographique ou musicale – à chacun des thèmes abordés et a ouvert la discussion avec des personnalités publiques choisies. La série a notamment parlé de l'alcool et des célébrations, de la science et des services d'urgence, de l'enfance et de la santé publique, des rites et rituels et de la mort.

En 2019-2020, nous avons présenté chaque mois un nouveau documentaire québécois. Dans les poignants *Génération d'anxieux* et *Prisonniers de l'anxiété*, Claire Lamarche s'est penchée sur ce problème de santé mentale, le plus courant chez les enfants et les adultes, en Amérique du Nord, surpassant même la dépression. Après le balado qui avait été diffusé sur *telequebec.tv* et qui avait fait grand bruit à l'hiver 2019, le très dérangeant documentaire télé *Trafic* nous a quant à lui plongés cette année dans les rouages du monde de la prostitution juvénile. Avec *Briser le code*, Fabrice Vil a « brassé la cage » de la majorité québécoise en lui faisant prendre conscience qu'il existe toujours un code à suivre pour les personnes issues des minorités visibles. Un code pour éviter le plus possible d'être discriminées, un code pour ne pas déranger... Oui, encore, en 2019, au Québec. Avec *Les derniers vilains*, en nomination au Gala Québec Cinéma, notamment au titre de meilleur film documentaire, les Québécois assistaient à une rencontre privilégiée et exceptionnelle avec Paul « The Butcher » Vachon. L'homme de 77 ans y profite de ce qui pourrait être l'ultime occasion de raconter l'histoire fantastique des lutteurs et des lutteuses de la famille Vachon. Enfin, au printemps 2020, on s'est demandé si on prend les vacances suffisamment au sérieux dans *Que reste-t-il de nos vacances ?*

De plus, Télé-Québec, le magazine *L'actualité* et Les Productions Bazzo Bazzo ont mis leurs forces éditoriales et médiatiques en commun pour que des sujets d'impact fassent l'objet de lançements simultanés d'un dossier spécial dans *L'actualité* et d'un documentaire sur les ondes de Télé-Québec. Le fascinant documentaire *Bitch! Une incursion dans la manosphère* a levé le voile sur la manosphère, une constellation de sites Web où des hommes se retrouvent pour parler de leurs problèmes avec les femmes et du féminisme de façon crue et parfois violente. Le documentaire *Prêts pour la décroissance ?* a quant à lui mis en lumière une solution extrêmement efficace – mais aussi hautement dérangeante pour l'être humain – pour lutter contre les changements climatiques.

À cette offre de productions québécoises s'ajoutait une sélection de documentaires internationaux de grande qualité, dont de nouveaux épisodes des séries signées National Geographic *Urgences animales* et *Vol au-dessus de la Chine*; la série événementielle en six épisodes produite par CNN *Les Kennedy: secrets et tragédies*; de même qu'une foule de documentaires uniques tels *Trous de cul: une théorie* (un documentaire canadien sur le civisme), *Le retour des envahisseurs invisibles*, *L'interrogatoire*, *Toilettes sans tabou* (sur une crise mondiale de santé publique), etc.



DES SOIRÉES THÉMATIQUES

Les arrimages entre notre programmation documentaire et nos magazines se sont poursuivis au fil de la saison 2019-2020 pour nourrir la discussion autour des enjeux et des thèmes abordés en diversifiant les angles et les intervenants.

Toute une soirée thématique a été orchestrée autour de la diffusion de la série documentaire en deux parties *Génération d'anxieux* et *Prisonniers de l'anxiété*, où le thème de l'anxiété a été abordé sous plusieurs angles. À *Format familial*, diffusée avant le premier documentaire, une psychologue a parlé de l'anxiété que vivent les ados et a répondu à leurs questions. *Les francs-tireurs*, diffusé après le documentaire, ont quant à eux réuni en table ronde des spécialistes qui ont porté un regard éclairé sur l'anxiété chez les adolescents et ont proposé des pistes de réflexion.

Autour du documentaire *Prêts pour la décroissance ?*, *Zone franche* a posé la question : « Peut-on encore être optimiste quant au sort de la planète ? » L'émission *Les francs-tireurs* qui a suivi la diffusion du documentaire s'est donc penchée sur la question des changements climatiques.

Afin de poursuivre la discussion autour des enjeux soulevés par le documentaire *Trafic*, *Les francs-tireurs* ont proposé une table ronde sur la demande constante pour la prostitution juvénile au Québec et sur les moyens dont on dispose pour s'y attaquer.

Enfin, quelques jours avant la diffusion de *Que reste-t-il de nos vacances ?*, on s'est demandé à *Zone franche* si on travaille trop, au Québec.

LES FÊTES À TÉLÉ-QUÉBEC : IRREMPLAÇABLES !

Dans le cœur de nombreuses familles québécoises, *Ciné-cadeau* fait partie d'un rituel étroitement associé au bon temps passé pendant les Fêtes. C'est une marque connue, reconnue et aimée, un rendez-vous annuel incontournable, une tradition qui se transmet d'une génération à l'autre et le gage d'une période des Fêtes réussie.

Pour les Fêtes 2019, nous avons offert vingt-trois jours de programmation spéciale, à laquelle *MAMMOUTH* donnait le coup d'envoi à la mi-décembre. Comédie, humour, suspense, aventure, classiques et nouveautés, tout y était pour créer des moments doux !

Près de 160 films ont été diffusés, dont les primeurs *Ferdinand* (en nomination aux Oscars pour le meilleur film d'animation en 2018) ; *Le Bébé Boss* ; *Nelly et Simon : Mission Yéti* (avec les voix de Sylvie Moreau, de Guillaume Lemay-Thivierge et de Rachid Badouri) – gagnant de plusieurs prix –, et bien d'autres, en plus de nombreuses séries d'animation et de courts métrages. Nous avons aussi présenté en primeur la nouvelle fiction *Le 422*, qui a connu un franc succès auprès des familles. Et nos émissions spéciales, dont *Belle et Bum des Fêtes* et *Y'a du monde à messe de Noël*, ont réchauffé les veillées.



AUDITOIRE DE TÉLÉ-QUÉBEC

Au terme de l'année télévisuelle 2019-2020⁸, Télé-Québec affiche une part de marché de 3,1 % auprès des téléspectateurs francophones du Québec de 2 ans et plus, et de 3,8 % auprès des 25 à 54 ans. Télé-Québec rejoint près de 3,8 millions de téléspectateurs en moyenne chaque semaine, soit 51 % des francophones du Québec. Ceux-ci lui ont consacré en moyenne près de 1 heure 45 minutes par semaine.

JEUNESSE

En moyenne chaque semaine, en 2019-2020, plus d'un demi-million de jeunes de 2 à 11 ans ont regardé Télé-Québec, soit 6 enfants québécois sur 10. Chacun d'eux lui consacre plus de 2 heures 45 minutes par semaine⁹.

Durant les heures de programmation destinées au jeune public¹⁰, Télé-Québec se positionne encore cette année comme la chaîne jeunesse préférée des enfants, avec une part d'écoute de 18,3 % auprès des 2 à 11 ans, soit plus du double de son plus proche concurrent jeunesse (Disney : 7,3 %). Les parents¹¹ sont aussi nombreux aux côtés de leurs enfants. Ils sont en moyenne chaque semaine 478 000, soit 4 parents québécois sur 10 (42 %), à l'écoute de la programmation jeunesse de Télé-Québec.

GRAND PUBLIC

Tirant une grande force de sa mission éducative et culturelle, Télé-Québec continue de séduire le grand public avec des contenus variés en cinéma, en documentaires, en magazines et en fictions.

Près de 5 millions de Québécois ont regardé au moins un documentaire présenté sur nos ondes cette année¹². L'ensemble des documentaires enregistre d'ailleurs un total de 209 000 visionnements sur *telequebec.tv*¹³, et les 9 documentaires les plus visionnés en ligne sont des productions originales d'ici. Du côté du cinéma, on parle de 6,5 millions de Québécois qui ont vu l'un ou l'autre des films présentés à notre antenne entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 mars 2020¹⁴.

8 Numeris, Infosys TV – PPM, Québec francophone, du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020, du lundi au dimanche 2 h-2 h.

9 Portée hebdomadaire 1 minute pour les 2-11 ans : 509 000 (61 % des enfants québécois).
2 heures 48 minutes d'écoute hebdomadaire par enfant 2-11 ans.

10 Créneaux jeunesse de TQ : Lundi-vendredi 6 h-11 h 30, Lundi-jeudi 15 h 30-18 h, Vendredi 15 h 30-18 h 30, Samedi 6 h-12 h et Dimanche 6 h-14 h.

11 Parents : Adultes 25-54 ans avec enfants de moins de 12 ans au foyer.

12 Numeris, Québec francophone, du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020, portée cumulative 1 minute (4 845 000 Québécois de 2 ans+ ou 64,9 %), parmi TOUS les documentaires présentés dans la case Point Doc (313 diffusions).

13 MN Médias : visionnements cumulés, données internes de Télé-Québec (du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020).

14 Numeris, Québec francophone, portée cumulative 1 minute (6 527 000 Québécois de 2 ans+ ou 87,4 %), Ciné-Cadeau inclus (379 diffusions).

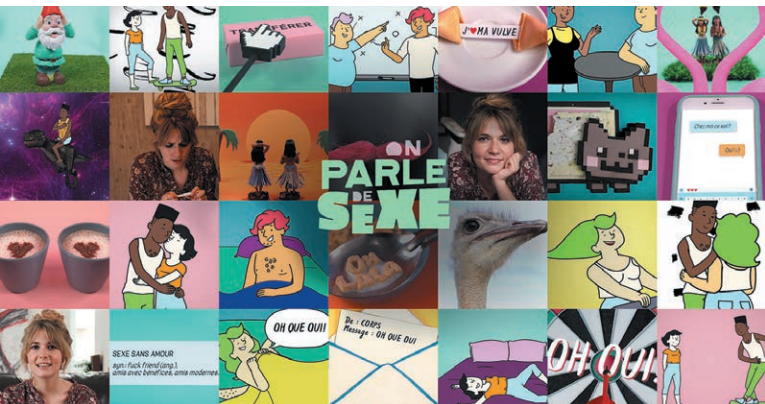
DE PARTOUT JUSQU'À VOUS

DES PARTENARIATS COMPLÉMENTAIRES

En 2019-2020, nous avons développé de nouveaux partenariats, toujours dans l'objectif d'offrir plus de contenus à notre public.

Pour la deuxième saison de sa websérie *On parle de sexe*, Télé-Québec s'est également associée à l'organisme Tel-jeunes afin de joindre le plus grand nombre de jeunes grâce à une grande campagne d'affichage et de distribution d'autocollants dans plusieurs écoles de la province. De plus, tous les contenus de la série ont été développés avec les conseils et l'expertise de Tel-jeunes.

Toujours en partenariat avec Tel-jeunes, ainsi qu'avec LigneParents, Télé-Québec a pu offrir soutien et conseils aux jeunes et à leurs proches qui le désiraient, à la suite de la diffusion du documentaire *Génération d'anxieux*. Une vidéo produite par Télé-Québec et dans laquelle un intervenant de LigneParents répond à des questions recueillies sur la page Facebook de Télé-Québec a aussi été mise en ligne.



SUR LE TERRAIN

Cette année, Télé-Québec et La Fabrique culturelle se sont associées pour une première fois au Musée McCord et au Musée Stewart. Ce nouveau partenariat, annoncé en décembre 2019, a permis de mettre en lumière la programmation culturelle des deux musées, et tout spécialement l'exposition familiale *À toi de jouer! Jeux de société plus grands que nature*. Parmi les nombreux volets de cette exposition ludique et participative, la nouvelle gamme de jeux éducatifs Passe-Partout a été mise de l'avant, de même que ses très populaires comptines, à l'occasion d'une journée karaoké en famille qui a suscité beaucoup d'enthousiasme.

La Fabrique culturelle a documenté certaines activités de la programmation foisonnante du Musée McCord et du Musée Stewart en produisant deux vidéos, dont une sur l'exposition *À toi de jouer! Jeux de société plus grands que nature*. La Fabrique a réuni pour l'occasion une conservatrice et une restauratrice du Musée McCord, ainsi qu'une donatrice qui a cédé sa poupée à l'effigie de Barbara Ann Scott, une grande patineuse canadienne. Une rencontre qui rappelle l'importance que revêtent les objets pour notre mémoire collective et pour notre patrimoine.

En septembre 2019, nous lançons notre programmation documentaire avec la présentation en primeur de notre documentaire *Bitch! Une incursion dans la manosphère* au Festival de cinéma de la ville de Québec. Une discussion avec le réalisateur Charles Gervais, le journaliste Marc-André Sabourin et la productrice Marie-France Bazzo a suivi la projection.



Partenaire média des Prix du Québec depuis 2013, Télé-Québec avait envoyé ses équipes sur place pour la réalisation de deux capsules, d'un contenu culturel pour La Fabrique culturelle et d'un contenu scientifique pour Savoir média. La 42^e cérémonie, présentée en novembre 2019, était animée par Mélissa Lavergne, coanimatrice de *Belle et Bum* et musicienne de talent.

En janvier 2020, en amont de la diffusion de notre nouveauté *La course folle*, une équipe de Télé-Québec s'est rendue aux îles de la Madeleine pour présenter les deux premiers épisodes de la série en primeur à tous ces gens qui ont accueilli l'équipe de tournage, au printemps et à l'été 2019. Le réalisateur, Jean-François Fontaine, ainsi que le producteur au contenu, Hugo Bourque, lui-même originaire des îles, y étaient. En plus des Madelinots venus nombreux pour assister à cette projection, le maire, l'équipe

de Tourisme Îles de la Madeleine, des représentants de Pêches et Océans Canada, la radio et l'hebdo locaux ainsi que le député étaient présents. Certains spectateurs ont également pris part à un vox pop qui suivait chacune des représentations. Ce tournage nous a servi à faire la promotion de la série en donnant la parole à ceux et celles qui chaque année vivent cette course folle de près ou de loin.

Enfin, en février 2020, nous présentions en primeur au cégep de Sherbrooke le documentaire *Prêts pour la décroissance ?* devant un public fort intéressé de 300 personnes, dont de nombreux étudiants. La projection a été suivie d'une table ronde qui a par la suite fait l'objet d'un balado mis en ligne sur le site de Télé-Québec.

ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

En 2019-2020, nous avons continué de renforcer les liens de notre communauté sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Instagram, où nous avons des discussions et des échanges très actifs avec notre auditoire. Nous avons développé nos projets dans le but de mettre nos contenus en valeur, de les faire connaître et de pousser plus loin la réflexion autour d'eux, non sans nous permettre un peu de folie et d'humour au passage!

Plus que jamais cette année, nous avons créé des projets et des contenus spécialement pensés et adaptés pour les réseaux sociaux. Outre la création de gif animés qui ont permis d'égayer les échanges dans la communauté, nous avons tourné des capsules associées aux émissions et aux personnalités de notre antenne et du Web. En septembre, une vidéo réalisée à l'occasion de la diffusion du documentaire *Génération d'anxieux* a atteint 25 362 utilisateurs et généré plus de 5 300 minutes de visionnement. Dans cette vidéo, des professionnels de Tel-jeunes répondaient aux questions de nos téléspectateurs.

Poursuivant sur cette lancée, et avec l'aide de nos équipes de La Fabrique culturelle, nous avons réalisé deux vidéos avec le journaliste et le réalisateur du documentaire *Bitch! Une incursion dans la manosphère* afin d'alimenter la page Facebook de Télé-Québec et le groupe Les docuvores télé-québécois. Même principe pour le documentaire *Prêts pour la décroissance ?*, avec deux vidéos réalisées avec la journaliste et le réalisateur qui ont porté le dossier.

Après le succès rencontré par nos deux groupes de discussion thématiques, le premier sur le cinéma et le second sur les documentaires, nous avons créé un groupe destiné aux parents : Les familles télé-québécoises. Ce groupe, qui rassemble déjà plus de 1 300 membres, vise à soutenir notre programmation jeunesse et à partager avec les parents et les familles tous les renseignements importants concernant nos émissions, concours et sorties.

Période très active pour Télé-Québec, le mois de décembre a été consacré à notre programmation des Fêtes, avec un « calendrier de l'avent *Ciné-cadeau* » qui a suscité de nombreuses interactions et a fait bondir le nombre de nos abonnés. Du 1^{er} décembre jusqu'à la première journée de la programmation tant attendue de *Ciné-cadeau*, notre décompte de douze jours permettait de remporter des prix offerts par nos partenaires et associés (produits de la cabane Au Pied de Cochon, sorties familiales, couverture *Ciné-cadeau*, livres, jouets *Passe-Partout*...). Nous avions jusqu'à 600 participants chaque jour.

C'est pendant cette période que nous avons lancé les capsules tournées à l'occasion du lancement de notre nouveauté jeunesse *Le 422*. Ces capsules ont généré beaucoup d'intérêt et de curiosité envers la série. La plus populaire a atteint 44 544 utilisateurs et a été vue 15 841 fois.

Afin de maintenir ce taux d'interactivité sur nos réseaux sociaux, nous avons entamé 2020 en faisant appel aux membres de notre communauté pour connaître leurs coups de cœur de l'année à notre antenne, qu'il s'agisse de moments drôles, touchants ou inspirants. À partir des réponses obtenues, très nombreuses, nous avons créé trois montages vidéo, une magnifique façon de remettre de l'avant des contenus qui ont marqué notre auditoire et de renforcer le sentiment d'appartenance.

Enfin, en février 2020, nous avons lancé notre chaîne Instagram TV (IGTV), qui nous permet de partager des vidéos (extraits, bandes-annonces...) pour nos abonnés de manière beaucoup plus efficace.

DES PRIMEURS WEB

Sachant que les habitudes de consommation de contenu télé sont de plus en plus tournées vers les plateformes numériques, nous avons continué d'enrichir notre offre en ligne, tant sur notre plateforme vidéo que sur nos plateformes jeunesse Coucou et Squat, notre plateforme Cuisinez! et notre projet éducatif Télé-Québec en classe.

La fréquentation importante de notre zone vidéo témoigne de la popularité de nos contenus, accessibles en tout temps et gratuitement, sans exigence d'abonnement à un service.

QUELQUES CHIFFRES

Présentées en primeur dans leur intégralité dès la première semaine de diffusion, nos séries de fiction *M'entends-tu ?* et *Le 422* ont bénéficié tout particulièrement de ce mode de consommation en rafale. *M'entends-tu ?* a d'ailleurs été l'émission grand public la plus visionnée en ligne, avec 471 000 visionnements cumulés pour cette deuxième saison¹⁵.

Les plus curieux ont également pu dévorer en primeur sur notre site Internet toutes les émissions de la série documentaire *La course folle*. De plus, nous offrons chaque semaine en primeur Web quatre émissions de la série jeunesse *Passe-Partout*.



Toujours plus populaire auprès des 18 à 35 ans, la baladodiffusion continue de gagner des adeptes. En plus de nos émissions *Deux hommes en or*, *Les francs-tireurs*, *Y'a du monde à messe* et *Zone franche*, nous avons présenté des balados inédits, dont *Briser le code – Le déclin*, en complément du documentaire. Réalisé par le collectif Noor, composé de femmes racisées de la relève, le balado *Le déclin* se décline en six épisodes dans lesquels plusieurs protagonistes relatent le moment clé qui leur a fait prendre conscience qu'ils étaient traités différemment dans la société du fait de leur identité et qu'il leur fallait adapter leur comportement pour éviter d'être discriminés.

En 2019-2020, nous avons aussi proposé plusieurs webséries aux styles diversifiés pour les publics adulte et jeunesse. Parmi ces projets ambitieux, *La liste des choses qui existent*, une série produite en collaboration par La Pastèque et l'Office national du film du Canada. Cette savoureuse adaptation de la bande dessinée du même nom, signée Iris Boudreau et Cathon, met en lumière les objets du quotidien en s'interrogeant tantôt sérieusement tantôt avec humour sur leur origine et leur fonction.

Nous avons eu le grand plaisir de présenter la série *La maison des folles*, maintes fois remarquée et récompensée au Québec et à l'international. Cette comédie dramatique relate la naissance d'une sororité improbable entre des adolescentes à problème en famille d'accueil. La série nous a offert l'occasion de présenter de jeunes talents, dont plusieurs issus de la diversité culturelle.

15 MN Médias – données internes Télé-Québec, du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.

telequebec.tv en quelques chiffres

858 000 visiteurs uniques par mois¹⁶
sont venus sur les différents sites de Télé-Québec

Le www.telequebec.tv est le **site francophone le plus fréquenté** parmi les sites canadiens consacrés à l'éducation, à la famille ou à la jeunesse¹⁹

68 % des visiteurs accèdent au site au moyen d'un **appareil mobile**¹⁷

En 2019-2020, **18,2 millions de visites** ont été comptabilisées sur les différents sites de Télé-Québec, et elles ont généré **57,3 millions de pages vues**²⁰

38 % des visiteurs de www.telequebec.tv sont des **parents**¹⁸

En tout, près de **11 millions de demandes de branchement vidéo**²¹ ont été effectuées cette année, dont **68 %** pour des produits destinés au **jeune public**

¹⁶ Comscore (Canada) données multiplateformes de septembre 2019 à mars 2020 (pour les V.U., la mobilité et les sites canadiens éducation, famille, jeunesse).

¹⁷ Comscore (Canada) données multiplateformes de septembre 2019 à mars 2020.

¹⁸ Parents : Comscore, ordinateurs seulement, profil des visiteurs 18 ans+, moyenne de septembre 2019 à mars 2020.

¹⁹ Comscore (Canada) données multiplateformes de septembre 2019 à mars 2020 (sites canadiens éducation, famille, jeunesse).

²⁰ Google Analytics, visites et pages vues du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020 (aussi pour Coucou, Squat et Cuisinez!).

²¹ MN Médias – Visionnements : données internes de Télé-Québec de septembre 2019 à mars 2020.

À la relâche scolaire, nous avons invité les jeunes et leur famille à découvrir la minisérie *Où est Lucie ?*, tirée de la série *Le 422*, qui permet de voir ce qui s'est passé en marge de l'action principale en suivant la petite sœur de l'un des personnages principaux. Que lui est-il arrivé alors qu'elle était seule ? La palpitante websérie fait la lumière sur d'autres facettes de l'univers complexe et mystérieux du 422 et des êtres qui le peuplent.

Au chapitre des retours, parmi les contenus numériques jeunesse, les séries *Lotus et Cali*, *Joe Bizz*, *Pourquoi ?* et *On parle de sexe* ont continué de divertir tout en instruisant. Quant à la série *Marc-en-peluche*, lauréate de huit prix au Québec et à l'international, elle bouclait cette année sa quatrième et dernière saison. Toujours aussi irrésistible, Néo, le cochon d'Inde à qui Marc Labrèche prête sa voix, était aussi de retour dans une deuxième saison de la websérie *Dingue académie*, en complément du magazine télé jeunesse *Cochon dingue*.

Enfin, une série de capsules animées est venue compléter l'offre de la série documentaire *Kebec* en répondant à une foule de questions sur l'histoire du Québec.

PLATEFORMES NUMÉRIQUES

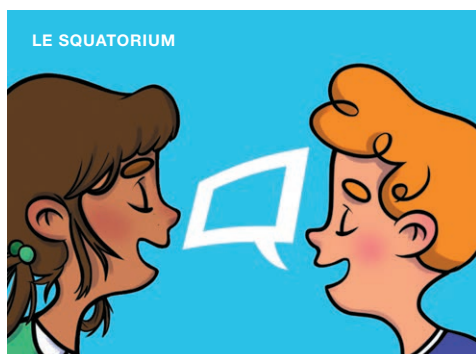
Lancée au début de 2019, la plateforme Cuisinez! continue d'inspirer chaque mois plus de 500 000 épicuriens qui essayent à la maison les recettes de nos émissions de cuisine (*Moi j'mange*, *Curieux Bégin*, *Un chef à la cabane*), qui découvrent plus de 6 000 recettes et de nouveaux ingrédients grâce à ses complices et partenaires, dont Caroline Huard, alias Loounie, une spécialiste de la cuisine végane.



Que ce soit pour la semaine de relâche ou la saison estivale, la plateforme contribue aux connaissances culinaires des membres de sa communauté et à leur plaisir de cuisiner par ses idées repas, du brunch au souper. Cuisinez!, c'est une communauté rassemblée autour d'une cuisine locale et régionale riche en diversité.

La plateforme culinaire est le site le plus consulté cette année par les internautes de Télé-Québec, avec un achalandage de 685 000 visites par mois et 102 000 visionnements. De septembre 2019 à mars 2020, Cuisinez! a atteint en moyenne 1,2 million de pages vues mensuellement²².

Pensées et conçues pour le public auquel elles sont destinées, nos plateformes jeunesse Coucou (préscolaire) et Squat (6 à 12 ans) se sont enrichies en 2019-2020 d'une foule de nouveaux contenus, parmi lesquels nos nouvelles acquisitions, les séries *Athleticus*, *Chasseurs de trolls*, *Le Bébé Boss*: *Les affaires reprennent* ainsi que *Abby Hatcher* et *l'hôtel fantastique*, *Apollon le grillon* et *les drôles de petites bêtes*, *Contes Chrono*, *Voici Timmy* et *Loup*, ainsi que de nouveaux épisodes de *Hé, Oua-Oua*. On y trouve aussi encore plus d'activités, d'histoires, de jeux adaptés aux différents groupes d'âge et de compétences à développer.



Sur le Squat, qui s'inspire des réseaux sociaux, les jeunes peuvent personnaliser leur expérience selon leurs intérêts et leurs besoins, en plus d'échanger de manière sécuritaire avec les autres membres de la communauté; un atout qui s'est révélé très important pour les jeunes, pendant la période de confinement rendue nécessaire par la pandémie. Plusieurs articles de blogues, certains créés par nos équipes ou par d'authentiques journalistes, d'autres publiés par les jeunes internautes, ont lancé de nombreuses discussions. Une nouvelle chaîne sur le Squat – le Squatorium – leur offre désormais la possibilité de publier leur propre contenu (dessins, récits, sondages, jeux-questionnaires...). C'est une des chaînes les plus actives de la plateforme. Une nouvelle chaîne, Le Canal Squat, a également été lancée en réponse à la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

²² Google Analytics, visites et pages vues du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020; Visionnements: MN Médias, données internes de Télé-Québec.

Notre application numérique Passe-Partout a continué de gagner de nouveaux utilisateurs. Grâce aux activités et aux jeux numériques de Passe-Partout, nous offrons aux tout-petits de véritables moments complices avec les personnages, notamment grâce aux appels vidéo avec Passe-Partout, qui leur raconte ses journées, Passe-Carreau, qui les invite à bouger, et Passe-Montagne, qui joue avec les mots.

En 2019-2020, nous avons lancé les jeux inspirés de l'univers de notre nouvelle série *Alix et les Merveilleux*. Spécialement conçus pour les enfants de 3 à 5 ans, les trois jeux aident les petits à développer dextérité, esprit de déduction et créativité au cœur d'un univers joyeux et magique.

Coucou et Squat en quelques chiffres²³

Nos plateformes jeunesse **Coucou** et **Squat** ont cumulé **3,2 millions de pages vues par mois** en moyenne entre septembre 2019 et mars 2020

705 000 visionnements ont été cumulés à partir de **Squat** cette année

Pas moins de **3,1 millions de visionnements** ont été cumulés à partir de **Coucou** cette année

Une communauté de plus de **14 000 membres** a généré **446 000 interactions** sur **Squat** en 2019-2020

L'application **Coucou** a été téléchargée plus de **150 000 fois** en 2019-2020

²³ Google Analytics, visites et pages vues du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020 (pour Coucou et Squat); Visionnements: MN Médias, données internes de Télé-Québec; Communauté Squat: Données internes de Télé-Québec; Application: App Store Connect et Google Play Console.

LA CLEF

En janvier 2020, le projet de littératie familiale La CLEF a fêté ses deux ans. Ce projet a reçu en 2018 un financement de 1,2 million de dollars du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour que le projet se poursuive jusqu'en 2021.

Intitulé *La CLEF: Compter, Lire et Écrire en famille*, ce projet à l'approche novatrice vise à offrir aux parents des outils pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques.

Avec ce projet, Télé-Québec démontre son savoir-faire en matière de jeunesse et de famille, en plus d'affirmer haut et fort son mandat éducatif et culturel. En 2019, La CLEF a fait une refonte de son site Internet afin d'accorder une place plus importante aux ressources en alphabétisation et d'offrir une meilleure expérience utilisateur à nos visiteurs. Toutes les semaines, La CLEF a proposé de nouveaux contenus éducatifs et ludiques mettant en vedette des parents et des enfants illustrant la diversité culturelle québécoise.

Parmi les succès de notre offre, en 2019-2020, la capsule sur l'anxiété et la dépression avec Jonathan Roberge et Bianca Gervais se démarque fortement. Publiée le 10 octobre 2019 sur la page Facebook de La CLEF, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, la capsule de la série *La classe de madame Bianca* avait été partagée près de 2 200 fois et vue plus de 720 000 fois, en date du 23 octobre. De plus, parmi l'auditoire, on trouvait 30 % d'hommes, ce qui est plus rare sur les réseaux sociaux.

Plusieurs initiatives spéciales ont été proposées par La CLEF tous les mercredis du mois de décembre. La CLEF a offert aux enfants du Québec des heures du conte spéciales mettant en vedette des auteurs et autrices du Québec venus leur lire une histoire, parmi lesquels Claudia Larochelle, Alain M. Bergeron et Valérie Fontaine.

Par des capsules vidéo, des trucs, des astuces, des jeux et des concours, les parents qui composent notre communauté bénéficient de conseils simples, mais efficaces pour les aider au quotidien dans leur rôle de parent. Tous les contenus sont au préalable revus par Julie Provencher, rédactrice en chef de La CLEF et experte en éducation.

La CLEF s'inscrit dans le cadre de la *Politique de la réussite éducative et de la Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans – Tout pour nos enfants*, lancée le 16 janvier 2018.



TÉLÉ-QUÉBEC EN CLASSE

Nous avons profité de la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, le 5 octobre 2019, pour présenter aux professeurs des 1^{re} et 2^e années du primaire deux nouvelles troupes en littérature. Ces ressources technopédagogiques gratuites et complémentaires au programme éducatif québécois mettent en vedette des albums jeunesse québécois.

Les troupes de littérature pour le premier cycle du primaire sont conçues pour servir en classe tout au long de l'année scolaire. Les textes des albums sélectionnés abordent des thèmes qui font réfléchir et favorisent les apprentissages de même que les échanges en classe. Les troupes proposent de travailler l'histoire selon différents niveaux de lecture. Chacune d'elles comprend un guide général d'utilisation, en plus d'un guide pédagogique par album qui met en lumière les liens avec la progression des apprentissages prônée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Nos contenus, dont la réputation n'est plus à faire quant à leur qualité, continuent de susciter l'intérêt tant à l'étranger qu'au Québec et au Canada, notamment grâce à TV5MONDE, accessible à 364 millions de foyers et à 120 millions d'appareils mobiles dans 198 pays. En 2019-2020, la chaîne a diffusé des saisons de ses émissions jeunesse *Cochon dingue* et *Passe-Partout*, les documentaires *Apprenti autiste*, *Cannabis illégal*, *I speak français* et *Les derniers vilains*, ses émissions spéciales *La symphonie de Télé-Québec* (concert pour le 50^e de Télé-Québec) et *Y'a du monde à messe de Noël*, ainsi que des capsules de La Fabrique culturelle.

La programmation de Télé-Québec est offerte aux clients de Bell, de Telus et de Vidéotron par l'entremise de leurs plateformes de vidéo sur demande (télé, Web, téléphones mobiles, tablettes). De nombreux contenus de Télé-Québec font également partie du catalogue EXTRA de ICI TOU.TV, parmi lesquels nos émissions *180 jours*, *Cette année-là*, *Dans les médias*, *De garde 24/7*, *Format familial*, *L'indice McSween*, *Moi j'mange*, *Passe-Partout* et *Un chef à la cabane*.

Notre série à succès *M'entends-tu ?* a également retenu l'intérêt de Netflix, qui annonçait en octobre l'arrivée de la saison 1 sur sa plateforme. Les produits québécois étant excessivement rares sur cette plateforme populaire, la présence de cette série de la jeune autrice Florence Longpré y est d'autant plus importante pour faire rayonner le talent québécois et le caractère unique de notre culture. Le public québécois peut également trouver cette série parmi l'offre des plateformes Illico et Tou.tv.

CONSEILS D'ADMINISTRATION, JURYS ET COMITÉS AUXQUELS SIÈGENT LES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE TÉLÉ-QUÉBEC

En 2019-2020, plusieurs membres de la direction générale de Télé-Québec ont représenté la Société en siégeant à différents conseils d'administration, jurys et comités d'organismes, d'entreprises et de sociétés québécoises ou internationales.

MARIE COLLIN

Présidente-directrice générale

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration de Savoir média (anciennement Canal Savoir)

Membre du conseil d'administration d'Alloprof

Membre du conseil d'administration de TV5MONDE

COMITÉS

Membre du Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT), associé à la SODEC

Vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics

Présidente du comité de distribution et de commercialisation internationale de TV5MONDE

Membre du Bureau de direction des Médias francophones publics

SOPHIE DUFORT

Directrice générale des médias numériques et des régions

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de Cinéma – un festival de films francophones

Membre du conseil d'administration de l'Académie du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias

Membre du conseil d'administration de Savoir Média

COMITÉ

Membre du comité de pilotage du plan culturel numérique du Québec

RICHARD HADDAD

Directeur général des programmes

COMITÉ

Membre du Groupe de travail sur la diversité culturelle dans les dramatiques, Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (Sartec)

MARIE-CHRISTINE HAMELIN

Directrice générale des finances

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de Savoir Média et présidente du comité d'audit

NICOLE TARDIF

Directrice générale des communications et de l'image de marque

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du conseil d'administration de l'organisme Les Arts et la Ville

JURY

Membre du jury des prix Zénith du Forum des communicateurs gouvernementaux

KATIA VILLENEUVE

Directrice générale des ventes, de la créativité média et du marketing

JURY

Membre du jury des Grands Prix Dux Janvier 2020, Mieux manger, mieux vivre

Cette nomenclature ne reflète que l'engagement des directeurs généraux et ne fait pas état de la participation de nombreux directeurs de Télé-Québec à d'autres conseils d'administration, jurys et comités de l'industrie.

FENÊTRE OUVERTE SUR NOS RÉGIONS

LA PROGRAMMATION

En 2019-2020, le public de Télé-Québec a continué d'explorer le paysage culturel, social et gastronomique du Québec grâce à une offre variée qui a accordé une large place aux artistes et artisans des régions, peu importe leur domaine d'activité.

Sur le plateau de *Cette année-là*, Marc Labrèche et ses collaborateurs ont offert une belle vitrine aux artistes issus des régions et à la culture hors des grands centres. On a entre autres parlé de documentaires sur les régions éloignées (telle la Basse-Côte-Nord) ou de films les mettant en valeur. Il a aussi été question de littérature en région, notamment à travers l'expérience d'une maison d'édition des îles de la Madeleine, ainsi que de musique country et d'œuvres inspirées par la tragédie de Lac-Mégantic, comme le spectacle *Les Hardings*, qui a fait une tournée panquébécoise en 2019-2020. Chaque émission est construite sur le principe que nous voulons offrir une vitrine importante aux artistes nationaux.

De même, sur le plateau de *Y'a du monde à messe*, dont la saison estivale s'est prolongée à l'automne, on a rencontré une grande variété d'invités venus des quatre coins du Québec, dont l'Estrie, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Beauce.

En plus d'offrir un grand spectacle au Festival de montgolfières de Gatineau, *Belle et Bum* a accueilli sur la scène du National plusieurs artistes de partout au Québec. Diffusé sur nos ondes pour une troisième année consécutive, le Premier Gala de l'ADISQ a lui aussi offert une vitrine exceptionnelle à des artistes de tous les styles et de toutes les régions du Québec.



Parmi nos émissions, plusieurs ont été tournées en région. C'est le cas de nombreuses expériences de *Génial!* réalisées sur le terrain, que ce soit dans les Laurentides, en Estrie, dans Lanaudière ou en Mauricie. L'émission bénéficie d'ailleurs depuis quelques années d'un précieux partenariat avec l'Université de Sherbrooke. Des topos pour notre magazine jeunesse *Cochon dingue* ont également été tournés hors du Grand Montréal, de Notre-Dame-du-Mont-Carmel à Saint-Hyacinthe, en passant par Mont-Saint-Sauveur et Candiac, pour présenter des activités ou des spécialités régionales. Toutes les scènes à la ferme de Fardoche, dans la série à succès *Passe-Partout*, sont tournées en Montérégie. Quant à notre MAMMOUTH 2019, en plus de l'escouade qui a parcouru plusieurs régions, dont l'Outaouais, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Montérégie pour recueillir témoignages et idées, la sélection de finalistes inspirants regroupait des gens de plusieurs horizons, dont Milan Ishpatao, un réalisateur innu âgé de 10 ans, la famille Russell-Godbout, de Windsor, et Le Code des Filles, un organisme de Québec dirigé par six adolescentes.

Bien sûr, toute notre série documentaire *La course folle* a été tournée dans la région des Îles-de-la-Madeleine. La série a même été scénarisée par Hugo Bourque, un natif des îles. Elle a jeté un regard inédit sur une industrie de plusieurs millions de dollars essentielle à la survie des communautés de la région, et a permis de saisir l'ampleur des périples et des défis qui guettent chaque jour les pêcheurs de homard. Le tout dans les paysages sublimes des îles.

La deuxième saison de notre série documentaire *Kebec* a continué d'esquisser le portrait de famille du Québec en explorant son histoire par des thèmes qui nous ont fait voyager partout sur le territoire : architecture, métiers, rites et rituels, économie, industries, chansons, contes et légendes, célébrations, science... pour n'en nommer que quelques-uns.

Avec Martin Picard, à *Un chef à la cabane*, on s'est déplacé cette année en Mauricie pour faire goûter son dulce de leche au public ; en Beauce, où on a découvert l'inventivité d'une entreprise qui récupère les tubulures d'érablières ; au Bic, à la rencontre de la chef Colombe St-Pierre ; puis à Saint-Athanase, pour visiter une érablière à la fine pointe de l'innovation. Tout cela en plus des séquences tournées à la cabane Au Pied de Cochon, où Martin aime toujours autant faire découvrir des artisans et des produits régionaux.

À *Format familial*, les animateurs Bianca Gervais et Sébastien Diaz ont continué de donner la parole à des familles de toutes formes et origines. Cette saison, ils sont notamment allés à la rencontre d'une famille citadine qui a décidé de quitter la ville pour s'établir dans une ferme, avec ce que ça comporte de défis, mais aussi de bienfaits. Ils ont aussi visité une école de la région de Trois-Rivières où l'agriculture est au cœur du programme éducatif.

Enfin, à *Zone franche*, la parole a été donnée à des gens du public et à des spécialistes de tous les horizons culturels et sociaux.



LES ACTIVITÉS DE LA FABRIQUE CULTURELLE

Extraordinaire outil de rayonnement pour la culture sur tout le territoire du Québec, La Fabrique culturelle témoigne du dynamisme et de l'inventivité des créateurs d'ici. En 2019-2020, la comédienne Sophie Cadieux et le rappeur Webster se sont de nouveau engagés en tant qu'ambassadeurs de La Fabrique.

LA CULTURE EN SÉRIES BALADOS ET EN EXPÉRIENCES DE RÉALITÉ VIRTUELLE

L'ambitieuse série balado *L'heure de radio McGarrigle*, diffusée en février 2020, a suscité un engouement important chez les amateurs de baladodiffusion et de musique. S'inspirant de l'esprit de l'album *The McGarrigle Hour*, ce triptyque audio a abordé les thèmes du sentiment d'appartenance à un lieu, de la solidarité familiale et de la manière dont les cultures anglophone et francophone se sont croisées dans les œuvres du clan artistique McGarrigle-Wainwright.



Dès septembre 2019, nous avons entamé une tournée des salons du livre du Québec avec *Insaisissable*, notre nouvelle expérience de réalité virtuelle filmée aux îles de la Madeleine. Nous avons aussi présenté cette expérience dans un CHSLD de l'Est de l'île de Montréal, afin de la faire découvrir à ses résidents, qui l'ont beaucoup appréciée.

Notre expérience de réalité virtuelle *Le 5^e rêve*, produite l'an dernier, a été présentée au Marché des arts du spectacle d'Abidjan en mars 2020.

Cette année, le Conseil des arts et des lettres du Québec s'est associé à La Fabrique culturelle de Télé-Québec afin de favoriser le rayonnement des lauréats de ses prix Artiste de l'année en région pour 2019-2020.

La Fabrique culturelle en chiffres

En moyenne, durant l'année 2019-2020²⁴, **69 000 visites par mois** ont été enregistrées sur le site www.lafabriqueculturelle.tv, pour un total annuel de près de **833 000 pages vues**

Près de **1,8 million de visionnements de vidéos** ont été enregistrés pour La Fabrique culturelle en 2019-2020²⁵

À la fin de février 2020²⁶, la communauté de La Fabrique culturelle comptait **6 500 membres**

À la fin de mars 2020²⁷, plus de **9 300 capsules** étaient offertes pour visionnement sur le site

En mai 2020, **90 000 personnes sont abonnées à la page Facebook** de La Fabrique culturelle²⁸

24 Google Analytics, du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.

25 Site de La Fabrique culturelle : branchements vidéo (GA) : comptés au démarrage de la vidéo (video-start + secondary-video-start).
Page Facebook de La Fabrique culturelle : vues de vidéos natives 3 secondes+.

26 Données internes de Télé-Québec.

27 Données internes de Télé-Québec.

28 Facebook, mars 2020.

NOS INITIATIVES PENDANT LA CRISE SANITAIRE DE LA MALADIE À CORONAVIRUS

Dès février 2020, nous avons travaillé à l'élaboration d'un plan de continuité des opérations pour que Télé-Québec soit préparée à toute éventualité, advenant la multiplication de cas de maladie à coronavirus au Québec. Ce plan de continuité a été déposé à la Direction des relations avec les sociétés d'État du ministère de la Culture et des Communications le 13 mars 2020. La mise en place, puis le déploiement de ce plan ont permis à la Société de réagir promptement et de manière efficiente au fil des décisions et décrets gouvernementaux, qui se sont multipliés très rapidement à partir du début du mois de mars.

En raison de notre vocation de média éducatif et culturel public du Québec, nous avons un rôle de premier plan à jouer dans cette crise sans précédent ; il était primordial pour nous de proposer une offre ajustée et renouvelée qui réponde aux besoins du moment, et ce, rapidement.

UNE RÉORGANISATION RAPIDE ET EFFICACE DU TRAVAIL À L'INTERNE

Bien sûr, la santé et la sécurité des membres du personnel de Télé-Québec ont été une priorité tout autant que l'offre d'un service pertinent et toujours de qualité.

La migration de nos systèmes et de nos données vers Office 365, un processus entamé en 2017, a grandement facilité la transition vers le télétravail. La très grande majorité du personnel de Télé-Québec était prête à travailler de la maison du jour au lendemain, avec quelques ajustements technologiques mineurs. Le télétravail a donc pu se mettre en place très rapidement.

Seuls les membres du personnel dont la présence physique est essentielle au fonctionnement de Télé-Québec (comme la mise en ondes) se rendaient au bureau. Des mesures de protection additionnelles ont été prises (horaire aménagé pour éviter l'heure de pointe dans les transports en commun, nettoyage accru dans le bâtiment, diffusion de la consigne de ne pas se présenter en cas de doute sur sa santé, mise à disposition de gel désinfectant).

La Direction des ressources humaines a soutenu le personnel tout au long de cette période : groupes de soutien, rencontres virtuelles des employés, documentation et guides.

Des communications à l'intention des employés ont été émises plusieurs fois par semaine pour les informer des projets en cours, mais aussi pour les outiller de manière judicieuse dans cette situation particulière.

Grâce à l'utilisation déjà bien implantée d'outils numériques collaboratifs et à des rencontres quotidiennes de comités d'opération, la collaboration et la communication sont restées fluides à Télé-Québec.

TÉLÉ-QUÉBEC : L'ACCOMPAGNEMENT

En quelques jours, Télé-Québec s'est entièrement réorganisée, tant sur le plan institutionnel que sur le plan de ses contenus.

Nos équipes ont mis en œuvre de nombreuses initiatives pour accompagner et soutenir les familles, l'ensemble de la population québécoise et le monde culturel, tout en prenant les mesures nécessaires pour préserver la santé et la sécurité de tout notre personnel. Une page Web a aussi été mise en ligne pour bien informer la population de nos initiatives. Dès la première semaine de fermeture des écoles, Télé-Québec était la seule chaîne de télévision à avoir adapté sa programmation pour proposer plus de contenus jeunesse, dont de nombreux films tirés de son vaste catalogue, une initiative largement saluée par les parents et la population en général.

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET DES ENFANTS : INFORMER, RASSURER, ÉDUIQUER ET OUTILLER

Télé-Québec en classe

En partenariat avec le gouvernement du Québec, nous avons créé des contenus originaux destinés aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, et à leurs parents, tant à la télévision que sur le Web, et avons mis en ligne de plus de 1 000 contenus éducatifs.

Ce vaste projet a été réalisé en seulement trois semaines en vue d'un lancement le lundi 13 avril 2020 et s'est poursuivi en juin 2020. Des concepts d'émissions ou de capsules ont été imaginés pour chaque groupe d'âge. À la télé : *L'école à la maison*, pour les jeunes du niveau primaire, où Pascal Morrissette et Anaïs Favron, accompagnés de vrais enseignants, ont présenté une foule de segments dynamiques abordant les différents aspects du cursus scolaire; *Les suppléants*, pour le niveau secondaire, où Pier-Luc Funk et Catherine Brunet ont tenté de trouver les meilleurs nouveaux suppléants du secondaire pour aider les ados à se réappropriier les matières scolaires pendant la pandémie. Et, trois fois par jour, le *Moment doux avec Passe-Partout* accompagnait les tout-petits au quotidien. En ligne, deux animateurs de *Cochon dingue* ont proposé *La dictée complètement dingue*. Et nos capsules animées *À quoi ça sert... les maths ?* ont offert de poser un regard différent, plus pratique, sur les mathématiques. D'autres capsules, cette fois pour les élèves du secondaire, ont permis de consolider les apprentissages de manière ludique et dynamique : en science avec Martin Carli, en écriture avec le slameur Élémio, puis en histoire avec l'historien Laurent Turcot. Enfin, sur une note plus humoristique, les parents ont pris plaisir à découvrir *Père à tout faire confiné!*, une série hebdomadaire de courtes capsules Web portée par l'humoriste Mathieu Cyr.



Fil d'actualité et point de presse... pour les enfants !

Produit expressément pour Télé-Québec par la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) et ses journaux membres, Le Canal Squat (LCS) a offert aux jeunes de l'information précieuse pendant les semaines de confinement. Sur notre plateforme jeunesse Squat, LCS a été accueilli avec enthousiasme et curiosité par les 6 à 12 ans. Les publications de LCS ont couvert une foule de sujets d'actualité. Notre première vidéo, qui expliquait ce qu'est la COVID-19, a été largement reprise dans les médias et les réseaux sociaux. Une deuxième vidéo, expliquant le confinement, a également été produite.

La Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) regroupe les quotidiens *Le Soleil* (Québec), *Le Droit* (Gatineau et Ottawa), *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), *La Tribune* (Sherbrooke), *Le Quotidien* et *Le Progrès* (Saguenay–Lac-Saint-Jean) ainsi que *La Voix de l'Est* (Granby).

Toujours en collaboration avec CN2i, Télé-Québec a organisé un point de presse destiné aux enfants ! L'équilibre émotionnel des enfants peut être perturbé, en cette période de pandémie, comme en témoigne l'alarme lancée à ce sujet par l'Organisation mondiale de la Santé. Les jeunes, bien que confinés à la maison, entendent et voient beaucoup de choses ; bribes de conversations d'adultes, rumeurs,

photos qu'ils ont du mal à décoder. Les enfants ont pu adresser toutes leurs questions au ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, qui a répondu à certaines d'entre elles. Le point de presse a été diffusé sur Le Canal Squat, sur la page Facebook de Télé-Québec et sur telequebec.tv, ainsi que sur les plateformes numériques des membres de CN2i.

Notre plateforme jeunesse Squat proposait également une foule d'activités chaque jour pour occuper les esprits et les mains intelligemment.

LA CLEF

Dès le début de la crise, La CLEF a mis sur pied une série d'heures du conte présentées tous les jeudis matin, à 10 heures, et mettant en vedette les auteurs et autrices Valérie Fontaine, Claudia Larochelle, Alain M. Bergeron, Annie Groovie, Olivier Bernard, Marianne Dubuc, Simon Boulerice et Marie-Ève Tessier (Orbie). En plus de cette initiative, La CLEF a multiplié ses partages de trucs et d'astuces pour aider les parents à soutenir les apprentissages de leurs enfants en lecture, en écriture et en mathématiques. Nos vidéos (*C'est quoi ton truc ?*, *C'est quoi ton truc Julie ?*, *Fait maison en famille* et *Un jeu d'enfants*) ont rejoint des millions de parents via les réseaux sociaux, et les visites sur le site Web ont décuplé dès le début de la crise.



ANNONCE D'UN GRAND RASSEMBLEMENT VIRTUEL

En mars, en coulisses de toutes ces initiatives, nos équipes de contenus et de communications réfléchissaient à l'organisation d'un grand événement pour les étudiants de cinquième secondaire, qui allaient être privés de leur bal des finissants. En avril, nous annonçons pour le 19 juin la tenue de cet événement virtuel pour et par les jeunes : le Bal MAMMOUTH, animé par Sarah-Jeanne Labrosse et Pier-Luc Funk.

DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

Les plateformes Coucou, Squat et Cuisinez! ont connu au mois de mars un fort achalandage qui coïncide avec le confinement²⁹.

COUCOU

Le site a atteint près de 4 millions de pages vues au mois de mars 2020. C'est une croissance de plus de 50 % de pages vues par rapport à la moyenne mensuelle de septembre 2019 à février 2020.

SQUAT

Au mois de mars, le site a atteint 170 000 sessions qui ont généré plus de 1 million de pages vues. C'est trois fois plus de visites et de pages vues que la moyenne mensuelle de septembre 2019 à février 2020. Parmi les éléments qui ont contribué à cette hausse, on note l'arrivée de la chaîne d'information Le canal Squat, notamment avec la capsule COVID-19 (mise en ligne le 19 mars) et le point de presse du ministre de la Famille (27 mars).

CUISINEZ !

Le site culinaire a vu doubler le nombre de sessions et de pages vues entre septembre 2019 et mars 2020 (890 000 sessions ; 1,5 million de pages vues).

²⁹ Google Analytics, visites et pages vues du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.



MOBILISATION POUR ET AVEC LE MONDE CULTUREL

Valoriser la culture québécoise est la raison d'être de La Fabrique culturelle. Il était donc crucial pour nous de continuer d'accompagner les artistes, nos partenaires et le monde culturel dans son ensemble, et de contribuer de ce fait au rayonnement des arts et de la culture sur tout le territoire québécois malgré le confinement.

La Fabrique culturelle a donc dès le 19 mars invité le grand public à se rassembler autour d'événements quotidiens diffusés sur sa page Facebook : des sessions musicales – *Les concerts en famille* et *Les sessions de salon* – et des lectures de poésie – *Les p'tites nuits de la poésie*.

Malgré l'annulation en cours de route du Festival REGARD, en raison de la pandémie de la maladie à coronavirus, nous avons pu réagir sur-le-champ à titre de partenaire principal et soutenir fortement le festival en mettant en ligne des films inaccessibles autrement. Nous avons aussi pu présenter en exclusivité l'ensemble des films primés sur La Fabrique culturelle, permettant ainsi à des milliers d'internautes de voir enfin les films courts de REGARD, parmi les meilleurs de la cinématographie québécoise et étrangère.

La Fabrique a également créé et lancé une nouvelle série balado le 27 mars 2020, *Signal nocturne*, qui propose l'expérience d'extraits de pièces et de spectacles qui ne peuvent être présentés sur scène en raison de la fermeture des salles de diffusion. Chaque semaine, trois artistes ou duos participent à ce cabaret animé par Julien Morissette et présentent un extrait d'une pièce ou d'un spectacle. Ces prestations sont accompagnées de prestations musicales tirées de nos Sessions LaFab, ainsi que d'extraits débusqués dans les archives de Télé-Québec.



TRAITEMENT DE LA COVID-19 DANS NOS ÉMISSIONS ET MESSAGES DE NOS PERSONNALITÉS

- **Notre plateforme culinaire Cuisinez!** propose une panoplie de conseils et de recettes : repas économiques à cuisiner pour moins de 5\$, recettes à partir d'ingrédients surgelés et du garde-manger, liste d'épicerie en mode quarantaine, repas qu'on peut cuisiner avec ces ingrédients...
- **Les francs-tireurs, émission du 4 mars :** table ronde avec le biochimiste Martin Carli et les docteurs Caroline Quach-Thanh et Horacio Arruda.
- **Dans les médias, émission du 12 mars :** comment parler du coronavirus sans distiller la peur?
- **Les francs-tireurs, émission du 25 mars :** qu'avons-nous appris des épidémies et pandémies passées? Discussion avec le D^r Réjean Thomas.
- **Message de Gaby Gravel**, de l'émission *Like-moi!*, qui est devenu viral et que Télé-Québec a diffusé à la télé, pour sensibiliser la population aux mesures sanitaires.
- **Un beau message des animateurs de l'émission familiale Génial!**

FAIRE FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

En 2019-2020, nous avons mené de nombreux projets de front. Le déménagement et son chantier de taille ont notamment apporté leur lot de défis tout au long de l'année, défis que nos équipes ont relevé avec une volonté constante de répondre aux standards de qualité que l'on attend d'une société d'État et d'un média public.

DES PROJETS PORTEURS

En amont du lancement de notre nouvelle application de diffusion de contenus audiovisuels par contournement, nous avons procédé à la migration de notre catalogue vidéo non linéaire et du fil de diffusion en simultané vers notre nouveau fournisseur. Cette plateforme de diffusion, dont la mise en ligne est prévue pour 2020-2021, permettra à la population de visionner gratuitement nos contenus à partir d'un éventail plus large d'appareils et de systèmes numériques. La majorité de notre contenu sur cette plateforme pourra désormais être sous-titrée.

CHANTIER DE LA DONNÉE UNIFIÉE

Nous avons poursuivi cette année la standardisation de nos données et la simplification de nos systèmes informatiques. Quelques comités comprenant des ressources de plusieurs secteurs de Télé-Québec ont été mis sur pied afin d'évaluer nos meilleures options en ce qui a trait à l'architecture système et de consolider les prochaines étapes du projet. Nos ressources ont également travaillé durant la dernière année à l'amélioration de la qualité et à l'intégrité de la donnée entourant nos émissions. Évidemment, nous appuyons toujours nos processus sur de nouvelles bases solides, toujours dans l'optique d'amener de l'agilité et de l'efficience à la Société.

UNE NOUVELLE ADRESSE

En septembre 2019, nous avons terminé les travaux majeurs sur le toit de l'édifice patrimonial Au-Pied-du-Courant, en plus de l'installation de nouveaux systèmes de climatisation et d'une nouvelle antenne. Pour répondre aux normes de construction de la Régie du bâtiment, le toit a été couvert d'une membrane blanche qui permet de réduire le phénomène des îlots de chaleur et d'économiser de l'énergie. En octobre, nous avons aussi fait couler les fondations des entrées principales du bâtiment. Enfin, tout au long de l'automne ainsi qu'à l'hiver, de gros travaux intérieurs, puis le montage du mobilier ont animé le chantier.

Au cours de l'année, le comité d'ambassadeurs, formé d'employés issus de toutes les directions de Télé-Québec, a poursuivi ses activités. Ce comité fait toute la différence dans la communication interne des nouvelles concernant le déménagement.

DÉMÉNAGEMENT DE NOS SERVICES WEB

Tout le talent et les connaissances des équipes de Télé-Québec ont aussi été mis à contribution. Le 6 mars 2020, nous procédions au déménagement de notre infrastructure TI vers le Pied-du-Courant. Le tout s'est déroulé dans les temps, avec succès et un minimum de répercussions pour nos usagers. Le transfert de notre infrastructure TI était une étape de plus dans la concrétisation de notre déménagement.



Initialement prévu pour le 17 avril 2020, le déménagement dans l'édifice patrimonial Au-Pied-du-Courant a dû être reporté en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et de la fermeture temporaire des chantiers de construction.

MISE EN ONDES

La construction de la nouvelle mise en ondes au Pied-du-Courant et son installation technique ont été complétées à l'hiver 2020. L'ensemble du personnel a par ailleurs été formé à son utilisation et à son entretien. Une période de test s'est déroulée au printemps 2020.

AVANCEMENT DES PROJETS 365

Pendant l'année, plusieurs membres du personnel ont été consultés ou ont participé à des sessions de travail pour développer des outils efficaces qui répondent véritablement à leurs besoins au quotidien.

Le projet Gestion des contrats est une application Sharepoint qui permettra de gérer tous nos contrats, y compris un flux opérationnel de signatures électroniques. Le développement de cette application s'est échelonné tout l'automne. Une phase pilote a été menée à l'hiver avec des cas réels de nouveaux contrats.

Nous avons également mis en place pour La Fabrique culturelle une nouvelle plateforme de collaboration qui s'appuie sur Teams et crée un réseau de travail efficace entre les différents bureaux régionaux.

Le développement d'un nouveau site Ressources humaines-Paie est également en production depuis le début du mois de janvier. Ce site intègre une gestion sécurisée et partagée des dossiers du personnel pour chacun des secteurs, leur permettant d'augmenter significativement leur efficacité opérationnelle.

RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS

Les ententes de droits de diffusion avec la Société des compositeurs et auteurs multimédia (SCAM) et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) ont été conclues pour la période débutant le 1^{er} septembre 2019 et se terminant le 31 mars 2026.

DES NOMINATIONS ET DES CHANGEMENTS DE STRUCTURE

La Direction des programmes a connu de grands changements cette année avec la nomination de Richard Haddad au poste de directeur général des programmes, ainsi que la nomination d'une nouvelle directrice des programmes culture, société et documentaires, en la personne de Virginie Langlois, chargée de programmation à Télé-Québec depuis 2015. Nous avons aussi nommé Sylvie Napert au poste de directrice des finances.

Dans le but d'optimiser et de faire évoluer nos processus opérationnels, nous avons centralisé à la Direction de la diffusion les opérations associées à la gestion des registres de deux logiciels de gestion. La gestion de la programmation des éléments publicitaires ainsi que le placement des autopromotions dans le registre de diffusion ont été regroupés dans ce même secteur. Ce changement a entraîné le déplacement de trois postes de la Direction générale des ventes à la Direction de la diffusion.

COMMUNICATION INTERNE

En septembre 2019, nous lançons notre site intranet destiné à réunir tous les renseignements pertinents pour le personnel de Télé-Québec. On y trouve les annonces concernant nos projets, nos activités d'entreprise, la visibilité et la reconnaissance de nos contenus, les nouvelles concernant le projet de déménagement, les comités et associations d'employés, ainsi que toute la documentation concernant l'accueil des nouveaux employés, les ressources pour le personnel et pour la santé et la sécurité au travail, entre autres. Ce site intranet remplace un bulletin hebdomadaire interne en augmentant de beaucoup la portée des contenus que nous désirons partager avec les employés. Il a joué un rôle crucial dans le partage d'information et de nouvelles concernant la COVID-19, dès l'apparition des premiers cas au Québec, puis dans le maintien des liens et de l'esprit de communauté pendant la période de télétravail. Au cours de l'année, la fréquentation de ce site n'a cessé d'augmenter, et ses contenus, de s'enrichir. Deux sondages internes ont permis de constater que les membres du personnel sont grandement satisfaits de la communication interne.

VIE D'ENTREPRISE ET RESSOURCES HUMAINES

LES VALEURS ORGANISATIONNELLES

Les valeurs organisationnelles constituent une base primordiale dans une organisation, et elles ont sur les façons d'être et d'agir des employés et des gestionnaires des répercussions qui se manifestent tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'organisation. Elles viennent également appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission. Dans ce contexte, il est essentiel de communiquer nos valeurs dans toute notre organisation afin qu'elles soient bien connues, intégrées et partagées.

Les consultations réalisées auprès des gestionnaires et de certaines équipes, dans le cadre de la démarche d'identification des valeurs organisationnelles et des comportements de gestion et de collaboration à privilégier, confirment une fois de plus que les employés et les gestionnaires sont dédiés à la réalisation de la mission de Télé-Québec.

Les valeurs organisationnelles privilégiées constituent des points de repère essentiels et des instruments clés de mobilisation pour l'ensemble du personnel. Elles doivent se concrétiser dans les actions, les décisions et les comportements de l'ensemble du personnel, notamment des gestionnaires, dans un souci de cohérence et d'exemplarité. Les valeurs organisationnelles constituent des ingrédients essentiels pour le développement et le maintien d'une bonne qualité de vie au travail et d'un climat de travail sain à Télé-Québec. Elles témoignent ainsi de la maturité de l'organisation et de son ouverture envers les préoccupations de son personnel et de l'ensemble de la société.

Dans la foulée de la modernisation de nos infrastructures technologiques et de nos processus administratifs, être un diffuseur accessible et reconnu à la fois pour la pertinence et la qualité de son contenu, de manière à augmenter l'expérience client, et cela en nous appuyant sur la mission de Télé-Québec, constitue le fondement et l'assise de nos valeurs organisationnelles. Celles qui sont privilégiées à Télé-Québec sont les suivantes : **travail d'équipe ; innovation ; responsabilisation ; intégrité ; pertinence ; engagement**. Ces valeurs organisationnelles privilégiées ont été présentées de façon détaillée à tous les employés et gestionnaires dans chacune des rencontres de direction. Outre la définition de chacun des éléments, des indications ont été données quant à leur application ou leur portée.

Nous avons aussi poursuivi nos efforts afin d'accroître la présence et la capacité d'attraction de Télé-Québec auprès des meilleurs talents. Nous avons ainsi augmenté notre présence dans plusieurs établissements scolaires afin d'attirer de nouveaux diplômés et d'accueillir des stagiaires.

WEBINAIRE « STAND-UP »

Toujours dans une optique d'amélioration continue, nous avons développé et diffusé un webinaire destiné à outiller les employés et gestionnaires de Télé-Québec pour les inviter à tenir des réunions debout – ou *stand-up meetings* –, un concept simple de rencontres où les participants s'expriment en face à face, debout, à tour de rôle, sans distinction de poste, de manière très informelle. Ce type de rencontres facilite et optimise les échanges.

RELATIONS DE TRAVAIL

À l'issue de plusieurs mois de négociation, nous avons conclu deux ententes de principe avec des groupes d'employés représentés par deux syndicats distincts au sein de Télé-Québec. Quelque 250 employés font un pas de plus vers la signature d'une nouvelle convention collective.

Ces ententes ont été conclues avec des unités de négociation représentées par le Syndicat général des employés et employées de Télé-Québec (SGETQ), puis le Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Télé-Québec (SERT).

RÔLES, RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

L'efficacité de l'organisation pour qu'elle soit compétitive ainsi que le bien-être de nos employés sont aussi des valeurs au cœur de nos préoccupations. C'est pour préserver cet équilibre que nous avons amorcé l'analyse des rôles, des responsabilités et des tâches pour l'ensemble des titres d'emploi de Télé-Québec.

TQC3

Le collectif de créativité et de collaboration de Télé-Québec, TQC3, valorise l'inventivité, l'innovation et l'expérimentation en favorisant une culture axée sur l'apprentissage et le partage, dans l'objectif de créer de nouveaux canaux de communication entre les différents secteurs de Télé-Québec.

Au cours de sa dernière période d'activité, TQC3 a abordé les thèmes de la technologie numérique, de la publicité, des réseaux sociaux et du développement des habiletés et des compétences relationnelles.

En coup d'envoi de sa saison, une présentation fort courue sur le développement technologique des services de contournement (OTT) a été faite. On y a aussi expliqué les types de contenus et les nouvelles habitudes de visionnement des consommateurs. Par la suite, une autre session abordait par vidéoconférence le contenu, l'habillage, le design et la promotion des marques des télédiffuseurs sur ces plateformes.

Une autre présentation appréciée : Télé-Québec et sa place dans l'univers publicitaire. À une époque où six grandes agences mondiales gèrent 92 % du volume d'affaires et 74 milliards de dollars américains en publicité, la Direction des ventes, de la créativité multimédia et du marketing est venue expliquer comment l'entreprise agit et réagit dans ce monde de titans.

Deux autres sessions ont aussi attiré l'attention des membres du personnel. La première traitait des médias sociaux en 2020 et de la manière dont Télé-Québec peut s'y faire remarquer positivement. La seconde traitait de l'optimisation de l'utilisation des réseaux sociaux. Dans les deux cas, on exposait comment créer des expériences uniques pour nos produits et comment les employés pouvaient bien partager les nouvelles de l'entreprise.

De concert avec la Direction des ressources humaines, deux réflexions sur la vie au sein de l'entreprise ont eu lieu. Une première, sur la communication en équipe et la collaboration, abordait l'intelligence émotionnelle et le Modèle *Process Communication* (*Process Communication Model*, PCM). Une seconde expliquait le développement d'un climat de travail harmonieux.

TQC3 a aussi organisé une consultation sur les noms et appellations à donner aux salles de réunion et espaces de collaboration dans l'édifice Au-Pied-du-Courant. Tous les employés étaient invités à soumettre des propositions et à en discuter par l'entremise de Teams et de séances de remue-ménages. Ces propositions ont ensuite été présentées à la direction de Télé-Québec.

C'est ainsi que TQC3 a tenté cette année de développer une culture axée sur l'apprentissage et le partage, puis de piquer la curiosité envers des expertises provenant des différents secteurs de Télé-Québec.

SAVOIR MÉDIA : CONSOLIDATION DE MARQUE

En 2019-2020, Savoir média a procédé au changement officiel de sa dénomination sociale, en plus de réaliser une refonte complète de ses règlements généraux. Cette année fut également l'occasion de travailler au développement d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres de son conseil d'administration, et à l'adoption d'un code d'éthique et de conduite pour son personnel.

Une demande formelle de renouvellement de la subvention à hauteur de 2,5 M\$ annuellement a été déposée au ministère de la Culture et des Communications.

Les objectifs fixés cette année pour les revenus autonomes directs étaient de 300 000 \$, et de 200 000 \$ pour les revenus indirects. Les deux objectifs ont été dépassés, malgré le fait que les dernières ententes de partenariat ne se soient pas concrétisées en raison de la crise sanitaire. En somme, les revenus autonomes, y compris les redevances et les intérêts, représentent 28 % de tous les revenus, en 2019-2020. En raison de la pandémie de la maladie à coronavirus, Savoir média a aussi dû mettre en place un plan de contingence pour ses ressources humaines.

Au cours de l'année, un peu plus de 150 heures de nouveau contenu ont été diffusées à l'antenne et sur la plateforme, totalisant des dépenses d'environ 1,217 M\$. L'objectif de 150 heures fixé dans le dernier rapport d'activités est donc atteint.

Plus précisément...

- 17 séries ont été produites exclusivement par Savoir média, soit plus de 30 heures de production originale en exclusivité et en primeur (22 % de la grille)
- 8 séries ont été confiées à des producteurs indépendants, pour un total de 18,5 heures de contenu (14 % de la grille)
- 8 projets ont été réalisés en coproduction avec des partenaires, pour un total de près de 25 heures (19 % de la grille)
- 7 productions québécoises ont été acquises, représentant près de 45 heures de contenu (34 % de la grille) auxquelles s'ajoutent les Conférences du CORIM, qui ont fourni 16 heures de contenus supplémentaires à notre programmation
- 4 séries ont été acquises sur les marchés étrangers, représentant 16 heures de contenu (12 % de la grille)

LES FAITS SAILLANTS DE L'ÉCOUTE À LA TÉLÉVISION³⁰

Alors qu'un mois après le lancement de la nouvelle identité de Savoir média, l'auditoire moyen à la minute avait connu une hausse de 12,9 % pour atteindre 1 382 personnes en moyenne chaque minute de chaque heure, il atteint maintenant 1 521 personnes en moyenne au printemps, soit une nouvelle augmentation d'un peu plus de 10 %. En heures de grande écoute, la croissance est plus marquée et atteint 3 445 personnes en moyenne à la minute, ce qui représente une augmentation impressionnante de 29 % par rapport aux 2 447 personnes comptabilisées en mai 2019.

La portée moyenne cumulée au cours des dix dernières semaines de l'année 2019-2020 atteint 1 666 660 personnes qui ont regardé Savoir média au moins une minute, dont 1 150 382 personnes en heures de grande écoute. Au moment du lancement, ces chiffres étaient de 1 171 859 téléspectateurs et de 814 549 en heures de grande écoute.

La hausse la plus significative est la durée moyenne d'écoute hebdomadaire, qui atteint maintenant 48 minutes, ce qui représente une hausse de 71 % par rapport aux 28 minutes obtenues un mois après le lancement. Les émissions les plus populaires à l'antenne, par ordre décroissant, sont les suivantes : *L'histoire nous le dira*, *De garde 24/7*, *Couple de nerds*, *C'est une question de santé*, *Facteurs de risque*, *36,9 magazine santé*, *Le grand chapitre*, *Avant après*, *Nos maisons*, *Inventer le ciel*.

Le public de la télévision a rajeuni radicalement, puisque seulement 43,2 % des téléspectateurs ont 55 ans et plus, comparativement à 57 % au moment du lancement. Des démarches ont été faites auprès de *L'école ouverte*, qui a accepté de référencer plusieurs séries de Savoir média sur son portail, ce qui devrait avoir une répercussion importante sur la fréquentation de la plateforme, au cours des prochains mois.

CONSOLIDER LE FINANCEMENT

VENTES

Toujours portée par une économie forte et stable, l'équipe des ventes termine avec un bilan de croissance de 2,5 % pour les mois de septembre à décembre, comparativement à la même période en 2018. Pour cette période, les revenus chez nos annonceurs des secteurs automobile, commerce de détail, alimentation, divertissement et services financiers ont été particulièrement performants. Pour les mois d'hiver de janvier à mars 2020, les revenus sont les mêmes qu'en 2019, malgré les répercussions de la COVID-19 déjà connues en mars et qui ont ralenti nos performances de ventes.

L'offre de contenus variés de la programmation de Télé-Québec représente une valeur sûre pour les annonceurs qui ciblent les familles, les jeunes et les moins jeunes. Nous travaillons à la création de partenariats forts avec nos clients annonceurs par le biais d'occasions originales de commandites et d'intégrations créatives dans nos émissions.

³⁰ Les statistiques sur l'écoute télé proviennent de Numeris, PPM, Québec francophone, 2 ans et +, Lundi-dimanche, 2 h-2 h, 1^{er} avril 2019 au 21 avril 2020.

APERÇU 2020-2021

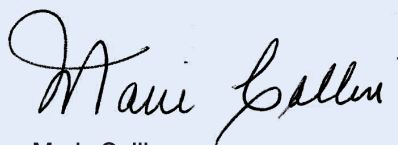
En début d'exercice, Télé-Québec officialisera le déménagement de son siège social de Montréal, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), dans l'un des plus beaux édifices patrimoniaux de Montréal, l'ancienne prison du Pied-du-Courant. C'est dans des mesures de confinement exceptionnelles en raison de la pandémie de la COVID-19 que les employés en télétravail procèdent au déménagement de leur espace de travail respectif pour une intégration graduelle des nouveaux locaux au cours de l'été 2020. Non seulement le printemps 2020 aura été marqué par cette situation hors du commun à l'échelle mondiale, mais il marquera un virage important dans l'histoire de Télé-Québec.

Après s'être distinguée par son extraordinaire offensive Télé-Québec en classe, ce projet ambitieux financé par le gouvernement du Québec pendant la pandémie, la Société intégrera un nouvel espace technologiquement performant et lancera au même moment sa nouvelle application de diffusion de contenus audiovisuels par contournement. L'aboutissement de ce chantier aura monopolisé de façon importante des ressources de tous les départements de l'entreprise pour atteindre l'objectif ultime d'unifier tous les systèmes d'exploitation de Télé-Québec, qu'ils soient essentiels à la gestion de la diffusion multiplateforme, à la gestion des ventes, à celle des droits de diffusion ou à la gestion des communications, toutes des conditions *sine qua non* à la concrétisation de ce projet d'application. Ce virage important permettra à Télé-Québec d'être plus agile et de raffiner ses processus de travail internes et externes et de pouvoir mener à bien des projets d'envergure sans les contraintes actuelles imposées par de multiples systèmes d'exploitation. Cette nouvelle infrastructure intégrée permettra également à la Société de mieux absorber les effets de la pandémie sur sa structure organisationnelle, notamment en permettant de faire perdurer le télétravail dans les secteurs où cette pratique est souhaitable.

Lors du dépôt du dernier budget provincial, Télé-Québec a une fois de plus été interpellée par le gouvernement pour assumer pleinement son leadership en culture. En effet, le diffuseur public a obtenu 3 M\$ sur cinq ans pour la captation et la diffusion de spectacles et d'œuvres d'artistes québécois. Cette enveloppe discrétionnaire s'ajoute à celle de 40 M\$ octroyée en 2019-2020, également sur cinq ans, pour soutenir la création de productions originales, avec une attention particulière pour les émissions jeunesse. Ces marques de confiance de la part du ministère de la Culture et des Communications, additionnées à celles d'autres portefeuilles ministériels comme le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, témoignent de la position favorable de Télé-Québec au sein du gouvernement du Québec.

Au chapitre des institutions réglementaires, Télé-Québec poursuivra ses représentations, notamment sur la scène fédérale dans le dossier de la révision des lois canadiennes sur les télécommunications et la radiodiffusion, dont la mise en œuvre des recommandations sur la modernisation devrait être communiquée en cours d'année. Télé-Québec a participé à deux mémoires dans le cadre de cette démarche pour s'assurer que les modifications qui seront éventuellement apportées chez les diffuseurs canadiens dans l'écosystème numérique aient un effet positif pour la Société. D'autre part, Télé-Québec prévoit signer une nouvelle entente collective avec les membres de l'Union des artistes (UDA) et une entente sur les droits de reproduction avec la SOCAN, également en cours d'année.

Le présent rapport démontre donc un bilan de santé très positif pour Télé-Québec. Les défis de la prochaine année sont importants, mais nous maintenons le cap sur notre stratégie de pertinence, de qualité et de spécificité des contenus, de multiplication des points d'exposition sur la multiplateforme, de nos performances et de la consolidation de nos revenus publicitaires. Rien de tel ne serait possible sans le dévouement constant de nos employés, qui nous permettent de déposer un bilan dont nous sommes fiers, mais surtout qui nous permet d'envisager l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme au service de la culture et de l'éducation.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

GRILLE HORAIRE | AUTOMNE 2019

9 SEPTEMBRE AU 13 DÉCEMBRE 2019

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6 h	COCHON DINGUE			CONSEILS DE FAMILLE / CLOVIS		LE DERNIER PASSAGER	
6 h 30	GRIZZY ET LES LEMMINGS / ROI JULIAN ! / LES AS DE LA JUNGLE					LES FRÈRES KRATT	
7 h						NOS VOISINS LES PIRATES / LA TRIBU MONCHHICHI / BOB LE BRICOLEUR / CHUGGINGTON / CHUGGINGTON LES MÉDAILLES	
7 h 30	PASSE-PARTOUT					PASSE-PARTOUT	
8 h	TOP WING –TOUTES AILES DEHORS ! / ROBOCAR POLI					TOP WING –TOUTES AILES DEHORS ! / ROBOCAR POLI	
8 h 30	LA PAT'PATROUILLE					LA PAT'PATROUILLE	
9 h	CHUGGINGTON / BOB LE BRICOLEUR / SIMON / LA TRIBU MONCHHICHI / LOUP					MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR	
9 h 30						CHASSEURS DE TROLLS	
10 h	MARSUPILAMI / ALIX ET LES MERVEILLEUX					DRAGONS : PAR DELÀ LES RIVES	
10 h 30	LES FRÈRES KRATT					LES LÉGENDAIRES	
11 h	COCHON DINGUE			LE DERNIER PASSAGER	CONSEILS DE FAMILLE / CLOVIS	GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE	
11 h 30	ENCORE PLUS GÉNIAL !	GÉNIAL !				CONSEILS DE FAMILLE / CLOVIS	ENCORE PLUS GÉNIAL !
12 h	Y'A DU MONDE À MESSE	180 JOURS / DE GARDE 24/7	BELLE ET BUM	CETTE ANNÉE-LÀ	POLDARK	POINT DOC	CINÉ-MOLLO
12 h 30		UN CHEF À LA CABANE	ZONE FRANCHE	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	POINT DOC	
13 h	ÉLECTRONS LIBRES						
13 h 30	CETTE ANNÉE-LÀ	POINT DOC D'ICI	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	UN CHEF À LA CABANE	
14 h	BANC PUBLIC	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN	MOI J'MANGE	ÇA VAUT LE COÛT
14 h 30	ROI JULIAN !					FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN
15 h	ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS / TOP WING / CHUGGINGTON / ROBOCAR POLI					GÉNIAL !	DANS LES MÉDIAS
15 h 30						GÉNIAL !	
16 h	LA PAT'PATROUILLE					GÉNIAL !	UN CHEF À LA CABANE
16 h 30	SALMIGONDIS / ALIX ET LES MERVEILLEUX					GÉNIAL !	
17 h	PASSE-PARTOUT				ENCORE PLUS GÉNIAL !	CINÉ-MOLLO	LES FRANCS-TIREURS
17 h 30	CLOVIS	COCHON DINGUE			MOI J'MANGE		
18 h	GÉNIAL !					CETTE ANNÉE-LÀ	Y'A DU MONDE À MESSE
18 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN			
19 h	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	180 JOURS / DE GARDE 24/7	Y'A DU MONDE À MESSE	CETTE ANNÉE-LÀ	POINT DOC D'ICI
19 h 30	ZONE FRANCHE	HOUSE OF CARDS	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS		BELLE ET BUM	
20 h	LIKE-MOI !	POLDARK	UNE FEMME HONORABLE / SOS SAGES-FEMMES	HOUSE OF CARDS	ZONE FRANCHE	CINÉMA	FRANCO-FILM
20 h 30	L'INDICE Mc\$WEEN						
21 h	DANS LES MÉDIAS	LES FRANCS-TIREURS	180 JOURS / DE GARDE 24/7	UN CHEF À LA CABANE	BELLE ET BUM	LIKE-MOI !	
21 h 30	GÉNIAL !				CINÉPHILE		
22 h	MOI J'MANGE	ÇA VAUT LE COÛT	LIKE-MOI !	FORMAT FAMILIAL			
22 h 30	BELLE ET BUM	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	
23 h							
23 h 30							
0 h	GÉNIAL !				CINÉPHILE	LIKE-MOI !	
0 h 30	MOI J'MANGE	ÇA VAUT LE COÛT	LIKE-MOI !	FORMAT FAMILIAL		LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS
1 h	BELLE ET BUM	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS			

GRILLE HORAIRE | HIVER 2020

6 JANVIER AU 29 MARS 2019

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
6 h	LE DERNIER PASSAGER	COCHON DINGUE				LES FRÈRES KRATT	
6 h 30	ROI JULIAN ! / GRIZZY ET LES LEMMINGS / ZIP ZIP / LES AS DE LA JUNGLE					NOS VOISINS LES PIRATES / LA TRIBU MONCHHICHI / BOB LE BRICOLEUR / CHUGGINGTON	
7 h	GRIZZY ET LES LEMMINGS / LES AS DE LA JUNGLE						
7 h 30	PASSE-PARTOUT					PASSE-PARTOUT	
8 h	TOP WING –TOUTES AILES DEHORS ! / ROBOCAR POLI					ROBOCAR POLI	
8 h 30	LA PAT'PATROUILLE					LA PAT'PATROUILLE	
9 h	CHUGGINGTON / BOB LE BRICOLEUR / SIMON / LA TRIBU MONCHHICHI / LOUP					MIRACULOUS : LES AVENTURES DE LADYBUG ET CHAT NOIR	
9 h 30						SHOW DE M. PEABODY ET SHERMAN / CHASSEURS DE TROLLS	
10 h	ALIX ET LES MERVEILLEUX					DRAGONS : PAR-DELÀ LES RIVES	
10 h 30	LES FRÈRES KRATT					LES LÉGENDAIRES	
11 h	COCHON DINGUE				LE DERNIER PASSAGER	GRIZZY ET LES LEMMINGS / ZIP ZIP / LES AS DE LA JUNGLE	
11 h 30	ENCORE PLUS GÉNIAL !	GÉNIAL !				COCHON DINGUE	LE 422
12 h	FORMAT FAMILIAL	DE GARDE 24/7	BELLE ET BUM	SOS SAGES-FEMMES	POLDARK	POINT DOC	CINÉ-MOLLO
12 h 30	MOI J'MANGE					POINT DOC	
13 h	DEUX HOMMES EN OR	UN CHEF À LA CABANE	ZONE FRANCHE	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	POINT DOC	
13 h 30							
14 h	CETTE ANNÉE-LÀ	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	UN CHEF À LA CABANE	DE GARDE 24/7
14 h 30							
15 h	LE 422	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN	MOI J'MANGE	ÇA VAUT LE COÛT
15 h 30	ROI JULIAN !					FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN
16 h	ALVINNN!!! ET LES CHIPMUNKS					GÉNIAL !	DANS LES MÉDIAS
16 h 30						GÉNIAL !	
17 h	LA PAT'PATROUILLE					GÉNIAL !	UN CHEF À LA CABANE
17 h 30	ALIX ET LES MERVEILLEUX					GÉNIAL !	
18 h	PASSE-PARTOUT				LE 422	CINÉ-MOLLO	LES FRANCS-TIREURS
18 h 30	COCHON DINGUE				MOI J'MANGE		
19 h	GÉNIAL !				CETTE ANNÉE-LÀ		DEUX HOMMES EN OR
19 h 30	ÇA VAUT LE COÛT	MOI J'MANGE	FORMAT FAMILIAL	L'INDICE Mc\$WEEN			
20 h	POINT DOC	POINT DOC	POINT DOC	DE GARDE 24/7	UN CHEF À LA CABANE	CETTE ANNÉE-LÀ	POINT DOC
20 h 30							
21 h	ZONE FRANCHE	HOUSE OF CARDS	LES FRANCS-TIREURS	DANS LES MÉDIAS	DEUX HOMMES EN OR	BELLE ET BUM	M'ENTENDS-TU ?
21 h 30							FRANCO-FILM
22 h	M'ENTENDS-TU ?	POLDARK	SOS SAGES-FEMMES	ZONE FRANCHE	M'ENTENDS-TU ?	CINÉMA	
22 h 30	L'INDICE Mc\$WEEN				LE 422		
23 h	DANS LES MÉDIAS	LES FRANCS-TIREURS	DE GARDE 24/7	UN CHEF À LA CABANE	BELLE ET BUM		
23 h 30							
0 h	GÉNIAL !				CINÉPHILE	M'ENTENDS-TU ?	DANS LES MÉDIAS
0 h 30	MOI J'MANGE	ÇA VAUT LE COÛT	M'ENTENDS-TU ?	FORMAT FAMILIAL		LES FRANCS-TIREURS	
1 h	BELLE ET BUM	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS	PÉRIODE DE QUESTIONS			L'INDICE Mc\$WEEN

PRIX REMPORTÉS



Gémeaux 2020

BANC PUBLIC

PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Meilleure animation : magazine d'intérêt social (Guylaine Tremblay)

LES BRUTES

PICBOIS PRODUCTIONS

Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques : magazine

CANNABIS ILLÉGAL

VICE

Meilleure recherche : documentaire – émission

UN CHEF À LA CABANE

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine style de vie

COCHON DINGUE

TRIO ORANGE

Meilleure émission ou série jeunesse : magazine

Meilleure animation : jeunesse (Pascal Barriault, Valérie Chevalier, Marilou Morin, Pascal Morrisette)

Meilleure réalisation jeunesse : divertissement/magazine

Meilleure recherche : jeunesse

CONSEILS DE FAMILLE

KOTV

Meilleure émission ou série jeunesse fiction : 12 ans et moins

Meilleur rôle de soutien masculin : jeunesse (Pierre-François Legendre)

Meilleur rôle de soutien féminin : jeunesse (Catherine Trudeau)

Meilleure réalisation jeunesse : fiction

Meilleur texte : jeunesse

CURIEUX BÉGIN

ZONE3

Meilleure réalisation : magazine en vidéo légère

DE GARDE 24/7

AVANTI GROUPE

Meilleure série documentaire : société

Meilleure réalisation documentaire : société, histoire et politique – série

Meilleure recherche : documentaire – série

Meilleure direction photographique : affaires publiques, documentaire – série

Meilleur montage : affaires publiques, documentaire – série

FORMAT FAMILIAL

ATTRACTION IMAGES

Meilleur magazine de services

Meilleure animation : magazine de services (Sébastien Diaz, Bianca Gervais)

Meilleur montage : magazine

GÉNIAL !

DATSIT SPHÈRE QUINZE

Meilleur jeu

Meilleure animation : jeu (Stéphane Bellavance, Martin Carli)

Meilleure réalisation : jeu

KEBEC

ZONE3

Meilleur habillage graphique : toutes catégories

LIKE-MOI !

ZONE3

Meilleure série humoristique

Meilleur texte : humour

Meilleur montage : humour, variétés toutes catégories

M'ENTENDS-TU ?

TRIO ORANGE

Meilleur premier rôle féminin : comédie (Florence Longpré)

Meilleur rôle de soutien masculin : comédie (Christian Bégin)

Meilleure réalisation : comédie

Meilleur texte : comédie

Meilleur montage : fiction

LA MAISON DES FOLLES

ST LAURENT TV

Meilleure émission ou série originale produite pour les médias numériques : dramatique

Meilleur texte pour une émission ou série produite pour les médias numériques : dramatique

PASSE-PARTOUT

ATTRACTION IMAGES

Meilleur premier rôle masculin : jeunesse (Jean-François Pronovost)

Meilleure composante numérique pour une émission ou série : jeunesse

POURQUOI ?

BABEL FILMS

Meilleure animation pour une émission ou série produite pour les médias numériques : variétés, magazine (Marianne Desautels-Marissal)

LA SOIRÉE MAMMOUTH

ATTRACTION IMAGES/
PAMPLEMOUSSE MÉDIA

Meilleure émission ou série jeunesse : divertissement

Y'A DU MONDE À MESSE

LES PRODUCTIONS BAZZO BAZZO

Meilleure réalisation : magazine en captation

Meilleur son : magazine, affaires publiques, documentaire toutes catégories

Meilleurs décors : toutes catégories variétés, magazine, affaires publiques, sports

ZONE FRANCHE

URBANIA

Meilleur magazine d'intérêt social



Félix 2020

LIKE-MOI!

ZONE3

Émission de l'année – humour

BELLE ET BUM

DATSIT STUDIOS

Émission de l'année – musique



Grands prix DUX

MOI J'MANGE

PR3 MÉDIAS

Communication – émission télé
ou websérie – PME



WorldMediaFestivals | Television & Corporate Media Awards

DE GARDE 24/7

AVANTI GROUPE

Intermedia-globe Silver Award –
Documentaries : Medecine



Olivier 2019

LIKE-MOI!

ZONE3

Texte de l'année/Capsule ou sketch télé/
Web humoristique de l'année



Festival de cinéma de la ville de Québec

LES DERNIERS VILAINS

9257-8285 QUÉBEC INC.

Prix du jury cinéophile – Premier
long métrage



Kidscreen 2020

HÉ, OUA-OUA

STUDIO AKA

Meilleure série d'animation

Meilleure distribution

Meilleur design

Meilleure musique



Prix de l'Union des artistes

M'ENTENDS-TU ?

TRIO ORANGE

Prix Mosaïque



New York Festivals International TV & Film Awards

DE GARDE 24/7

AVANTI GROUPE

Silver World Medal – Documentary :
Social Issues

180 JOURS

AVANTI GROUPE

Gold World Medal – Documentary :
Educational/Instructional



Gala Dynastie

M'ENTENDS-TU ?

TRIO ORANGE

Mélissa Bédard pour son rôle de Fabiola

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE DE SEPT MOIS CLOS LE 31 MARS 2020

43	Rapport de la direction
44	Rapport de l'auditeur indépendant
47	État des résultats et du déficit cumulé
48	État de la situation financière
49	État de la variation de la dette nette
50	État des flux de trésorerie
51	Notes complémentaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

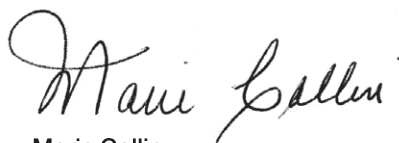
Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport d'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Marie Collin
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Marie-Christine Hamelin, CPA, CA
DIRECTRICE GÉNÉRALE – FINANCES

Montréal, le 10 juillet 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de Télé-Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice de sept mois clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de sept mois clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Télé-Québec n'a pas comptabilisé au 31 mars 2020 et au 31 août 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que Télé-Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de Télé-Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de Télé-Québec respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) estimée En dollars	
	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	60 377 103	57 806 359
Revenus reportés	42 249 884	38 346 831
Dette nette et déficit cumulé	(18 127 219)	(19 459 528)
	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (7 MOIS)
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	(1 332 309)	1 239 174
Déficit annuel	1 332 309	(1 239 174)

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de Télé-Québec conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Télé-Québec ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Télé-Québec.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Télé-Québec ;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Télé-Québec à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Télé-Québec à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice de sept mois clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

 Marc-Antoine Daoust, CPA auditeur, CA

Marc-Antoine Daoust, CPA auditeur, CA
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Montréal, le 10 juillet 2020

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ

DE L'EXERCICE DE SEPT MOIS CLOS LE 31 MARS 2020

	31 MARS 2020 BUDGET (7 MOIS)	31 MARS 2020 RÉEL (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 RÉEL (12 MOIS)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Fonctionnement	34 041 817 \$	36 549 799 \$	57 881 300 \$
Remboursement du capital de la dette	3 722 000	4 686 346	7 189 505
Intérêts sur la dette	1 006 444	877 489	1 331 616
Autres	299 541	206 933	580 037
Ventes, services et revenus divers	10 990 321	11 992 935	20 127 513
	50 060 123	54 313 502	87 109 971
CHARGES			
Droits de diffusion	33 814 099	32 559 570	40 567 220
Traitements et charges sociales	12 586 773	12 648 446	22 226 526
Services professionnels et administratifs	4 163 041	3 414 943	6 459 099
Loyers, location et fournitures	1 470 847	2 099 586	4 798 876
Frais de promotion et de communications	1 467 890	1 697 857	2 657 249
Coûts de transmission et de distribution	1 013 054	1 072 314	1 782 685
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	4 085 816	3 354 037	8 428 679
Frais financiers (note 3)	1 036 887	904 521	1 383 547
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	—	—	238
	59 638 407	57 751 274	88 304 119
DÉFICIT ANNUEL	(9 578 284)	(3 437 772)	(1 194 148)
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(22 871 629)	(22 871 629)	(21 677 481)
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(32 449 913) \$	(26 309 401) \$	(22 871 629) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2020

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)
Créances
Placement (note 5)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

PASSIFS

Emprunts temporaires (note 6)
Charges à payer et frais courus (note 7)
Droits de diffusion à payer
Dettes à long terme (note 8)
Revenus reportés (note 9)
Avance du gouvernement du Québec (note 10)

DETTE NETTE

ACTIFS NON FINANCIERS

Droits de diffusion
Immobilisations corporelles (note 11)
Charges payées d'avance

DÉFICIT CUMULÉ

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Francine Clérout
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Vincent Godcharles
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
3 594 207 \$	2 959 166 \$
6 757 997	8 513 088
9 842	9 842
4 596 460	479 896
14 958 506	11 961 992
23 208 441	23 695 652
14 713 576	18 194 213
4 905 243	3 049 736
44 143 207	39 209 778
6 677 919	913 964
2 750 000	2 750 000
96 398 386	87 813 343
(81 439 880)	(75 851 351)
11 642 387	13 760 398
42 016 644	38 113 591
1 471 448	1 105 733
55 130 479	52 979 722
(26 309 401) \$	(22 871 629) \$

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE DE SEPT MOIS CLOS LE 31 MARS 2020

	31 MARS 2020 BUDGET (7 MOIS)	31 MARS 2020 RÉEL (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 RÉEL (12 MOIS)
DÉFICIT ANNUEL	(9 578 284) \$	(3 437 772) \$	(1 194 148) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles		(7 257 090)	(14 469 055)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 085 816	3 354 037	8 428 679
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles		—	238
	4 085 816	(3 903 053)	(6 040 138)
Acquisition des droits de diffusion		(28 921 841)	(41 547 366)
Utilisation des droits de diffusion		31 039 852	38 166 942
Acquisition des fournitures techniques et de production		—	(12 487)
Utilisation des fournitures techniques et de production		—	332 944
Acquisition de charges payées d'avance		(1 545 495)	(1 637 529)
Utilisation des charges payées d'avance		1 179 780	1 658 681
		1 752 296	(3 038 815)
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	(5 492 468)	(5 588 529)	(10 273 101)
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(75 851 351)	(65 578 250)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(81 439 880) \$	(75 851 351) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE DE SEPT MOIS CLOS LE 31 MARS 2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
Déficit annuel	(3 437 772) \$	(1 194 148) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement de revenus reportés de l'année	(692 775)	(2 933 116)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 354 037	8 428 679
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	—	238
	(776 510)	4 301 653
Variations des actifs et des passifs reliés au fonctionnement (note 12)	4 223 770	(2 357 271)

Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 258 437)	(11 758 986)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(7 258 437)	(11 758 986)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des emprunts temporaires	9 199 267	14 063 301
Remboursement des emprunts temporaires	(9 686 478)	(9 097 602)
Augmentation de la dette	9 596 200	8 820 774
Remboursement de la dette	(4 662 771)	(7 144 548)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE

	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
	(3 437 772) \$	(1 194 148) \$
	(692 775)	(2 933 116)
	3 354 037	8 428 679
	—	238
	(776 510)	4 301 653
	4 223 770	(2 357 271)
	3 447 260	1 944 382
	(7 258 437)	(11 758 986)
	(7 258 437)	(11 758 986)
	9 199 267	14 063 301
	(9 686 478)	(9 097 602)
	9 596 200	8 820 774
	(4 662 771)	(7 144 548)
	4 446 218	6 641 925
	635 041	(3 172 679)
	2 959 166	6 131 845
	3 594 207 \$	2 959 166 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

1. CONSTITUTION, OBJETS ET CHANGEMENT DE DATE DE FIN D'EXERCICE

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

En vertu de sa loi constitutive, Télé-Québec est mandataire de l'État et n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

L'article 170 de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016, du 28 mars 2017, du 27 mars 2018 et du 21 mars 2019* (LQ 2020, c.5), sanctionnée et entrée en vigueur le 17 mars 2020, est venu modifier l'article 21 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ, c. S-12.01), prévoyant désormais que l'exercice financier de Télé-Québec se termine le 31 mars de chaque année.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise le *Manuel de CPA Canada* pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des droits de diffusion ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu du fait qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances, à l'exception des taxes à recevoir, le placement et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les charges à payer et frais courus excluant les charges sociales et les taxes à payer, les droits de diffusion à payer et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Constatation des revenus

Subventions

Les paiements de transfert, soit les subventions du gouvernement du Québec, sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés et que Télé-Québec a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste revenus reportés. Dans un tel cas, les paiements de transfert sont constatés en revenus au fur et à mesure que les conditions du passif sont remplies.

Ventes, services et revenus divers

Les ventes, services et revenus divers sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable, et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des soldes bancaires et des placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie, dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Le découvert bancaire, remboursable à vue, fait partie intégrante de la gestion de trésorerie, de telle sorte que le solde bancaire fluctue souvent entre le disponible et le découvert.

PASSIFS

Revenus reportés – Autres que les subventions du gouvernement du Québec

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux étant donné que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers de Télé-Québec sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels de diffuser un produit télévisuel ou numérique, et sont généralement acquis pour une période de 5 ans. Ils sont constatés à l'actif lorsque le contenu a été livré et que la période de diffusion des droits est débutée. Un droit de diffusion à payer est constaté au même moment. Ils sont ensuite amortis aux résultats en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits selon les bases suivantes :

Acquisitions et productions originales jeunesses :

70 % lors de la première diffusion ;
30 % lors de la deuxième diffusion.

Productions originales :

100 % lors de la première diffusion

Contenus numériques :

100 % à la première mise en ligne

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que le contenu n'ait été livré ou que ne débute la période de diffusion, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous la rubrique « Droits de diffusion ».

Les droits de diffusion qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres pour refléter la baisse de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux durées suivantes :

	Durée de l'amortissement
Bâtiment	40 ans
Aménagement du bâtiment	25 ans
Réseau d'antennes	20 ans
Matériel technique	de 5 à 15 ans
Mobilier	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de sa valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise de moins-values antérieures n'est permise.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont Télé-Québec bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces montants sont imputés aux charges au moment où Télé-Québec bénéficiera des services acquis.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. FRAIS FINANCIERS

	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	3 456 \$	6 974 \$
Fonds de financement	247 292	322 718
Intérêts sur la dette à long terme – Fonds de financement	653 773	1 053 855
	<u>904 521 \$</u>	<u>1 383 547 \$</u>

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Encaisse	3 594 207 \$	2 959 166 \$

5. PLACEMENT

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Placement TV5 Monde	9 842 \$	9 842 \$

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44 % dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Emprunts auprès du Fonds de financement	23 208 441 \$	23 695 652 \$

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 57 342 564 \$ au 31 mars 2020 (51 411 541 \$ au 31 août 2019), aux fins suivantes :

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Maintien d'actif	37 992 564 \$	32 061 541 \$
Modernisation	8 350 000	8 350 000
Marge de crédit	11 000 000	11 000 000
	<u>57 342 564 \$</u>	<u>51 411 541 \$</u>

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES [suite]

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt est de 2,528 % au 31 mars 2020 (2,545 % au 31 août 2019).

Télé-Québec a également un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès d'une institution financière. Aux 31 mars 2020 et 31 août 2019, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 11 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une marge de 0,3 % tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptations bancaires. Aux 31 mars 2020 et 31 août 2019, aucun montant n'était prélevé sur cette facilité de crédit.

7. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Fournisseurs et frais courus	7 512 282 \$	11 454 041 \$
Dû à un organisme de télédiffusion	3 456 778	3 433 373
Traitements à payer	801 479	889 892
Provision pour vacances et congés de maladie	1 813 916	1 558 004
Charges sociales à payer	1 129 121	858 903
	<u>14 713 576 \$</u>	<u>18 194 213 \$</u>

8. DETTES À LONG TERME

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec :

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
• 1,577 % (taux effectif de 1,739 %) remboursable par versements annuels de 202 361 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020	202 037 \$	404 075 \$
• 3,122 % (taux effectif de 3,275 %) remboursable par versements annuels de 1 019 607 \$ jusqu'au 16 juillet 2021	2 039 215	2 039 215
• 1,577 % (taux effectif de 1,737 %) remboursable par versements annuels de 1 723 813 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2022	5 159 294	5 155 300
• 2,934 % (taux effectif de 3,071 %) remboursable par versements annuels de 238 480 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	951 443	1 189 321
• 2,544 % (taux effectif de 2,694 %) remboursable par versements annuels de 918 571 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	4 573 299	5 488 052
• 1,972 % (taux effectif de 2,106 %) remboursable par versements annuels de 427 006 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026	2 975 793	3 400 962
• 2,454 % (taux effectif de 2,603 %) remboursable par versements annuels de 848 737 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2027	5 908 031	6 752 182
• 2,432 % (taux effectif de 2,518 %) remboursable par versements annuels de 10 043 \$ jusqu'au 13 janvier 2023	30 130	40 173
• 2,776 % (taux effectif de 2,909 %) remboursable par versements annuels de 661 147 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2028	5 260 169	5 917 831
• 3,235 % (taux effectif de 3,310 %) remboursable par versements annuels de 315 163 \$ jusqu'au 1 ^{er} novembre 2043	7 509 286	7 822 438
• 2,314 % (taux effectif de 2,416 %) remboursable par versements annuels de 100 492 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	900 192	1 000 229
• 2,083 % (taux effectif de 2,194 %) remboursable par versements annuels de 964 345 \$ jusqu'au 1 ^{er} mars 2029	8 634 318	—
	<u>44 143 207 \$</u>	<u>39 209 778 \$</u>

8. DETTES À LONG TERME [suite]

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par le ministre de la Culture et des Communications pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement.

Les versements en capital à effectuer lors des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2021	7 429 766 \$
2022	7 227 405
2023	6 207 797
2024	4 473 942
2025	4 235 461
2026 et suivantes	14 782 377

9. REVENUS REPORTÉS

AU 31 MARS 2020	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	VENTES, SERVICES ET REVENUS DIVERS	TOTAL
Solde au début	714 702	199 262	913 964 \$
Nouveaux revenus reportés	6 247 436	209 294	6 456 730
Virements aux résultats de l'exercice	(319 008)	(373 767)	(692 775)
Solde à la fin	6 643 130 \$	34 789 \$	6 677 919 \$

AU 31 AOÛT 2019	SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	VENTES SERVICES ET REVENUS DIVERS	TOTAL
Solde au début	2 494 739	438 377	2 933 116 \$
Nouveaux revenus reportés	714 702	199 262	913 964
Virements aux résultats de l'exercice	(2 494 739)	(438 377)	(2 933 116)
Solde à la fin	714 702 \$	199 262 \$	913 964 \$

Au 31 mars 2020, les revenus reportés relatifs aux subventions du gouvernement du Québec ont trait aux coûts admissibles de contenus liés au lancement de la plateforme numérique ainsi qu'au remboursement du prêt pour modernisation pour lesquels les stipulations de l'entente de transfert n'étaient pas encore rencontrées.

10. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret n° 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts, et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret n° 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance a été utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2021 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAIN	BÂTIMENT	RÉSEAU D'ANTENNES	MATÉRIEL TECHNIQUE	MOBILIER	ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET LOGICIEL	MATÉRIEL ROULANT	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT	TOTAL
Coût des immobilisations										
1^{er} septembre 2018	1 271 476	6 675 246	42 608 585	37 242 456	2 984 819	25 331 110	926 197	24 264 073	1 091 315	142 395 277
Acquisitions	6 130	32 184	14 181	1 622 135	32 248	3 038 214	—	—	9 723 963	14 469 055
Dispositions	—	—	76 968	9 890 796	1 754	128 803	—	—	—	10 098 321
31 août 2019	1 277 606	6 707 430	42 545 798	28 973 795	3 015 313	28 240 521	926 197	24 264 073	10 815 278	146 766 011
Acquisitions ou transferts	—	—	—	495 815	(10 813)	1 896 423	—	—	4 875 665	7 257 090
Dispositions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31 mars 2020	1 277 606	6 707 430	42 545 798	29 469 610	3 004 500	30 136 944	926 197	24 264 073	15 690 943	154 023 101
Cumul des amortissements										
1^{er} septembre 2018	—	—	33 587 491	32 174 232	2 739 490	20 635 178	865 920	20 319 513	—	110 321 824
Amortissement de l'exercice	—	—	861 167	2 390 282	186 885	2 458 503	37 481	2 494 361	—	8 428 679
Dispositions	—	—	76 968	9 890 796	1 516	128 803	—	—	—	10 098 083
31 août 2019	—	—	34 371 690	24 673 718	2 924 859	22 964 878	903 401	22 813 874	—	108 652 420
Amortissement de l'exercice	—	—	485 524	581 195	42 692	1 105 566	11 127	1 127 933	—	3 354 037
Dispositions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31 mars 2020	—	—	34 857 214	25 254 913	2 967 551	24 070 444	914 528	23 941 807	—	112 006 457
Valeur nette comptable										
31 août 2019	1 277 606 \$	6 707 430 \$	8 174 108 \$	4 300 077 \$	90 454 \$	5 275 643 \$	22 796 \$	1 450 199 \$	10 815 278 \$	38 113 591 \$
31 mars 2020	1 277 606 \$	6 707 430 \$	7 688 584 \$	4 214 697 \$	36 949 \$	6 066 500 \$	11 669 \$	322 266 \$	15 690 943 \$	42 016 644 \$

Des immobilisations corporelles totalisant 28 700 164 \$ au 31 mars 2020, dont 6 707 430 \$ pour le bâtiment, 15 690 943 \$ pour les aménagements du bâtiment, 2 678 996 \$ pour le matériel technique et 3 622 795 \$ pour l'équipement informatique et logiciels, n'ont pas été amorties étant donné qu'elles n'étaient pas utilisées en fin d'exercice.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 3 499 995 \$ (2019: 3 501 342 \$) est inclus dans le poste Charges à payer et frais courus.

12. FLUX DE TRÉSORERIE

	31 MARS 2020 (7 MOIS)	31 AOÛT 2019 (12 MOIS)
Variations des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Créances	1 755 091 \$	(1 512 473) \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(4 116 564)	(93 152)
Charges à payer et frais courus	(3 479 290)	386 938
Droits de diffusion à payer	1 855 507	986 267
Revenus reportés	6 456 730	913 964
Droits de diffusion	2 118 011	(3 380 424)
Fournitures techniques et de production	—	320 457
Charges payées d'avance	(365 715)	21 152
	4 223 770 \$	(2 357 271) \$

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 087 795 \$ (2019: 1 285 560 \$).

Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 157 801 \$ (2019: 320 911 \$).

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. Les principaux risques de crédit pour Télé-Québec sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux créances autres que les taxes à recevoir et aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Au 31 mars 2020, l'exposition maximale au risque de crédit relativement aux actifs financiers correspond à leur valeur comptable.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. Le risque de crédit associé aux sommes à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum, étant donné que les clients sont des apparentés qui possèdent une excellente qualité de crédit. Télé-Québec n'est pas exposée à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances autres que les taxes à recevoir, compte tenu de l'historique des comptes en souffrance non significatifs, et de la diversité et l'historique favorables des clients. Le tableau suivant présente l'âge chronologique des créances :

	31 MARS 2020	31 AOÛT 2019
Moins de 30 jours	3 012 431 \$	3 042 911 \$
De 30 à 60 jours	1 230 958	617 916
Plus de 60 jours	2 161 518	3 696 780
	6 404 907	7 357 607
Provision pour créances douteuses	(121 758)	(39 217)
	6 283 149 \$	7 318 390 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Télé-Québec ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. Télé-Québec gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. Télé-Québec établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers (capital et intérêts) se détaillent comme suit :

AU 31 MARS 2020	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	23 208 441 \$	— \$	— \$	— \$	23 208 441 \$
Charges à payer et frais courus	13 584 455	—	—	—	13 584 455
Droits de diffusion à payer	4 905 243	—	—	—	4 905 243
Dettes à long terme	8 484 499	15 044 688	9 809 064	17 133 101	50 471 352
	50 182 638 \$	15 044 688 \$	9 809 064 \$	17 133 101 \$	92 169 491 \$
AU 31 AOÛT 2019	MOINS DE 1 AN	1 AN À 3 ANS	3 ANS À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts temporaires	23 695 652 \$	— \$	— \$	— \$	23 695 652 \$
Charges à payer et frais courus	17 335 310	—	—	—	17 335 310
Droits de diffusion à payer	3 049 736	—	—	—	3 049 736
Dettes à long terme	7 450 283	13 232 773	8 075 343	16 639 863	45 398 262
	51 530 981 \$	13 232 773 \$	8 075 343 \$	16 639 863 \$	89 478 960 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Télé-Québec est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Télé-Québec est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses emprunts temporaires portant intérêt à taux variable et à ses dettes à long terme portant intérêt à taux fixe.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les frais d'intérêts sur les emprunts temporaires. Si les taux d'intérêt pour l'exercice de sept mois clos le 31 mars 2020 avaient été inférieurs ou supérieurs de 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, les frais d'intérêts pour la même période auraient été supérieurs ou inférieurs de 49 174 \$ (63 629 \$ en 2019), respectivement.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe. Ainsi, la fluctuation des taux d'intérêt du marché n'aurait aucun impact sur les frais d'intérêts de Télé-Québec. De plus, Télé-Québec n'est pas exposée aux variations de la juste valeur découlant de la fluctuation des taux d'intérêt du marché puisqu'elle comptabilise ses dettes à long terme au coût après amortissement et les conserve jusqu'à leur échéance.

14. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2020, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,88 % à 10,63 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est passé de 12,82 % à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour l'année civile 2019, cette compensation a été établie à 2,97 % de la masse salariale admissible qui doit être versée par l'employeur, pour les participants au RRPE et au RRAS ainsi qu'un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Pour l'année civile 2020, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants au RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, Télé-Québec a constaté un montant de compensation correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2019 et estimé à 6,00 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2020.

Les cotisations de Télé-Québec, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice de sept mois clos le 31 mars 2020 s'élèvent à 983 493 \$ (2019 : 1 723 741 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2027 pour des locaux et autres biens et services qui totalisent 4 696 428 \$ (2019 : 4 444 552 \$). Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 10 ans.

La charge de loyer de l'exercice de sept mois clos le 31 mars 2020 concernant ces baux s'élève à 2 344 436 \$ (2019 : 3 956 276 \$) et celle des autres biens et services s'élève à 150 618 \$ (2019 : 232 206 \$).

Télé-Québec, en copropriété avec la Société de développement des entreprises culturelles, a fait l'acquisition de l'immeuble « Au-Pied-du-Courant » situé sur l'avenue De Lorimier à Montréal. Télé-Québec s'est engagée par des contrats, pour la réalisation des travaux et l'acquisition d'équipements, qui totalisent 3 059 964 \$ au 31 mars 2020 (5 256 788 \$ au 31 août 2019).

Télé-Québec s'est engagée par des contrats de droits de diffusion dont les droits débutent subséquemment au 31 mars 2020 pour une valeur de 9 109 095 \$ (20 603 778 \$ au 31 août 2019).

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES [suite]

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2021	13 397 836 \$
2022	1 849 917
2023	863 578
2024	307 804
2025	149 112
2026 et suivantes	297 240
	16 865 487 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Télé-Québec est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de Télé-Québec.

Le 4 mai 2018, Télé-Québec a acquis en copropriété un bâtiment et un terrain d'une entité contrôlée par le gouvernement du Québec pour une somme de 7 575 000\$. Cette transaction s'est conclue à une valeur semblable à celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

À la suite de cette transaction, Télé-Québec s'est engagée, en vertu d'un acte de servitude personnelle, à mettre gratuitement à la disposition de cette entité des espaces pour la réalisation de sa mission. La servitude personnelle est d'une durée minimale de 30 ans mais prend fin lorsque les propriétaires ne seront plus détenteurs de l'immeuble, ou si l'entité vend ou transfère la gestion et l'administration des espaces ou si l'entité est dissoute, vendue ou transférée à des intérêts privés. Aucun revenu n'a été comptabilisé à l'état des résultats de Télé-Québec concernant ce service.

La Société n'a conclu aucune autre opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

ANNEXES A

61	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
62	Plan d'action de développement durable
70	Bilan des réalisations 2019-2020 à l'égard des personnes en situation de handicap
73	Divulgence d'actes répréhensibles
74	Gouvernance des sociétés d'État
83	Accès aux documents et protection des renseignements personnels
84	Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
85	La littérature à l'antenne et dans les partenariats
87	Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes vers 2021
90	Politique de financement des services publics

GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

POUR LA PÉRIODE DE 12 MOIS DU 1^{er} AVRIL 2019 AU 31 MARS 2020

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'effectifs AU 31 MARS 2020
Personnel d'encadrement	61 088	—	61 088	34
Personnel professionnel	172 165	446	172 611	105
Personnel de bureau, technicien et assimilé	223 610	1 543	225 153	125
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2 080	26	2 106	1
Total des heures	458 943	2 015	460 958	265

La cible d'heures rémunérées fixée à 504 059 heures a été respectée par la Société.
Cette cible inclut une allocation additionnelle de 40 179 heures pour la réalisation de la mesure 39 du Plan d'action de la politique culturelle, dont l'achèvement est reporté à l'exercice 2020-2021.

CONTRATS DE SERVICES COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS

CONCLUS ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE 2019 ET LE 31 MARS 2020

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique ¹	3	123 275\$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique ²	9	454 900\$
Total des contrats de services	12	578 175\$

1 Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non.

2 Les données incluent les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

**PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE —
ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L’EXERCICE 2019-2020**

Conçu avec l’apport de toutes les unités administratives, le Plan d’action de développement durable 2016-2020 a été adopté par le conseil d’administration de Télé-Québec en août 2016. Nous présentons ici le quatrième bilan, celui des actions réalisées au cours du dernier exercice. En raison du changement de dates de notre année financière, ce bilan couvre une période de sept mois (du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020), comparée à l’année précédente (1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019).



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1

**RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES
DANS L’ADMINISTRATION PUBLIQUE**

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Sensibiliser et former davantage le personnel à la gestion électronique des documents pour optimiser l’organisation du travail	Nombre d’activités de sensibilisation et de formation auprès des employés — 2 ou 3 par année

RÉSULTAT DE L’ANNÉE

Cible dépassée (8 activités)

- Formations internes pour les projets Office 365
 - Microsoft Teams en ligne (106 employés)
 - Contrats 365 (48)
 - Projets 360 (41)
 - Formulaires électroniques La Fabrique culturelle (21)
 - SharePoint Ressources humaines-Paie (7)
 - Signature électronique Adobe Sign (3)
- Formations externes
 - Gestion du temps et des priorités, Qualitemps (4)
 - Tirer profit de nouveaux outils pour maximiser sa performance, Infopresse (2)

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [SUITE]

ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE [suite]

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Conversion des documents en format papier vers des documents en format électronique	Nombre de documents électroniques — au moins 10 documents d'ici 2020
RÉSULTAT DE L'ANNÉE	
Cible dépassée grâce à la consolidation du virage « bureau sans papier »	
■ Nouveaux formulaires électroniques - Remboursement de frais de cours (Ressources humaines) - Évaluation de la performance des employés (Ressources humaines) - Divulgarion d'un acte répréhensible (Direction des affaires juridiques) ■ Projets Office 365 avec SharePoint (espace commun de travail) - Teams : refonte de l'environnement bureautique des équipes de production régionales (La Fabrique culturelle) - Teams : mise en place de l'équipe Acquisitions en lien avec Projets 360 (conversations, coordination des tâches et échanges documentaires) - « Ressources humaines-Paie » : espace commun de classement des dossiers électroniques des employés - « Contrat 365 » (en cours) : gestion du cycle de vie d'un contrat, de sa demande à sa signature, avec cycle électronique d'approbations et de signatures - Solution « Adobe Sign » : signature électronique des contrats internes et externes - Site « Ressources documentaires et archives » sur notre intranet - Portail d'accompagnement pour les outils Office 365 sur notre intranet ■ Actions pour diminuer le volume de papier et de cassettes vidéo - Poursuite de la numérisation : 602 cassettes vidéo - Poursuite de la numérisation de documents administratifs : 40 boîtes éliminées	
ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Utilisation responsable et optimale des locaux de Télé-Québec, en partenariat avec les ministères et les organismes publics et communautaires	Nombre de partenariats et/ou location à prix minimal — 2 ou 3 par année
RÉSULTAT DE L'ANNÉE	
Cible partiellement atteinte	
■ Loyer gratuit pour les locaux d'AlloProf, organisme de bienfaisance offrant de l'aide aux devoirs et aux leçons	

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [SUITE]

TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Minimiser les effets du déplacement des employés en favorisant le covoiturage, l'utilisation des transports en commun, les déplacements actifs et les visioconférences	Réduction du kilométrage remboursé (% de kilomètres évités) — réduction de 5 % d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Bénéfice de l'utilisation de Teams pour les employés
- À compter de mars 2020, forte progression constatée du nombre d'utilisateurs distincts (218, soit +374 % par rapport à septembre 2019) et de participations à des appels et des réunions (3 750, soit +1 456 % par rapport à septembre 2019)
- S'il est vrai que le contexte du télétravail, dès la mi-mars, en raison de la pandémie, explique principalement cette augmentation, le choix de l'entreprise d'utiliser Teams dès 2019 a permis de réaliser cette progression et de faciliter le passage au télétravail

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Encourager les employés à diversifier leurs modes de déplacement et à favoriser l'utilisation des transports collectifs et les déplacements actifs pour se rendre au travail (exemples : transports collectifs, Bixi, voiture électrique en libre-service, covoiturage)	Mise en place de pratiques, de programmes et de partenariats — 2 partenaires, pratiques ou programmes d'ici 2020 Augmentation de l'utilisation du transport collectif et des déplacements actifs (5 % des employés – sondage annuel)

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Légère progression de la proportion d'employés du bureau de Montréal inscrits à notre programme Opus + Entreprise (4,5 % par rapport à 3,2 % en 2018-2019)
- Envoi d'un sondage annuel à tous nos employés sur leurs déplacements domicile-travail

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles et de la qualité de l'air lors des projets de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur	Réduction de la consommation d'énergie et d'eau Meilleure gestion des matières résiduelles et de la qualité de l'air

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible reportée à la prochaine année en raison du projet de déménagement en 2020

- Dans l'attente de notre déménagement au Pied-du-Courant, en 2020, la consommation d'électricité et de gaz du 1000, rue Fullum est facturée à la Société québécoise des infrastructures (SQI) depuis septembre 2018, et son évolution ne peut donc être présentée.

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE [SUITE]

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

ACTION

Améliorer de façon continue la gestion écoresponsable de nos parcs informatiques

CIBLE ET INDICATEUR

Diminution de l'impression et du stockage, baisse de la consommation d'énergie des appareils
Réduction globale supplémentaire du nombre d'appareils et de consommation d'énergie d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Poursuite de l'implantation d'Office 365 avec SharePoint (espace commun de travail)
- SharePoint : réduction de 11 % du stockage de données depuis septembre 2019, principalement grâce à la refonte bureautique des bureaux régionaux (Fabrique culturelle), ce qui permet de respecter notre limite de licences et de maintenir ainsi nos coûts
- Progression de la proportion d'ordinateurs portables dans notre parc informatique (58 % par rapport à 42 % en 2018-2019), ce qui génère une consommation électrique moitié moindre que celle d'ordinateurs fixes

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

ACTION

Intégrer les impératifs de développement durable dans les activités de communication

CIBLE ET INDICATEUR

Nombre d'événements organisés de manière écoresponsable (organisation, matériel, promotion) — 2 par année d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Hausse du budget consacré aux achats numériques ou électroniques (affichage numérique; publicités radio, cinémas et médias numériques) : 89 % du budget média total par rapport à 85 % en 2018-2019
- Diminution de la quantité de rapports annuels imprimés : 100 par rapport à 150 en 2017-2018 (-33 %)
- Pour les événements de presse, utilisation exclusive de pichets d'eau et de verres réutilisables

MARCHÉS PUBLICS

ACTION

Élaboration et adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables de ses ressources matérielles

CIBLE ET INDICATEUR

État d'avancement des travaux — Adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables de ses ressources matérielles d'ici la fin de 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible reportée à la prochaine année

- Aucun résultat significatif n'est à signaler¹

ACTION

Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui effectue des achats

CIBLE ET INDICATEUR

Pourcentage du personnel qui effectue des achats ayant été formé — D'ici la fin de 2020, 75 % du personnel concerné sera formé

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible reportée à la prochaine année

- Aucun résultat significatif n'est à signaler¹

¹ La politique d'approvisionnement écoresponsable a été reportée en raison de la priorité accordée à notre projet de déménagement.



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

PROGRAMMATION, PRODUITS NUMÉRIQUES ET PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Poursuivre et développer davantage la prise en compte des principes de développement durable dans la planification et l'élaboration de la programmation de Télé-Québec	Suivi de la liste des émissions et produits numériques selon les principes de développement durable — D'ici 2020, faire en sorte que 75 % des émissions et produits numériques de Télé-Québec intègrent 2 principes et plus de développement durable

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible dépassée

Au moins 90 % des contenus diffusés intègrent 2 principes et plus de développement durable.

Voici quelques exemples de contenus :

- Accès au savoir
 - Magazines : *Dans les médias* et *Zone franche* ; La Fabrique culturelle : « L'art dans tous les sens »
 - Websérie : Joe Bizz (« St-Fabien-du-Tour-du-Lac-des-Pins », « L'ours polaire »)
- Protection de l'environnement
 - Documentaires : *L'aventure météo*, *Main basse sur l'eau* ; magazine : *Les francs-tireurs* (« Avoir des enfants en pleine crise climatique ? »)
 - La Fabrique culturelle : « Montrer les dents aux braconniers » ; capsules Web : « Pourquoi on dit que le climat se réchauffe ? »
- Protection du patrimoine culturel
 - Documentaires : *Les derniers vilains* (histoire de la famille Vachon, lutteurs et lutteuses), *La course folle*, *De terre et d'os*
 - La Fabrique culturelle : « Le Musée McCord sort ses jouets des voûtes », « À la rencontre des Premières Nations »
- Équité et solidarité sociale
 - Plan d'action annuel auprès des personnes handicapées sur notre site et annonce de la Journée internationale des personnes handicapées sur notre intranet



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5

RENFORCER L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE EN TANT QUE LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

LES DIFFÉRENTS CONTENUS CULTURELS ET LES PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Favoriser le rayonnement culturel de Télé-Québec auprès d'un public large et diversifié	Proportion de contenus culturels par rapport à l'ensemble des contenus de Télé-Québec — D'ici 2020, maintenir la proportion de 3 contenus culturels sur 5 contenus

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte grâce au maintien de la proportion de 3 contenus culturels sur 5

Exemples :

- **Maintien des émissions culturelles**
 - *Belle et Bum*, *Premier Gala de l'ADISQ 2019*, *Y'a du monde à messe*, *Dans les médias*, *Cette année-là*, cinéma
- **Nouveautés**
 - *Le Festival de montgolfières de Gatineau* reçoit *Belle et Bum*
 - Séries jeunesse adaptées de BD : *Loup* et *Simon*
 - Webséries : *L'expo idéale avec Hervé Tullet*, *La liste des choses qui existent* (adaptation du roman graphique)
- **La Fabrique culturelle**
 - 137 partenaires actifs au Québec : 9 339 capsules (+3 % par rapport à 2018-2019) et 1,8 million de visionnements vidéo.
 - Exemples de contenu : programmation spéciale en raison de la pandémie : « J'aimerais bien mieux être à REGARD » (10 courts métrages en ligne, 23 500 visionnements, 20-31 mars) et vidéo sur la littérature : « Sur les traces d'Yves Boisvert »
- **Don de temps d'antenne**
 - Organisme Impératif français (promotion de la langue française)
- **Événements culturels**
 - Karaoke Passe-Partout en famille au Musée McCord
 - Match d'impro entre étoiles de la LNI et comédiens du 422
 - Animateurs de *Cochon dingue* au Salon du livre de Montréal



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 2.5

AIDER LES CONSOMMATEURS À FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Favoriser, par sa programmation de contenus et ses partenariats, la consommation responsable dans la population	Nombre de contenus et de partenariats qui contribuent à aider les consommateurs à faire des choix responsables — 1 contenu ou partenariat d'ici 2020

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible dépassée grâce à une quinzaine d'émissions et de segments qui répondent à cet objectif

- **Magazines**
 - *Ça vaut le coût*, *L'indice McSween*, *Un chef à la cabane*, *Dans les médias*, *Moi j'mange* (nouveau magazine culinaire qui outille le citoyen dans ses choix de consommation)
- **Documentaires**
 - *Prêts pour la décroissance?*, *La course folle* (pêche au homard aux îles de la Madeleine)
- **Webséries**
 - *Pourquoi?* (« Pourquoi on aime le chocolat? »); Joe Bizz (« Tout nouveau, tout beau »)
- **Segments dans magazines suivants:**
 - *Format familial*: « Top 3 antigaspillage »; « Consommation de cadeaux de Noël »
 - *Les francs-tireurs*: « Comment choisir nos placements éthiques? », « Table ronde sur la décroissance »
 - *Zone franche*: « Pour ou contre la consommation de viande? »
 - *Soirée MAMMOUTH 2019*: parmi les personnes nommées, la famille Russell et le Mouvement #RemplisVert



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.2

APPUYER ET METTRE EN VALEUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE QUI CONTRIBUENT À L'INCLUSION SOCIALE ET À LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Poursuivre des partenariats existants avec des organismes communautaires et en développer de nouveaux au gré de l'élaboration et de la mise en œuvre d'activités de Télé-Québec	Maintenir l'engagement de Télé-Québec et explorer des possibilités de nouveaux partenariats D'ici 2020, maintenir l'engagement de Télé-Québec auprès d'organismes communautaires et sociaux

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- Maintien de l'engagement de Télé-Québec auprès de la Guignolée des médias 2019, de L'Entraide et de la Journée internationale des personnes handicapées
- Présence au Colloque Participation sociale et handicap visuel (Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec) de la coordonnatrice au Plan d'action auprès des personnes handicapées
- Don de temps d'antenne à 15 fondations et organismes sociaux tels Les Auberges du cœur, qui aident des jeunes en difficulté et des sans-abri, et Le Chaînon, qui aide des femmes en difficulté



OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1

FAVORISER L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Sensibiliser les consommateurs de contenus de Télé-Québec à la nécessité de protéger leur santé et d'améliorer leur qualité de vie	Nombre de contenus prônant une meilleure santé et une meilleure qualité de vie — D'ici le 31 mars 2020, maintenir chaque année du contenu ou des segments de contenus axés sur la santé et la qualité de vie

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte grâce à plusieurs contenus qui couvrent la santé et la qualité de vie

Exemples :

- **Documentaires**
 - *Génération d'anxieux* (jeunes enfants); *Prisonniers de l'anxiété* (adultes); *Que reste-t-il de nos vacances ?*, *Dépendances* (toxicomanie); *Toilettes sans tabou* (environnement)
- **Magazines**
 - *Moi j'mange*, *Format familial* et le site Web Cuisinez!
- **Segments dans les magazines suivants :**
 - *Ça vaut le coût* : « Nouveau guide alimentaire », « Aliments frais, surgelés, en conserve »
 - *Les francs-tireurs* : « Table ronde sur le suicide » et « Les jeunes et l'anxiété »
 - *Y'a du monde à messe* : « Santé mentale des agriculteurs », « Nouvelles pratiques de boucherie »
- **Webséries**
 - *On parle de sexe* (capsules « Utiliser le condom », « Menstruations », « Sexualité et handicap »)
 - *Pourquoi ?* (« Pourquoi on a des allergies ? », « Pourquoi on stresse ? »)
- **Événement**
 - Fardoche (*Passe-Partout*) visite les enfants à l'hôpital Sainte-Justine pour sensibiliser les familles à augmenter la part d'aliments locaux et biologiques dans leur alimentation

ACTION	CIBLE ET INDICATEUR
Sensibiliser les employés de Télé-Québec à la nécessité de protéger leur santé et d'améliorer leur qualité de vie	Taux d'employés rejoints par des activités de sensibilisation à la santé et à la qualité de vie, et variété de services offerts pour promouvoir l'activité physique D'ici 2020, 100 % des employés sensibilisés sur une base annuelle Poursuivre l'offre de salles aux employés pour effectuer des activités physiques Mettre à disposition des douches et des vestiaires après les activités physiques Poursuivre l'offre de stationnements pour vélos Poursuivre les partenariats visant un rabais dans les centres d'activités physiques

RÉSULTAT DE L'ANNÉE

Cible atteinte

- **Nouveautés**
 - Formations « secouriste en milieu de travail » (3 employés des bureaux régionaux)
 - Nouveau comité santé et sécurité au travail (CSS)
 - Politique de prévention de la violence, du harcèlement psychologique et sexuel ou de l'incivilité au travail
 - Programme PAEF (programme d'aide aux employés élargi à leur famille)
 - Page dédiée aux activités du comité de développement durable sur notre intranet
 - Comité de développement durable : conférence « La voiture électrique, est-ce pour vous ? » (Association véhicules électriques du Québec), recyclage des bonbons de l'Halloween (Terra Cycle)
- **Maintien des activités**
 - Salles d'activités physiques pour yoga, Pilates, bootcamp
 - Parc de stationnement sécurisé pour vélos
 - Rabais dans certains centres d'activités physiques et chez des fournisseurs de soins de santé
 - Programme de vaccination auprès de 58 employés à l'automne 2019

BILAN DES RÉALISATIONS 2019-2020 À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

PROGRAMMATION

Tant dans ses magazines que dans ses documentaires, sa publicité ou ses contenus numériques, Télé-Québec traite des questions de société, y compris celles qui touchent les personnes en situation de handicap. Voici quelques exemples de ces différents contenus en 2019-2020.

Cochon dingue

- Entrevue avec Louis T. sur sa condition de personne affectée par le syndrome d'Asperger

De garde 24/7

- Représentation de la maladie mentale et des maladies chroniques
- Patients en situation de handicap : maladie mentale et maladies chroniques
- Homme en situation de handicap en fin de vie

Format familial

- Être quadriplégique, en couple et mère de deux filles
- Être parents de jumeaux dont l'un est atteint de trisomie 21
- Souffrir du syndrome d'Arlequin (déséquilibre de la production des cellules de la peau)
- Comment ça va ? Rencontre touchante entre Louis T. et un jeune adolescent autiste



Les francs-tireurs

- Élargissement des critères de l'aide médicale à mourir pour la maladie mentale
- Table ronde sur les personnes handicapées et le marché du travail

La course folle

- Maxime Poirier, l'un des quatre pêcheurs protagonistes de la série, est malentendant

Y'a du monde à messe

- Émission sous le signe des personnes malentendantes : deux interprètes en Langue des signes du Québec (LSQ) présents en studio permettent à un public malentendant d'y assister ; un interprète parle de leur réalité concernant la consommation de la culture

Zone franche

- Doit-on élargir l'accès à l'aide médicale à mourir ?

Soirée MAMMOUTH 2019

- Une jeune fille en fauteuil roulant prend la parole au cours de l'émission

CINÉMA

- **La brunante** : atteinte de la maladie d'Alzheimer, une femme se fait aider par une jeune chanteuse pour revoir des gens et des endroits qu'elle a aimés
- **Forrest Gump** : les États-Unis de 1950 à 1980 à travers le regard d'un simple d'esprit. Il combat notamment à la guerre du Viêt Nam, où il sauve son commandant lors d'un raid aérien. Il le rencontre plus tard, en fauteuil roulant, amputé des deux jambes, à la suite de ce raid.

CAPSULES WEB

La Fabrique culturelle

- « Apprécier une œuvre d'art » (médiation culturelle en milieu scolaire auprès d'élèves vivant avec une déficience visuelle)
- « La danse au service de la santé » (professeurs de danse de l'UQAM en danse-thérapie, notamment auprès de trois personnes en fauteuil roulant)

Webséries

- **On parle de sexe** : capsule « Sexualité et handicap » (avec des témoignages de personnes en situation de handicap)
- **On parle de sexe** : deux étudiants en fauteuil roulant témoignent sur toutes sortes de sujets dans plusieurs capsules de la série

DIFFUSION

La programmation de Télé-Québec est entièrement sous-titrée pour les personnes malentendantes.

En 2019-2020, 12 heures de vidéodescription ont été diffusées en moyenne par semaine, soit 6 heures de plus que l'an dernier, grâce notamment aux séries jeunesse *Passe-Partout* et *Alix et les Merveilleux*.

PUBLICITÉ ET COMMUNICATION

Grâce à des dons d'antenne, Télé-Québec sensibilise la population québécoise à la réalité des personnes en situation de handicap. Voici les organismes concernés par ces dons :

- Fondation Terry Fox (recherche sur le cancer)
- Association québécoise de la dégénérescence maculaire (AQDM)
- Association des amputés de guerre

Télé-Québec sensibilise également son personnel à cette réalité :

- Journée internationale des personnes handicapées (intranet)
- Présence de la coordonnatrice à ce Plan d'action au Colloque sur la participation sociale et le handicap visuel

ACCÈS À L'EMPLOI

La Direction des ressources humaines souscrit à l'égalité en emploi et encourage la diversité au sein de ses équipes (section Carrières de notre site), poursuivant ainsi l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

ACCESSIBILITÉ DES SITES INTERNET

Amélioration de l'accessibilité des sites Web selon le Standard gouvernemental (SGQRI 008 2.0), par les actions suivantes :

- Mise à jour de la page Accessibilité du portail Internet
- Vérification de l'accessibilité des sites par des logiciels reconnus et identification des éléments à améliorer
- Amélioration des sites Squat, La Fabrique culturelle et Cuisinez! (total de 18 ajustements sur les trois sites)
- Tel que nous l'avions anticipé, la possibilité de sous-titrer certains contenus Web, à l'occasion du projet de refonte de la zone vidéo, est reportée à 2021.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET AUX SERVICES OFFERTS

- Aucune plainte n'a été reçue de la part de personnes en situation de handicap
- Deux demandes d'accommodement pour l'accès aux documents et aux services ont été reçues. L'une a été traitée et l'autre est en cours de traitement.

APPROVISIONNEMENT ACCESSIBLE

En raison de la préparation d'un déménagement en 2020 et de la mobilisation des ressources à cet effet, les actions de sensibilisation des responsables des achats visant à tenir compte de l'accessibilité des biens et des services auprès des personnes en situation de handicap ont été reportées à l'an prochain.

ARRIMAGE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le conseil d'administration de Télé-Québec a adopté en 2016 le Plan d'action de développement durable 2016-2020. Le bilan 2019-2020 de ce plan reflète le présent bilan à l'égard des personnes en situation de handicap, selon les trois orientations suivantes :

- Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques
- Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie
- Aider les consommateurs à faire des choix responsables

ACCESSIBILITÉ AUX BÂTIMENTS

Télé-Québec s'assure chaque année que les infrastructures de ses immeubles répondent aux normes du Code de la construction pour les personnes en situation de handicap.

Le déménagement à l'édifice Au Pied-du-Courant a été reporté en 2020 en raison d'une prolongation des travaux de rénovation dans cet édifice. Il est prévu que ce bâtiment intégrera les normes, les règlements et les lois de la Régie du bâtiment, répondant ainsi aux exigences de la conception sans obstacle.

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES

Télé-Québec n'a reçu aucune divulgation au sens de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017.

La Société, pour des considérations de concurrence, ne divulgue pas son plan stratégique ni aucune information détaillée sur ses objectifs et l'atteinte de ceux-ci.

GOVERNANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL 2019-2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique vise à appuyer le conseil d'administration dans ses responsabilités en matière de gouvernance et d'éthique, plus particulièrement en ce qui a trait à l'évaluation du fonctionnement du conseil ainsi qu'à la formation de ses membres.

Le comité s'est réuni à deux reprises durant la période de sept mois débutant le 1^{er} septembre 2019 et se terminant le 31 mars 2020. Une réunion a été suivie d'un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité de gouvernance et d'éthique a :

- présenté son rapport d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités aux membres du conseil d'administration ;
- surveillé la mise en œuvre du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées ;
- procédé au suivi des actions en développement durable de la Société et présenté un bilan au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines vise à appuyer le conseil d'administration relativement aux ressources humaines de la Société, notamment quant aux politiques de ressources humaines, à l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience de la présidente-directrice générale ainsi qu'à la sélection et à la planification de la relève des dirigeants.

Le comité s'est réuni à deux reprises durant la période débutant le 1^{er} septembre 2019 et se terminant le 31 mars 2020. Les deux réunions ont comporté un huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité des ressources humaines a :

- effectué le suivi du plan de relève de la Société ;
- pris connaissance du bilan des ressources humaines de la Société ;
- effectué le suivi de la gestion du changement et du projet de relocalisation de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a pour objectif d'appuyer le conseil d'administration dans son rôle de surveillance et d'encadrement de la bonne gouvernance financière de la Société en examinant l'intégrité de l'information financière et ses états financiers, puis en s'assurant de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et d'un plan de gestion intégrée des risques.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant la période débutant le 1^{er} septembre 2019 et se terminant le 31 mars 2020. Il y a eu trois huis clos. Dans l'accomplissement de son mandat, le comité d'audit a :

- effectué le suivi du plan d'immobilisation ;
- effectué le suivi du plan de gestion intégrée des risques ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du projet d'états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du budget 2020-2021 ;
- effectué le suivi du projet de relocalisation de la Société.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société a pour mission d'en orienter la gestion. Il est composé de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de 10 personnes nommées par le Conseil des ministres.

Conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le conseil d'administration a constitué un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et un comité des ressources humaines. Le conseil a également constitué un comité exécutif.



FRANCINE CLÉROUX

Présidente du conseil d'administration et du comité exécutif

Membre du conseil d'administration de l'Ordre des architectes du Québec, membre de son Comité de planification stratégique

Consultante
Communications stratégiques et mentorat

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 28 mars 2012

Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Francine Cléroux est diplômée de l'Université de Montréal en relations publiques. Elle détient un mini-MBA de CIREM, de HEC. M^{me} Cléroux a œuvré pendant plus de trente années en direction d'équipes, plus précisément dans le secteur des relations publiques et des communications stratégiques. Elle a entre autres occupé des postes de directrice des communications au sein de deux ordres professionnels, de vice-présidente adjointe aux affaires publiques et générales pour la Financière Sun Life, de vice-présidente relations publiques et communications pour le Mouvement Desjardins et, plus récemment, de présidente-directrice générale de la Fondation du cancer du sein du Québec.

M^{me} Cléroux est également très engagée dans la communauté. Depuis le début de sa carrière, elle a apporté sa contribution à l'évolution de nombreux organismes à but non lucratif, tant dans les secteurs humanitaires que dans le domaine des arts, ainsi qu'auprès d'organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et d'affaires, dont, entre autres, le Conseil du patronat du Québec, Centraide du Grand Montréal, le Conseil de gestion de l'assurance parentale, les Grands Ballets canadiens. Elle a de plus présidé le conseil d'administration du Cercle canadien de Montréal ainsi que celui du Nouvel Ensemble Moderne.



MARIE COLLIN

**Présidente-directrice générale
Société de télédiffusion du Québec**

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 10 août 2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 9 août 2020

STATUT: Membre indépendant

Arrivée à Télé-Québec avec une riche expérience en télévision, Marie Collin y occupe le poste de présidente-directrice générale.

Après avoir travaillé dans le secteur de la recherche, puis à la direction des relations publiques au réseau TVA, de 1987 à 1994, elle se retrouve à la direction des communications de TQS durant les trois années subséquentes. Dès 1997, M^{me} Collin devient vice-présidente principale de Canal Vie et Ztélé, à Radiomutuel. Son rôle s'accroît au sein d'une nouvelle équipe après l'acquisition de ce réseau par Astral Média, en 2000, puisqu'elle y assumera la vice-présidence principale, programmation, communications et médias interactifs, Canal Vie, Vrak.tv et Ztélé pendant treize ans. Avant son arrivée à la tête de Télé-Québec, M^{me} Collin fait une incursion dans le milieu de la production indépendante à titre de présidente-directrice générale de l'Association québécoise de la production médiatique. Entre 2004 et 2010, elle est notamment invitée par HEC Montréal comme experte enseignante en marketing télévisuel et en gestion télévisuelle et cinématographique.

Après avoir entrepris ses études à l'Université d'Ottawa en 1983, c'est à l'Université de Montréal que M^{me} Collin a obtenu un baccalauréat en science politique et en sciences de la communication. Elle y a également poursuivi sa scolarité à la maîtrise en communications.

Depuis janvier 2016, M^{me} Collin assure la présidence du conseil d'administration de Canal Savoir. Elle siège présentement au conseil d'administration d'Alloprof. En janvier dernier, elle a accepté un mandat comme vice-présidente de l'Association canadienne des médias éducatifs et publics. Sur le plan international, M^{me} Collin est aussi membre du conseil d'administration de TV5Monde.



FRANCE DESHARNAIS

Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 16 mai 2018

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 15 mai 2022

STATUT: Membre indépendant

France Desharnais est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université de Sherbrooke, d'un MBA option finance de HEC Montréal et du titre d'administrateur de sociétés certifié décerné par le Collège des administrateurs du Québec. Détentrice du titre CPA-CA, elle a amorcé sa carrière d'auditeur chez Samson Bélair et l'a poursuivie chez Simoneau, Charpentier, Poulin, Sarrazin et associés. Pendant dix ans, elle a ensuite occupé divers postes de direction et gestion exécutive au sein du Mouvement Desjardins. Elle y a entre autres été responsable du redressement de caisses en difficulté et de la supervision de groupes de caisses avec actifs sous gestion de 2 à 4 milliards de dollars. Ses domaines d'intervention incluaient les opérations courantes, l'approbation du financement, les ressources humaines, le développement d'affaires et la rentabilité.

En 1998, elle réoriente sa carrière vers le développement d'affaires au sein de CGI, Siebel Systems Canada et enfin EY. Pendant deux ans, elle a été basée au bureau de Paris, où elle a agi comme leader du développement d'affaires pour la région de la France, du Maghreb et du Luxembourg, afin d'y implanter le plan de transformation mondial d'EY. M^{me} Desharnais est membre du conseil d'administration et du comité d'audit d'Avison Young, désignée par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Elle cumule une expérience de plus de vingt ans au sein de divers conseils d'administration et comités, dont la présidence de la Société canadienne du cancer Division Québec et membre du CA National et de l'Association des MBA du Québec. Elle a une expérience variée de membre et de présidente de comités d'audit, de crédit, de gouvernance et de nominations, y compris une expérience en ressources humaines.



VINCENT GODCHARLES

Président du comité d'audit et membre du comité exécutif

Chef de la direction
Logient

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 16 janvier 2021

STATUT: Membre indépendant

Vincent Godcharles est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. À la suite de l'obtention d'un D.E.S.S. en comptabilité publique, il est admis à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en 2009.

Sa carrière en comptabilité débute en 2007 au cabinet d'experts-comptables KPMG. C'est en 2009 que M. Godcharles fait le saut dans le monde des communications, comme contrôleur financier auprès de McCann Montréal (Marketel). Depuis, il cumule plus de dix ans d'expérience dans les domaines des communications et des TI. En 2014, il se joint à Logient, une entreprise de génie logiciel pour laquelle il occupe le rôle de chef de la direction. Reconnu à titre de comptable professionnel agréé ayant une expertise poussée en matière de gestion opérationnelle, M. Godcharles a le mandat de soutenir la croissance de l'entreprise grâce à un ensemble d'initiatives visant l'optimisation des opérations.

Parallèlement, M. Godcharles a œuvré comme vice-président, Finances et administration, à la Jeune Chambre de Commerce de Montréal en 2011 et 2012. Il a également fondé le Comité de la relève de la Fondation du cancer du sein du Québec en 2012. De 2015 à 2019, il a siégé au conseil d'administration de cette fondation comme administrateur, trésorier et président du comité d'audit. De plus, en décembre 2018, M. Godcharles s'est joint au conseil d'administration de la Fondation du Père Sablon.



SUZANNE LAMARRE

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique et membre du comité exécutif

Avocate
Therrien Couture Jolicœur s.e.n.c.r.l.

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Suzanne Lamarre est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke et d'un baccalauréat en droit civil de l'Université de Montréal.

M^{me} Lamarre a d'abord œuvré à titre d'ingénieure à la Société Radio-Canada, de 1998 à 2008. Pendant cette période, elle a gravi les échelons d'ingénieure jusqu'à directrice en planification, gestion de spectre et réglementation. C'est au cours de cette période qu'elle a complété sa licence en droit à l'Université de Montréal. Elle a quitté la Société Radio-Canada à la suite de sa nomination au poste de conseillère, région du Québec, au CRTC, qu'elle a occupé de 2008 à 2013.

Depuis 2014, M^{me} Lamarre offre ses services-conseils en affaires réglementaires et gouvernementales en radio-diffusion, télécommunication et radiocommunication. Elle a d'ailleurs présenté plusieurs formations en Europe et au Moyen-Orient sur ces sujets.

M^{me} Lamarre est aussi membre du Conseil de discipline de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis décembre 2007.

Elle s'est jointe au cabinet d'avocats Therrien Couture de Saint-Hyacinthe au début de l'année 2017 et y travaille depuis comme conseillère stratégique et avocate en droit des communications.



VINCENT LEDUC

Membre du comité d'audit

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Avocat à la retraite, Vincent Leduc a œuvré pendant plus de trente ans dans le domaine des communications, de la diffusion et de la production télévisuelle. Il a travaillé successivement à la Société générale du cinéma du Québec en tant que directeur adjoint du marketing, à la Société Radio-Canada, où il a été directeur des acquisitions et de la production extérieure de la télévision générale. Par la suite, il s'est joint à Télévision Quatre Saisons, où il a été directeur des programmes.

Passant du côté de la production télévisuelle, il s'est joint au Groupe Coscient, devenu Motion international, où il a occupé le poste de vice-président de l'unité divertissement et documentaire.

En 2000, M. Leduc a été un des associés fondateurs de l'entreprise de production télévisuelle Zone3. Cette entreprise est devenue l'une des compagnies de production les plus importantes au Canada. Elle produit des émissions pour la plupart des réseaux québécois et a aussi des clients au Canada anglais et aux États-Unis. M. Leduc en a été un des producteurs exécutifs, en plus d'occuper les fonctions de vice-président production. Quand M. Leduc a quitté l'entreprise, à la fin de l'année 2015, il en était le vice-président de la distribution et l'un de ses producteurs exécutifs.

Au cours de sa longue carrière, M. Leduc a participé à plusieurs comités, jurys et rencontres industrielles. Il a aussi été membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise ainsi que de l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ), dont il a présidé le conseil durant trois années.



JÉRÉMIE MONDERIE-LAROCHE, ASC

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Chargé de projet en développement de systèmes d'information
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 17 janvier 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 16 janvier 2021

STATUT: Membre indépendant

Jérémie Monderie-Larouche est originaire de Rouyn-Noranda, où il a étudié la création numérique à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Très engagé et entreprenant tout au long de ses études, il organise toutes sortes d'événements, s'engage au sein de l'association étudiante à titre de vice-président et siège au conseil d'administration de l'UQAT.

M. Monderie-Larouche obtient sa première expérience cinématographique grâce à son oncle, Robert Monderie, et a le privilège de suivre une équipe de tournage sur la production du documentaire *Le Peuple Invisible*. Après ce parcours, et désirant s'établir dans sa région natale, il s'allie avec deux finissants pour fonder une entreprise de création numérique spécialisée en production vidéo à Rouyn-Noranda, Balbuzard. Pendant dix ans il a développé la création numérique en région et a contribué à la création de plusieurs emplois tout en accompagnant des centaines d'organisations de tout genre à rayonner. Il s'est également engagé dans sa communauté et a siégé à de nombreux conseils et comités, tant du milieu culturel que du milieu des affaires. Il a participé à plusieurs productions cinématographiques régionales et a réalisé un long métrage documentaire, *Le Routier*, qui a connu un bon succès en festival. Il a obtenu sa certification d'administrateur de sociétés du Collège des administrateurs de sociétés en 2019 et occupe présentement un poste de chargé de projet en développement de systèmes d'information à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.



MARIE-ANNA MURAT

Membre du comité des ressources humaines

Directrice principale des Communications
VIA Rail Canada

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Marie-Anna Murat est directrice principale des Communications de l'entreprise VIA Rail Canada depuis 2014.

Titulaire d'un baccalauréat ès arts en communication de l'Université Laval et d'un D.E.S.S. en gestion de HEC Montréal, elle a pendant plusieurs années fait carrière à titre de journaliste et d'animatrice à la radio et à la télévision, pour de grands réseaux comme Radio-Canada, TVA et CTV à Montréal, à Toronto et sur la colline parlementaire à Ottawa. Par la suite, elle a occupé différents postes de direction en communication au sein de grands organismes publics et privés dans le milieu des médias et celui des affaires, notamment à CBC/Radio-Canada, à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et au Fonds de solidarité FTQ.

M^{me} Murat a également été membre du comité sur la diversité de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (2002-2004), membre du comité décideur et du Conseil canadien des normes de la radiotélédiffusion (2002-2007), membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des femmes en communications (2005-2007) et vice-présidente du conseil d'administration du Centre Philou (2004-2008).



LORRAINE PINTAL

Membre du comité des ressources humaines

Directrice artistique et générale
Théâtre du Nouveau Monde

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 25 juin 2008

Reconduction le 27 mars 2013

Reconduction le 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Lorraine Pinal est comédienne, metteuse en scène, réalisatrice, animatrice et auteure. À titre de metteuse en scène, nous lui devons depuis 1981 plus de 150 réalisations théâtrales, dont certaines diffusées sur les scènes internationale et canadienne. Elle a réalisé bon nombre de dramatiques pour la télévision et a interprété plusieurs rôles comme comédienne, tant au théâtre et à la télévision qu'au cinéma. Elle a animé l'émission littéraire *Vous m'en lirez tant* à la Première Chaîne de Radio-Canada de septembre 2008 à juin 2011 et, depuis 1992, elle est la directrice artistique et générale du Théâtre du Nouveau Monde. Elle a siégé au conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal et, depuis 2008, elle siège au conseil d'administration de Télé-Québec.

Membre de l'Ordre du Canada, officière de l'Ordre national du Québec et compagne de l'Ordre des Arts et des Lettres du Québec, elle a reçu en 2019 le Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle et a été nommée Chevalière des arts et des lettres de la République française. Elle a également remporté de nombreuses distinctions, dont plusieurs Masques dans le cadre de l'Académie québécoise du théâtre et nombre de prix Géméaux pour ses réalisations à la télévision.



LOUIS TASSÉ

Président du comité des ressources humaines et membre du comité exécutif

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Louis Tassé a été vice-président principal ressources humaines Amérique du Nord à Brookfield Énergie de 2015 à avril 2019, et était localisé au siège social de l'entreprise, à Gatineau. Depuis son départ de Brookfield, M. Tassé exécute des mandats de consultation en ressources humaines.

Diplômé en relations industrielles et ayant complété un MBA, il cumule trente-cinq années d'expérience en gestion des ressources humaines. Au fil des ans, il a aidé plusieurs organisations à améliorer leur efficacité et à augmenter l'engagement de leurs employés. Il a agi pendant près de dix ans à titre de vice-président aux ressources humaines à Astral Média; avant quoi, il a occupé différents postes de leadership en ressources humaines dans plusieurs sociétés industrielles basées à Montréal.

M. Tassé agit comme mentor dans différents organismes qui soutiennent les étudiants.



MELISSA SAGANASH

Membre du comité de gouvernance et d'éthique

Directrice des Relations Cris-Québec, Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), Gouvernement de la nation crie

DATE DE NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION: 21 juin 2017

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT: 20 juin 2021

STATUT: Membre indépendant

Melissa Saganash est la directrice des relations avec le Québec et autochtones au sein du gouvernement de la nation crie, un poste destiné à créer et à maintenir des liens entre Eeyou Istchee, le Québec et divers paliers de gouvernements autochtones et non autochtones.

En 2014, elle est invitée à siéger à une commission spéciale d'enquête du BAPE sur les enjeux de la filière uranifère au Québec, commission qui doit donner lieu à des consultations provinciales sur le territoire défini par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) de 1975.

Au printemps de 2015, M^{me} Saganash est nommée présidente du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James. Le CCEBJ est un comité tripartite chargé de conseiller les gouvernements fédéral, provinciaux et cri au sujet de la formulation de politiques, de lois et de règlements qui pourraient avoir une incidence sur l'environnement et les communautés d'Eeyou Istchee, tel que défini à la CBJNQ. Elle est de nouveau nommée par ses pairs en 2017 et en 2019. M^{me} Saganash a œuvré en étroite collaboration avec l'équipe du Grand Chef Bosum ainsi que divers ministères à la conception de La Grande Alliance de février 2020, une entente de collaboration et de consolidation des liens socioéconomiques entre les nations crie et québécoise pour connecter, développer et protéger le territoire d'Eeyou Istchee. Le plan propose la construction d'un projet porteur pour le développement stratégique, prévisible et durable du territoire au bénéfice de tous.

Avant de représenter le gouvernement de la nation crie, elle avait travaillé pour la société Niskamoon, créée dans la foulée de la Paix des Braves signée en 2002 pour assurer la mise en œuvre de l'entente, un phare pour la collaboration avec le Québec. M^{me} Saganash a également été la réalisatrice de la série documentaire télévisée *Maamuitaau*, produite par CBC North, sur la vie des Cris de la Baie-James.

M^{me} Saganash est membre de divers comités et tables de concertation, dont celles qui découlent de la Commission Viens, où les relations gouvernementales positives sont essentielles aux actes de réconciliation et à la promotion de l'inclusion et de la reconnaissance des populations autochtones et de leurs droits et contributions dans la société contemporaine.

REVUE DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX SÉANCES DU CONSEIL ET DES COMITÉS 2019-2020

	Conseil d'administration		Comité d'audit	Comité exécutif	Comité des ressources humaines		Comité de gouvernance et d'éthique
	2 séances ordinaires	4 séances spéciales			1 séance ordinaire	1 séance spéciale	
FRANCINE CLÉROUX	2/2	4/4	3/3	1/1	—	—	—
MARIE COLLIN	2/2	4/4	—	1/1	—	—	—
FRANCE DESHARNAIS	2/2	4/4	3/3	—	—	—	—
VINCENT GODCHARLES	2/2	3/4	3/3	1/1	—	—	—
SUZANNE LAMARRE	1/2	2/4	—	1/1	—	—	2/2
VINCENT LEDUC	2/2	4/4	3/3	—	—	—	—
JÉRÉMIE MONDERIE-LAROUCHE	2/2	4/4	—	—	—	—	2/2
MARIE-ANNA MURAT	2/2	2/4	—	—	1/1	1/1	—
LORRAINE PINTAL	2/2	4/4	—	—	1/1	0/1	—
LOUIS TASSÉ	2/2	3/4	—	1/1	1/1	1/1	—
MELISSA SAGANASH	2/2	3/4	—	—	—	—	2/2

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS DE LA SOCIÉTÉ¹

La rémunération des dirigeants les mieux rémunérés de la Société prend en considération le salaire annuel de base, la rémunération variable, s'il y a lieu, de même que les autres avantages.

La rémunération et les autres conditions de travail de la présidente-directrice générale sont celles qui ont été établies par décret gouvernemental s'appliquant aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Nom	Titre d'emploi	Rémunération de base	Rémunération variable	Autres avantages ²
MARIE COLLIN	Présidente-directrice générale	197 303 \$	—	13 322 \$
SOPHIE DUFORT	Directrice générale des médias numériques et des régions	170 107 \$	—	15 221 \$
DANY HARRISON	Directeur général, technologie et opération	170 107 \$	—	15 221 \$
NICOLE TARDIF	Directrice générale, communications et image de marque	170 107 \$	—	15 221 \$
RICHARD HADDAD	Directeur général, programmes	170 000 \$	—	7 858 \$

¹ Denis Dubois, Directeur général, Programmes, a quitté ses fonctions le 22 novembre 2019 et a été remplacé par Richard Haddad le 4 décembre 2019. Une rémunération annuelle de 183 899 \$ lui était attribuée (Rémunération versée de 42 503 \$ du 1^{er} septembre au 22 novembre 2019). Denis Belisle, Directeur général principal, a quitté ses fonctions le 18 janvier 2020 et une rémunération annuelle de 183 899 \$ lui était attribuée (Rémunération versée de 70 839 \$ entre le 1^{er} septembre 2019 et le 18 janvier 2020, ainsi qu'un versement supplémentaire correspondant à un an de salaire).

² Les autres avantages comprennent les assurances collectives, l'allocation pour l'utilisation d'un véhicule, ainsi que les régimes de retraite pour la période de sept mois du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

À l'exception de la présidente-directrice générale, aucun membre du conseil d'administration n'est rémunéré. Ils ont toutefois droit au remboursement des dépenses faites dans le cadre de leurs fonctions. Le traitement, les allocations, les indemnités et autres conditions d'emploi de la présidente-directrice générale sont définis par décret du gouvernement du Québec.

HONORAIRES PAYÉS AU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers de la Société sont vérifiés annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de Télé-Québec.

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Télé-Québec a reçu quatre demandes d'accès à l'information.

Nature de la demande	Délai de réponse	Réponse	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, chapitre A-2.1	Droit d'appel devant la Commission (EXERCÉ OU NON EXERCÉ)
Demande d'accès aux documents provenant de la Fédération canadienne des contribuables	Délai suspendu avec l'accord du demandeur en raison du télétravail lié à la pandémie	À venir		
Demande d'accès au plan directeur en ressources informationnelles de Télé-Québec provenant du Syndicat de la fonction publique du Québec	10 jours	Télé-Québec ne détient pas de plan directeur en ressources informationnelles	Articles 9, 47 et 135	Non exercé par le demandeur
Au sujet d'une plateforme numérique prenant la forme d'un portail international de contenu numérique francophone, demande d'accès aux correspondances entre Télé-Québec et les ministères et cabinets ministériels des Relations internationales et de la Francophonie, de la Culture et des Communications et des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, ainsi que la liste des rencontres et les copies des documents traitant de ce sujet	21 jours	En ce qui concerne les correspondances, demande refusée Télé-Québec ne détient pas la liste des rencontres et les documents traitant du sujet	Articles 9, 14, 18, 19, 22, 23, 24, 27, 38, 46, 47, 53, 54 et 135	Non exercé par le demandeur
Une copie de la liste des sous-traitants retenus par l'entrepreneur Groupe Geyser inc. et une copie des dénonciations de contrats pour les travaux de maçonnerie concernant le projet de transformation, de travaux extérieurs et d'aménagements intérieurs de l'édifice Au-Pied-du-Courant, au 905, av. De Lorimer à Montréal	19 jours	Acceptée	Articles 46, 47 et 135	Non exercé par le demandeur

Aucune demande d'accès n'a fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable.

Aucune activité relative à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels n'a été réalisée au cours de l'année.

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La politique linguistique de Télé-Québec a été révisée en 2020. On peut la consulter sur le site Web de la Société.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Avez-vous un mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Non
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ? Si oui combien ?	S.O.

STATUT DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Votre ministère ou organisme a-t-il adopté une politique linguistique institutionnelle ? Si oui, à quelle date a-t-elle été approuvée par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Oui La politique linguistique de Télé-Québec est en processus de révision Une nouvelle version a été soumise à l'Office québécois de la langue française pour approbation en mars 2020
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? Si oui, à quelle date les modifications ont-elles été officiellement approuvées par la plus haute autorité de l'organisme après la réception de l'avis de l'Office québécois de la langue française ?	Non S.O.

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ? Si oui, lesquelles ?	Oui • Remise de la politique aux nouveaux employés • Publication de la politique sur le site Web • Ressources linguistiques offertes au personnel par le service des Communications et de l'image de marque
---	--

LA LITTÉRATURE À L'ANTENNE ET DANS LES PARTENARIATS

Télé-Québec valorise la littérature et souligne son importance par divers moyens, que ce soit dans sa programmation télé et ses projets Web comme La CLEF, sur sa plateforme La Fabrique culturelle ou par l'intermédiaire de ses partenaires, notamment les salons du livre et Savoir média.

En 2019-2020, les émissions de Télé-Québec ont accueilli plusieurs invités issus du milieu littéraire. C'était le cas sur le plateau de *Y'a du monde à messe*, où les auteurs Fabien Cloutier, Fanny Britt, Mani Soleymanlou et Marie Laberge, entre autres, ont pu parler de leurs parcours. Au fil de la saison, il a également été question de l'accès au savoir par la littérature scientifique et la recherche, et de l'importance de l'éducation pour la société. Sur le plateau de *Cette année-là*, il a beaucoup été question de livres et d'artistes qui ont marqué l'histoire culturelle du Québec, ainsi que de littérature sous toutes ses formes, que ce soit en poésie, en dramaturgie, en chanson ou au cinéma. On y a notamment reçu Robert Lepage, dont l'écriture scénique raconte l'histoire d'une manière unique, Michel Tremblay, dont l'œuvre peint le portrait de toute une époque, Kim Thúy, qui a su charmer son pays d'accueil par sa plume inspirée, la documentariste et auteure Anaïs Barbeau-Lavalette, qui a notamment écrit sur sa grand-mère, Suzanne Meloche, artiste signataire du *Refus global*, et l'humoriste Martin Matte, l'un des grands noms de l'humour au Québec.

Les auteurs-compositeurs-interprètes ont trouvé une vitrine exceptionnelle sur la scène de *Belle et Bum*, où ils ont pu faire découvrir ou redécouvrir l'étendue de leurs talents en écriture.

Malgré une saison écourtée, *Deux hommes en or* a pu donner la parole à des auteurs d'ici, parmi lesquels plusieurs humoristes qui manient la langue adroitement, comme François Bellefeuille et Léa Stréliski, qui signait cette année son premier livre, des auteurs-compositeurs-interprètes, dont Safia Nolin et Souldia, et des artistes qui baignent au quotidien dans le monde de l'écriture, comme Simon Boulerice et Aurélie Lancôt.



La deuxième saison de la série documentaire *180 jours* a permis d'observer tout le travail réalisé dans une école secondaire de Montréal, notamment en classe d'intégration, où certains élèves ne parlent pas un seul mot de français en début d'année scolaire, puis en classe spécialisée, où des élèves ont de nombreuses difficultés d'apprentissage et où il faut parfois les intéresser au français et à la littérature de manières différentes.

Le magazine jeunesse *Cochon dingue* fait une large place à la langue et à la littérature dans ses émissions quotidiennes, tant par le choix de ses invités que par les sujets abordés. On y a entre autres parlé de phylactères en bande dessinée, de lecture labiale, de voyelles et de consonnes, de contes, de jeux littéraires, de l'accord des verbes, de Molière, de l'écriture d'un journal, en plus d'avoir décortiqué de nombreuses expressions imagées. Parmi les invités de cette quatrième saison, notons Alex Nevsky, Vincent Vallières, Jonathan Roberge, Roxane Bruneau et la jeune autrice de la série *Fanny Cloutier*, Stéphanie Lapointe. Le personnage Capitaine Jeux de mots et les segments des rappeurs Les princes du rythme font partie des plus appréciés par le jeune public. Le club de lecture a également offert l'occasion plusieurs fois, au cours de la saison, de faire découvrir des œuvres et des auteurs jeunesse aux six à huit ans et à leur famille.

En regardant l'émission *Passe-Partout*, les tout-petits retrouvent quotidiennement des amis accueillants, toujours pleins d'idées pour des activités et des jeux stimulants. La série, conçue avec le soutien de spécialistes de la petite enfance, accorde une place toute spéciale à la littératie. Parmi les activités proposées par *Passe-Partout*, *Passe-Montagne* et *Passe-Carreau*, plusieurs permettent de jouer avec les mots, les lettres et les sons. Le personnage de Grand-Mère fait régulièrement la lecture à *Passe-Partout*, contribuant ainsi à transmettre le goût des livres et des histoires grâce à un rituel réconfortant pour les tout-petits. Ce plaisir se prolonge en famille à la maison avec la collection « Les contes de *Passe-Partout* ».

En 2019-2020, La Fabrique culturelle a produit et diffusé une vingtaine de contenus (tous formats confondus) présentant des auteurs, des autrices et des œuvres littéraires de partout au Québec. Ce fut l'occasion d'entendre différentes voix et différents styles, puis d'accéder à des visions du monde variées. La nouvelle expérience de réalité virtuelle de La Fabrique – *Insaisissable : 360 degrés de poésie* –, produite en collaboration avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), a commencé en septembre à faire la tournée des salons du livre avec le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'expérience, qui fait suite à *Panoramique*, s'articule autour d'extraits d'œuvres des poètes Jean-Christophe Réhel, Isabelle Dumais et Marie-Andrée Gill. L'équipe de La Fabrique a aussi travaillé, depuis août 2019, à la conception de la deuxième saison de *La vie secrète des libraires*, qui a été présentée au printemps 2020.

Le projet numérique La CLEF – Compter, lire et écrire en famille – soutient la littératie en offrant aux parents des outils éducatifs pour accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. La CLEF soutient également la littérature québécoise en offrant des « heures du conte » avec des auteurs et des autrices du Québec, et en faisant tirer des livres québécois dans le cadre de ses concours hebdomadaires.

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES VERS 2021

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, tous les projets numériques, les émissions et les documentaires de Télé-Québec, et en particulier les contenus jeunesse, ont le mandat de présenter des modèles de comportements égalitaires entre filles et garçons, ainsi qu'entre femmes et hommes.

Les équipes de la programmation, des médias numériques et de la production ont donc cet objectif important en tête lorsque vient le temps de développer de nouveaux projets, de poursuivre ceux qui sont déjà amorcés ou de choisir des thèmes, des sujets et des invités. Même au sein des équipes de production, il est important pour Télé-Québec et les maisons de production partenaires de viser la parité. Les émissions et documentaires de Télé-Québec comptent d'ailleurs un nombre important de réalisatrices et de productrices. Toutes les émissions de Télé-Québec tendent vers la parité sur les plateaux, et plusieurs affichent la parité à l'animation (*Belle et Bum*, *Format familial*, *Cochon dingue*, *MAMMOUTH* et *Zone franche*) ou parmi les chroniqueurs (*Ça vaut le coût*, *Cette année-là*, *Curieux Bégin*, *Dans les médias*, *Génial!*, *L'indice McSween* et *Moi j'mange*).

JEUNESSE

Offrir des modèles de diversité et de représentativité dans nos contenus jeunesse est d'une importance encore plus grande pour le jeune public composé d'individus en plein développement personnel et social.

Le populaire jeu-questionnaire *Génial!* illustre la présence grandissante des jeunes femmes dans la plupart des champs scientifiques. Pour 6 semaines sur 23 de l'année 2019-2020, le « scientifique en résidence » a été une femme. Dans le même esprit, les recrues qui participent aux expériences sont souvent des filles, afin de briser dès le plus jeune âge l'idée reçue selon laquelle la science serait un domaine masculin. Un souci de parité guide également la répartition des participants et des invités. Par exemple, une semaine thématique consacrée à l'Ordre des ingénieurs, qui mettait en vedette huit participants choisis parmi des candidats à la profession d'ingénieur, respectait la parité.



Pour les tout-petits, *Passe-Partout* offre également une belle image paritaire. Les personnages sont des amis, sans distinction de sexe ou de rôle, et sans rapport d'autorité. Ils ont chacun leurs forces et leurs faiblesses. La série promeut des valeurs d'ouverture sur le monde, en plus de sensibiliser les enfants au vivre-ensemble et au respect de la différence.

Dans le magazine *Cochon dingue*, les animateurs ont abordé plusieurs sujets, indifféremment de leur propre sexe ou des a priori sur l'intérêt que porte les filles ou les garçons à tel ou tel domaine. Parmi les invités, il y eut une femme forte, une drag-queen (professeur de mathématiques le jour, drag-queen le soir), une experte en sécurité informatique, des jeunes filles qui avaient participé au Défi Génie inventif, une ex-athlète olympique et un auteur venu parler de diversité sexuelle.

La Soirée MAMMOUTH, qui salue l'inspiration, a souligné cette année les actions de plusieurs femmes et filles, dont Khate Lessard, pour

son travail de sensibilisation à la réalité trans, Roxane Bruneau, qui a utilisé sa tribune pour parler d'anxiété et d'orientation sexuelle avec transparence, Marie-Ève Dicaire, championne du monde qui lutte pour l'égalité dans le sport, Safia Nolin, dont l'art célèbre la diversité des corps, et enfin, le groupe Codes de Filles, qui parle de technologie par les filles pour les filles.

Sur Squat, la deuxième saison de la websérie *On parle de sexe* a continué d'aborder sans tabou ni complexe les sujets qui piquent la curiosité des jeunes de 13 à 15 ans. Plusieurs sujets, dont certains plus sensibles, ont été explorés : la dépendance affective, l'image corporelle, l'exploitation sexuelle, les menstruations, la fidélité et l'asexualité.

MAGAZINES, FICTIONS ET VARIÉTÉS

L'ensemble de notre programmation adulte présente de façon courante :

- les rapports entre filles et garçons, puis entre femmes et hommes ;
- la valorisation des femmes dans des métiers non traditionnels ;
- des femmes et des hommes qui ne correspondent à aucun stéréotype et qui présentent des images corporelles diversifiées ;
- l'engagement des hommes, pères ou éducateurs, dans la vie et l'éducation des enfants ;
- des personnages fictifs de filles et de garçons qui ont des comportements non stéréotypés dans la famille, les loisirs, les relations amoureuses...

Sur le grand plateau de *Y'a du monde à messe*, des hommes et des femmes se sont partagé le temps de parole pour témoigner de moments, de décisions ou d'événements importants dans leur vie. Athlètes, politiciennes, juge en chef, chef d'orchestre : des femmes de carrière ont parlé de leurs parcours parfois inhabituels. À *Cette année-là*, il a entre autres été question d'expositions consacrées aux femmes artistes, des portraits des hommes dans les œuvres québécoises, de l'amitié féminine au cinéma, de l'évolution de l'humour féminin, de la représentation de la communauté LGBTQ+ dans la culture, puis de la vieillesse au féminin et au masculin dans les œuvres culturelles.

Les magazines d'intérêt social *Deux hommes en or* et *Les francs-tireurs* ont aussi accueilli de nombreux invités, hommes et femmes, dont des expertes dans des domaines majoritairement masculins. On y a abordé les difficultés éprouvées par les garçons dans le système scolaire québécois, la carrière de la féministe Janette Bertrand, la violence conjugale, ainsi que la question des enfants transsexuels et de la maternité en solo.



Le magazine *Format familial*, animé par le couple de Bianca Gervais et Sébastien Diaz, a traité des nombreux aspects de la paternité et de la maternité en présentant une grande variété de familles. Au cours de la saison, on a rencontré une mère quadriplégique, une troupe de pères de tous les âges qui dansent pour leur plaisir et celui de leurs enfants, un couple de mères lesbiennes et influenceuses qui partagent leur quotidien familial avec leurs abonnés, une famille de réfugiés qui découvrent les valeurs familiales québécoises et une grand-mère de 42 ans à peine. On a aussi abordé l'épineux sujet de la course à la maternité et de la pression sociale exercée sur les femmes pour fonder une famille, de congé de paternité, de sexualité chez les ados, de polyamour et d'adoption.

La deuxième saison de *M'entends-tu ?* a traité du délicat sujet de la violence conjugale en continuant de mettre en valeur les liens d'amitié solides qui unissent trois femmes de milieux modestes. Écrite par deux femmes et un homme, cette série présente des personnages de femmes fortes, chacune à sa manière, qui prennent des décisions pour elles-mêmes et parviennent à les défendre. Cette saison, on a notamment suivi le cheminement de la mère de l'une des trois héroïnes pour échapper à la violence conjugale dont elle est victime depuis de nombreuses années.

DOCUMENTAIRES

En 2019-2020, les documentaires et séries documentaires de Télé-Québec ont aussi abordé les rapports entre les femmes et les hommes. Même dans le cas d'une série comme *La course folle*, sur l'univers majoritairement masculin de la pêche au homard, il était important pour Télé-Québec d'aller recueillir le point de vue d'une pêcheuse et des femmes de l'entourage des pêcheurs, pour témoigner du rôle qu'elles jouent dans cette industrie et dans la communauté des îles de la Madeleine, où se déroule l'action.

Tout un épisode de la deuxième saison de la série *Kebec* portait sur les femmes dans l'histoire du Québec, notamment sur le mouvement féministe qui, depuis le début des années 1950, a fait avancer la cause des femmes. Dans le même épisode, on a aussi posé un regard sur le sujet historiquement tabou de la sexualité; il a fallu longtemps avant qu'elle cesse d'être une dimension cachée, presque honteuse, vouée à la reproduction.

Les séries *180 jours* et *De garde 24/7* présentent chaque saison le travail de professionnels des milieux de l'éducation et de la santé qui maîtrisent leur domaine d'expertise et représentent des modèles positifs, tant pour le public adulte que pour les jeunes.

Le documentaire *Bitch! Une incursion dans la manosphère* a levé le voile sur une facette méconnue et inquiétante de la masculinité et du Web. Sept hommes y ont expliqué leur vision très réductrice de la femme. Leurs propos, surprenants et très dérangeants, sont rarement entendus sur la place publique, mais sont omniprésents en ligne. Le documentaire soulignait le caractère dangereux et toxique de cette manosphère. Le documentaire *Trafic* s'est quant à lui penché sur ce qui pousse certains hommes à acheter les services sexuels de jeunes filles. Une industrie aussi lucrative que troublante. Dans *Génération d'anxieux* et *Prisonniers de l'anxiété*, plusieurs femmes et hommes, filles et garçons ont témoigné de leurs souffrances et de leurs façons d'y faire face.

LA FABRIQUE CULTURELLE

La Fabrique culturelle continue de s'assurer de couvrir un nombre paritaire d'artistes hommes et femmes, que ce soit dans la production courante ou dans les projets spéciaux. Les sujets à forte composante féminine et féministe y sont fréquents. Ainsi, la série balado *L'heure de radio McGarrigle* témoigne de l'importance culturelle et artistique du duo Kate et Anna McGarrigle, grâce aux propos de plusieurs artistes influencés par leur œuvre. La vidéo *La vengeance des duchesses* s'intéresse à un mouvement social et artistique qui revisite l'histoire des duchesses du Carnaval de Québec et de leur influence sur l'imaginaire de nombreuses petites filles.



POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

La Politique de financement des services publics vise, par de meilleures pratiques, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et en assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire. Dans le cadre de cette politique, Télé-Québec a procédé à l'évaluation des coûts de tous les services pour lesquels une tarification aux utilisateurs est exigée, et a établi ensuite les niveaux de financement atteints (voir le tableau ci-dessous).

Revenus provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus	Coûts	Niveau de financement	% atteint	% cible	Justification
Activités télévisuelles	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} avril 2020	11 209 030\$	9 952 621\$	1 256 409\$	113 %	100 %	Augmentation des ventes publicitaires
Activités administratives	Valeur marchande	Refixation	1 ^{er} septembre 2019	86 982\$	118 346\$	(31 364)\$	73 %	100 %	Diminution des revenus de location
Total				11 296 012\$	10 070 967\$	1 225 045\$			

Produits et services non tarifés, mais qui pourraient l'être : aucun

ANNEXES B

- 92** Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec
- 97** Règles d'éthique et code de conduite du personnel de la Société de télédiffusion du Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Dispositions générales

1. Le présent code d'éthique et de déontologie (ci-après désigné « le code ») a pour objet de promouvoir l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et des dirigeants, et de favoriser la transparence au sein de la Société. Il établit les normes minimales d'éthique que ceux-ci doivent respecter dans le cadre de leurs activités pour ainsi contribuer pleinement à la mission et à la vision de la Société.

Champ d'application

2. Le présent code s'applique à tous les membres du conseil d'administration et à tous les dirigeants, ci-après désignés collectivement « l'administrateur et/ou le dirigeant » de la Société.

Définitions

3. Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :
 - a. **administrateur** : un membre du conseil d'administration de la Société nommé par le gouvernement.
 - b. **autorité compétente** : le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement qui est en cause. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du Conseil.
 - c. **comité** : le comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.
 - d. **conflit d'intérêts** : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle dans laquelle un administrateur pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, à l'intégrité ou au jugement est également couverte par la présente définition.
 - e. **dirigeant** : le président-directeur général, qui est le principal dirigeant, ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général et dont l'embauche est soumise à l'approbation du Conseil.
 - f. **information confidentielle** : toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur, ou toute information de nature stratégique qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un administrateur ou un dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe.
 - g. **loi** : désigne la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion.
 - h. **lois** : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (R.L.R.Q., chapitre M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, chapitre 6, a.1), la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02, a. 15, al. 4) et la *Loi sur la fonction publique* (R.L.R.Q., chapitre F-3.1.1).
 - i. **membre indépendant** : un administrateur qui n'a pas de relations ou d'intérêts, de manière directe ou indirecte, de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de ses décisions eu égard aux intérêts de la Société. Un administrateur est réputé ne pas être indépendant s'il est ou a été, au cours des trois années précédant la date de sa nomination :
 - à l'emploi de la Société ou, s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la *Loi sur le vérificateur général* (R.L.R.Q., chapitre V-5.01) ;
 - si un membre de sa famille immédiate fait partie de la haute direction.
 - j. **personnes liées** : des personnes liées à un administrateur ou à un dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, de même que les personnes ou les entreprises auxquelles l'administrateur ou le dirigeant est associé.
 - k. **secrétaire du Conseil** : la personne qui exerce cette fonction.
 - l. **société** : désigne la Société de télédiffusion du Québec.

Principes d'éthique et règles générales de déontologie

4. L'administrateur et le dirigeant doivent contribuer à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens dans le respect du droit et avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Ils doivent entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.
5. L'administrateur et le dirigeant sont tenus, dans l'exercice de leurs fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02) et le présent code, tant qu'ils demeurent administrateur ou dirigeant ainsi que dans l'année suivant la fin de leurs fonctions. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.
6. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent maintenir leurs connaissances à jour et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société; ils ont le devoir de prendre connaissance du présent code, d'en promouvoir le respect et de se conformer aux lois et aux règlements applicables, ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixées par la Société.
7. L'administrateur ou le dirigeant qui représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.
8. L'administrateur ou le dirigeant doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles. Il doit de plus organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

Devoir de discrétion

9. L'administrateur et le dirigeant sont tenus à la discrétion sur ce dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, et ils sont tenus à tout moment de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi obtenue.

Devoir de neutralité et de réserve

10. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent prendre leurs décisions indépendamment de toute considération politique partisane.
11. L'administrateur et le dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

Déclaration

12. L'administrateur et le dirigeant doivent remettre au président du Conseil, dans les trente (30) jours suivant leur nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration de conflits d'intérêts selon le *Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts par les administrateurs et dirigeants de la Société de télédiffusion du Québec* prévu à l'annexe II.

L'administrateur et le dirigeant doivent également produire une telle déclaration dans les trente (30) jours suivant la survenance d'un changement significatif au contenu d'une déclaration précédente.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle et conservées par le secrétariat général, qui en assure le suivi.

Devoir de prévention des conflits d'intérêts

13. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se placer dans une situation de conflit entre leur intérêt personnel et les obligations de leur fonction, ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur leur capacité à exercer leurs fonctions.
14. L'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se trouver dans une situation où eux ou une personne qui leur est liée pourraient tirer profit, directement ou indirectement, d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet administrateur ou dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'ils occupent au sein de la Société.
15. L'administrateur et le dirigeant doivent dénoncer par écrit tout intérêt direct ou indirect qu'ils ont dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de les placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que tous les droits qu'ils pourraient faire valoir contre la Société en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

16. Tout administrateur ou dirigeant qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit, sous peine de révocation ou de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, dénoncer par écrit cet intérêt au président du conseil d'administration lorsqu'il s'agit d'un administrateur ou au président-directeur général lorsqu'il s'agit d'un dirigeant sous l'autorité immédiate de ce dernier et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour toute la durée des délibérations et, s'il y a lieu, du vote relatif à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société pour lesquelles il serait aussi visé.

17. L'administrateur et le dirigeant ne doivent pas confondre les biens de la Société avec les leurs et ne peuvent les utiliser à leur profit ou au profit de tiers.
18. L'administrateur doit éviter d'intervenir directement dans le fonctionnement et la gestion interne de la Société.
19. Un administrateur ou un dirigeant qui estime qu'il se trouve dans une situation qui soulève ou est susceptible de soulever des difficultés au regard d'une disposition du code peut prendre avis auprès du directeur général des affaires juridiques, des ressources humaines et des services techniques ou, en son absence, auprès du conseiller juridique ou du comité.

Devoir de confidentialité

20. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent utiliser à leur profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.
21. Dans l'année qui suit leur départ, il est interdit à l'administrateur et au dirigeant d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle ils détiennent de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et qui n'est pas accessible au public.
22. Dans l'année qui suit leur départ, l'administrateur et le dirigeant ne doivent pas non plus donner à qui que ce soit des conseils fondés sur de l'information obtenue dans l'exercice de leurs fonctions et non accessible au public, concernant les programmes ou les politiques de la Société ou d'un autre organisme ou entreprise avec lequel ils avaient des rapports directs importants dans l'année qui a précédé leur départ.

Cadeaux et avantages

23. Mis à part les cadeaux, les marques d'hospitalité et les autres avantages d'une valeur minime, l'administrateur et le dirigeant ne peuvent solliciter ou accepter de transferts de valeurs économiques.

Trafic d'influence

24. L'administrateur et le dirigeant ne peuvent, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour un tiers.
25. Dans l'exercice de leurs fonctions, l'administrateur et le dirigeant doivent éviter de se laisser influencer par des perspectives ou des offres d'emploi.

Avantages indus

26. L'administrateur et le dirigeant doivent se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de leurs fonctions au sein de la Société.

Conduite à la fin du mandat

27. L'administrateur ou le dirigeant qui cesse d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus du fait de ses fonctions antérieures au sein de la Société.
28. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

Activités politiques

29. Tout administrateur qui se porte candidat à une charge publique élective doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif.
30. Le président du conseil d'administration ou le président-directeur général qui veut se porter candidat à une charge publique élective doit démissionner de ses fonctions.

Rôle du comité de gouvernance et d'éthique (comité)

31. Le comité a pour mandat :
 - 31.1 d'évaluer périodiquement les normes d'éthique et les règles de déontologie contenues au présent code et d'en proposer au besoin la mise à jour au conseil d'administration ;
 - 31.2 d'assurer une formation continue des administrateurs et des dirigeants, et la transmission de l'information à ces derniers quant au contenu et aux modalités d'application du présent code ;
 - 31.3 de donner son avis et de fournir son soutien à tout administrateur ou dirigeant confronté à une situation qu'il estime problématique ;
 - 31.4 d'examiner toute situation problématique portée à sa connaissance concernant le respect ou l'application du présent code et d'en informer le président du Conseil ;
 - 31.5 de faire enquête, de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent code.
32. Le comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou d'experts externes sur toute question qu'il juge à propos et en détermine la rémunération.

Procédure

33. L'administrateur ou le dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent code, y compris une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer par écrit au comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir les renseignements suivants :

 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
34. Lorsqu'une plainte est déposée à l'égard d'un administrateur ou d'un dirigeant pour un manquement à l'éthique ou à la déontologie, le comité, s'il juge la plainte recevable, avise la personne ciblée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et du fait qu'il y aura une enquête.
35. Dans les trente (30) jours suivant le dépôt de la plainte, le comité fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. À sa discrétion, le comité peut prolonger ce délai de trente (30) jours supplémentaires.
36. Dans le cadre de son enquête, le comité est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Il peut notamment consulter tout document pertinent à son enquête, rencontrer toute personne concernée ou impliquée. Il peut confier à des tiers la vérification de faits liés à l'enquête.
37. Un administrateur ou un dirigeant peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un administrateur ou un dirigeant auprès de l'autorité compétente.
38. Un administrateur ou un dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent code s'il a préalablement obtenu un avis écrit favorable du comité (*Demande d'avis* – Annexe III) aux conditions suivantes :
 - a. l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
 - b. l'avis a été déposé auprès du conseil d'administration ;
 - c. les faits pertinents ont tous été dévoilés intégralement au comité, de façon exacte et complète ;
 - d. l'administrateur ou le dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

Processus disciplinaire

39. Aux fins du processus disciplinaire, l'autorité compétente pour agir est le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque c'est le président du conseil d'administration, le président-directeur général ou un administrateur nommé ou désigné par le gouvernement ou un ministre qui est en cause.
40. Pour un dirigeant autre que le président-directeur général, l'autorité compétente pour agir est le président du conseil d'administration. Ce dernier peut chercher avis auprès du conseil d'administration.
41. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide, ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou le dirigeant à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie peut être relevé provisoirement de ses fonctions par l'autorité compétente afin de permettre la prise d'une décision appropriée.

42. L'autorité compétente fait part à l'administrateur ou au dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée et l'informe qu'il peut, dans les sept (7) jours, lui fournir ses observations et, s'il le désire, être entendu à ce sujet.
43. Sur conclusion que l'administrateur ou le dirigeant a contrevenu aux lois ou au présent code, l'autorité compétente lui impose une sanction.
44. Si l'autorité compétente est le secrétaire général associé, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. La sanction qui peut être imposée à l'administrateur est la réprimande, la suspension ou la révocation. Dans le cas du président-directeur général, la sanction peut aller jusqu'au congédiement.
45. Dans le cas d'un dirigeant, la sanction imposée peut aller jusqu'au congédiement. Dans ce cas, l'autorité compétente doit obtenir l'autorisation du conseil d'administration.
46. Toute sanction imposée à un administrateur ou à un dirigeant de même que la décision de le relever provisoirement de ses fonctions doivent être écrites et motivées.
47. Dans le cas d'un dirigeant, ce dernier, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Société de télédiffusion du Québec*, peut avoir recours à l'article 33 de la *Loi sur la fonction publique* afin de contester toute sanction qui lui est imposée.
48. Le comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs, à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Ceux-ci ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.
49. Le secrétaire général de la Société assiste le comité et le président du conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, des divulgations et des attestations qui doivent être transmises en vertu du présent code, ainsi que les rapports, les décisions et les avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les administrateurs et les dirigeants en application du présent code.

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts prévue à l'annexe I est suivie par le secrétaire général.

Dispositions diverses

50. Le présent code est adopté conformément au *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société de télédiffusion du Québec* et de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02).
51. La Société souscrit annuellement une assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants, et le *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs du conseil d'administration de la Société* prévoit, entre autres, les conditions d'indemnisation (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe IV).
52. Le présent code entre en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration et remplace tout autre code adopté antérieurement.
53. Les administrateurs et les dirigeants doivent remplir le formulaire de déclaration d'adhésion au code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants (extrait du *Règlement sur l'exercice général des pouvoirs de la Société [Conditions d'indemnisation]* – annexe V) et le remettre dûment signé au secrétaire général.

Le code d'éthique est disponible en ligne à : telequebec.tv/societe

RÈGLES D'ÉTHIQUE ET CODE DE CONDUITE DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

Avant-propos

La lecture de plusieurs documents traitant d'éthique, de déontologie, de codes de conduite ou de codes d'éthique nous amène à favoriser l'adhésion à des valeurs partagées plutôt qu'à nous limiter à dicter des comportements ou à en défendre d'autres dans le cadre d'un « code ».

Sont donc soulignés les principes qu'à titre de société d'État nous nous devons d'adopter, et d'autres qui sont plutôt sous-tendus par les valeurs que véhicule l'entreprise.

L'adhésion du personnel, souvent déjà acquise, sera d'autant plus forte qu'elle coïncidera avec ses propres valeurs et à l'image qu'il se fait de Télé-Québec, son entreprise.

1^{er} principe : Télé-Québec est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant externes qu'internes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout son personnel et que celui-ci doit respecter.

2^e principe : Télé-Québec et son personnel refusent de poser des gestes contraires aux exigences des lois, de transiger ou de conclure des ententes avec des tiers qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de l'entreprise et à ternir son image auprès de la population.

3^e principe : Télé-Québec et son personnel traitent de façon courtoise, juste et honnête tous les employés de l'entreprise, de même que ses clients, fournisseurs et partenaires. Cela signifie notamment que la discrimination et le harcèlement n'ont pas leur place dans l'entreprise et que les mesures appropriées sont prises en vue de protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel.

4^e principe : Télé-Québec et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne, et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survenait malgré tout.

5^e principe : Télé-Québec et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens ou des ressources de l'entreprise et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit demeurer confidentiel et dans un souci de transparence pour le reste.

6^e principe : Télé-Québec et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. Télé-Québec respecte la participation de son personnel aux activités de sa communauté, et le personnel évite de prendre des positions qui pourraient mettre Télé-Québec dans l'embarras ou de faire croire que Télé-Québec approuve son opinion.

7^e principe : Télé-Québec et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

8^e principe : Chaque nouvel employé reçoit un exemplaire du présent code.

Objet

Le présent code a pour objet de favoriser la transparence au sein de la Société de télédiffusion du Québec (ci-après désignée « la Société »), d'établir les règles d'éthique que doit respecter tout le personnel de la Société dans l'exercice de ses fonctions et de définir un code de conduite pratique pour y arriver.

Champ d'application

Le présent code s'applique à tout le personnel de la Société quel que soit son niveau hiérarchique ou son statut. Relevant du bon sens autant que de la bonne foi, ou faisant appel au sens de la justice et de l'honnêteté, les principes ou les valeurs mentionnés ci-dessous aideront le personnel à orienter ses actions.

RÈGLES D'ÉTHIQUE

1^{re} RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter la loi

La Société est régie par un ensemble de lois, de règlements – tant internes qu'externes –, de politiques et d'encadrements qui s'appliquent également à tout le personnel et que celui-ci doit respecter.

En plus de sa loi constitutive (R.L.R.Q., chapitre S-12.01), qui définit son mandat et sa mission, la Société doit respecter divers autres règlements et lois, notamment la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* (R.L.R.Q., chapitre G-1.02), et, pour ce faire, promulgue diverses règles internes d'encadrement, directives ou politiques que tous doivent intégrer dans leur travail pour assurer la cohérence nécessaire à la réalisation de son mandat.

Code de conduite

- L'illégalité telle que la fraude, l'acceptation de pots-de-vin, le vol de biens ou de temps n'est ni acceptable ni tolérée.
- Dans le cadre de ses fonctions, le personnel ne contrevient à aucune loi, tant civile que pénale ou criminelle, et agit dans le respect des contrats conclus par la Société, dont notamment les conventions collectives en vigueur.

2^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Bien administrer et agir avec intégrité

Le personnel s'abstient de conclure toute entente ou de poser tout geste contraire aux lois, aux encadrements et aux règles de saine administration et de bonne conduite, et de transiger ou de conclure avec des tiers des ententes qui soient de nature à porter ombrage à la réputation de la Société ou à ternir son image auprès de la population.

Code de conduite

- S'assurer que les registres et les dossiers de la Société sont tenus avec rigueur et minutie.
- Faire preuve de transparence dans les relations et les transactions avec les partenaires et les fournisseurs de la Société, tout en protégeant les informations confidentielles.
- Ne pas copier de logiciels fournis par la Société et ne pas utiliser de logiciels personnels au sein de la Société.
- Respecter les biens et les ressources de la Société et ne pas les utiliser à des fins personnelles.
- Parmi les ressources de la Société s'en trouve une qui est capitale : l'information. Elle peut être accessible et publique, ou au contraire privée et confidentielle, et dans ce dernier cas, le personnel doit en respecter le caractère confidentiel.
- Assurer une extrême discrétion concernant toute information confidentielle, notamment tous les renseignements personnels.
- Ne pas participer volontairement et en connaissance de cause à un paiement, à une négociation ou à une dépense non autorisés.
- Protéger le secret des renseignements liés aux transactions de la Société tant et aussi longtemps que celles-ci ne sont pas rendues publiques. Si ces informations doivent demeurer confidentielles, elles ne peuvent être divulguées même par une personne qui ne travaille plus pour la Société.
- Maintenir le lien de confiance entre les interlocuteurs (clients, fournisseurs et partenaires) et la Société en ne dévoilant pas de renseignements les concernant sans leur autorisation expresse, sauf si la loi l'oblige.
- S'assurer que toute information confidentielle ou stratégique est retirée de tout poste informatique si celui-ci n'est pas suffisamment protégé contre les accès non autorisés.
- Conserver dans un endroit sécuritaire les fichiers et supports contenant de l'information sensible.

3^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Respecter les personnes

La Société et son personnel traitent avec courtoisie et diligence, bonne foi et justice tout employé ainsi que les tiers, clients, fournisseurs ou partenaires, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés. Cela signifie que la discrimination et le harcèlement n'ont pas davantage leur place dans la Société que l'iniquité ou le mépris de la santé et de la sécurité des collègues, et que le respect est de rigueur.

Code de conduite

Respecter la personne, c'est notamment :

- traiter chacun de façon équitable tout en tenant compte de ses différences ;
- maintenir un milieu de travail favorisant la collaboration et le respect mutuel, et exempt de discrimination et de harcèlement prohibés par les chartes ;
- éliminer toute forme de stéréotypes prohibés par les chartes ;
- protéger la santé, la sécurité et la dignité de tout le personnel de la Société.

4^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Éviter tout conflit d'intérêts de même que toute apparence de conflit d'intérêts

La Société et son personnel évitent tout conflit d'intérêts, en dénoncent les apparences ou les possibilités avant qu'il ne survienne et mettent tout en œuvre pour le résoudre s'il en survient malgré tout.

Code de conduite

- Chacun dénonce toute situation où il pourrait favoriser ses intérêts personnels ou ceux de ses proches au détriment de ceux de la Société.
- Chacun dénonce aussi toute situation qui pourrait laisser croire qu'il y a conflit d'intérêts, car l'apparence de conflit d'intérêts peut être aussi dommageable pour la Société qu'un conflit réel.
- Les gestionnaires s'assurent que toutes les transactions sous leur responsabilité respectent le processus d'attribution et le souci de transparence de la Société.
- Chacun doit immédiatement aviser son supérieur immédiat lorsque lui, son conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise qui négocie des biens ou des services avec la Société.
- L'employé qui possède ou dont le conjoint ou un proche parent possède des intérêts dans une entreprise faisant affaire avec la Société doit absolument refuser de participer au processus de décision ou d'attribution du contrat.
- Dans tous les cas, l'employé informe son supérieur, et dans les cas de doute, les gestionnaires doivent s'adresser au directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques.
- Tout bien, faveur, service, avantage ou cadeau doit être considéré comme source potentielle de conflit d'intérêts. Pour être accepté (ou offert), celui-ci doit être modeste et conforme aux usages de façon à être perçu comme une marque d'appréciation, d'hospitalité ou de politesse, et non comme visant à influencer une décision d'affaires.

5^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Rendre des comptes exacts et agir avec rigueur

La Société et son personnel remplissent consciencieusement et minutieusement leurs tâches, fournissent et divulguent avec justesse des informations exactes sur l'utilisation des biens et des ressources mis à leur disposition et maintiennent correctement tout dossier ou registre dans le respect du caractère confidentiel de ce qui doit le demeurer et dans un souci de transparence pour le reste.

Code de conduite

- Pour être en mesure de remplir adéquatement sa mission et donc de mettre en ondes une programmation de qualité, la Société compte sur chaque membre du personnel pour effectuer un travail rigoureux.
- Effectuer un travail rigoureux, cela signifie aussi bien tenir les dossiers en ordre que d'y consigner des informations exactes et sans complaisance envers qui que ce soit.

6^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec probité

La Société et son personnel sont honnêtes l'un envers l'autre. La Société reconnaît que ses employés peuvent participer activement et à titre personnel aux activités de leur communauté, et les employés évitent de prendre des positions qui pourraient mettre la Société dans l'embarras ou de faire croire que la Société approuve leur opinion.

Code de conduite

- La Société s'associe régulièrement à des événements ou à des activités culturelles, éducatives ou sociales et reconnaît à son personnel la possibilité d'en faire autant.
- L'employé qui désire participer à des activités culturelles, sportives, communautaires, religieuses, politiques ou autres le fait dans le respect des règles établies et dans les limites prévues aux conventions collectives applicables.
- Le personnel ne peut ni ne doit exprimer d'opinions politiques au nom de la Société.
- Le personnel ne peut non plus utiliser les biens, services, équipements ou installations de la Société pour des activités d'organisation, de recrutement, de publicité ou autre activité similaire à caractère politique ou pour des fins personnelles.

Agir avec probité, c'est notamment :

- respecter les conditions d'embauche ;
- exercer ses fonctions en toute bonne foi et dans le meilleur intérêt de la Société ;
- faire preuve de conscience professionnelle ;
- contribuer à l'image de marque de la Société ;
- ne pas s'occuper de ses affaires personnelles pendant le temps rémunéré devant être consacré au travail ;
- ne pas s'engager dans des activités susceptibles de discréditer la Société et pouvant mettre en péril le lien de confiance qui doit exister entre la Société et son personnel.

7^e RÈGLE D'ÉTHIQUE

Agir avec transparence

La Société et son personnel ne posent que des gestes dont ils pourraient discuter ouvertement sur la place publique s'ils étaient requis de le faire.

Ce principe est la conséquence de tout ce qui précède. En effet, si toutes les règles précédentes ont été respectées, il n'y a rien dont la Société et son personnel auraient à rougir s'ils avaient à justifier ou à expliquer leurs gestes ou décisions publiquement. Cela exige de tous une grande rigueur dans le processus de prise de décision et une grande intégrité tout au long des étapes de réalisation et d'exécution dans le respect des chartes, lois, règlements, conventions collectives, normes, directives ou politiques.

Sanctions

Selon sa gravité, un manquement ou une violation des principes et des règles énoncés dans ce code est passible d'une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au congédiement.

Responsable de l'application du code

Chaque membre du personnel doit respecter les règles d'éthique et de conduite, et prévenir son supérieur dans tous les cas où un conflit d'intérêts ou un manquement survient ou est appréhendé. Chaque cadre est responsable de l'application du code de conduite au sein de son unité.

Responsable de l'interprétation du code

Le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques ou, en son absence, le conseiller juridique, assume la responsabilité d'interpréter le présent code et de recevoir les dénonciations. Toutefois, lorsque la dénonciation vise le personnel de la Direction générale des affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général, qui en dispose. Ce dernier peut avoir recours à toute ressource juridique extérieure qu'il juge pertinente dans l'accomplissement de cette responsabilité.

Procédure

1. Toute plainte doit être faite par écrit.
2. La plainte doit contenir les renseignements suivants :
 - a. l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
 - b. la description de la violation ;
 - c. la date ou la période de la survenance de la violation ;
 - d. une copie de tout document qui soutient la dénonciation.
3. Si la plainte est jugée recevable, la personne ciblée est avisée de l'existence d'une plainte, du contenu des allégations et de la tenue d'une enquête.
4. Dans les dix (10) jours suivant le dépôt de la plainte ou dans les dix (10) jours suivant la connaissance de tous les faits pertinents, un rapport des constatations est déposé auprès du président-directeur général, et le responsable de l'interprétation du code lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu. L'employé est avisé des mesures qui seront prises à son égard.
5. Dans le cadre de son enquête, le directeur général, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, ou en son absence le conseiller juridique, est chargé de recueillir toute l'information nécessaire. Si la dénonciation vise le personnel de la direction générale, Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques, la dénonciation est transmise au secrétaire général. Ils peuvent notamment consulter tout document pertinent à leur enquête et rencontrer toute personne concernée ou impliquée.
6. Dans le cas d'une situation nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'employé peut être relevé de ses fonctions sans salaire en cours d'enquête.

Confidentialité

Le directeur général principal et secrétaire corporatif, ou en son absence le conseiller juridique, préserve l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste de leur part à l'effet contraire. Il ne peut être contraint de révéler une information susceptible de dévoiler l'identité des plaignants, requérants et informateurs, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

Les règles d'éthique et le code de conduite du personnel sont disponibles en ligne à : telequebec.tv/societe

